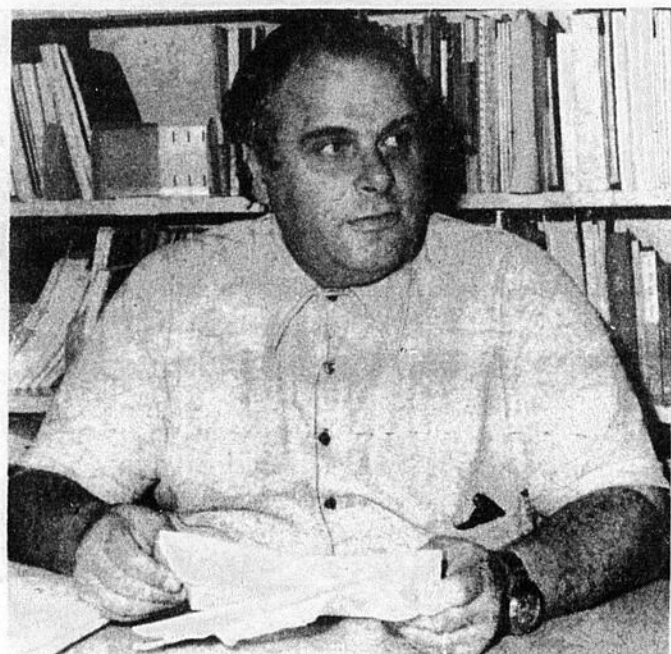


Le CDCS veut des éclaircissements

Des étudiants de Montmagny auraient-ils obtenu des emplois d'été grâce au patronage?

par Gilles OUELLET

Selon le président du Conseil de Développe-



M. Gérard COTNAREANU

ment de la Côte-du-Sud, M. Gérard Cotnaréanu, des étudiants de Montmagny et de la région auraient obtenu des emplois d'été grâce au patronage.

Au cours d'une conférence de presse tenue en fin d'après-midi lundi M. Cotnaréanu a déclaré avoir reçu au début de l'été certains appels téléphoniques lui faisant savoir que pour qu'un étudiant ou étudiante puisse travailler au service de la Voirie ou tous les autres services gouvernementaux de notre région, il doit passer par l'intermédiaire de Madame Lorette Normand, de Montmagny.

Toujours selon M. Cotnaréanu, les étudiants (es) qui appelaient au Centre de Main-d'Oeuvre du Québec ou au Centre de Main-d'Oeuvre du Canada à Montmagny recevaient comme réponse de communiquer avec Mme Normand.

Dans une lettre adressée le 19 juillet dernier à M. Jean Cournoyer, ministre du Travail et de la Main-d'Oeuvre, M. Cotnaréanu a donné ces renseignements et a demandé "des explications sur cet état de chose" afin de répondre aux personnes de la région de Montmagny.

Le 3 août, le directeur-général de la Main-d'Oeuvre au Ministère du Travail, M. Claude Méryneau répondait à M. Cotnaréanu en disant avoir pris

connaissance de sa lettre et que "quelques doutes" le traversaient à sa lecture.

"En ce qui concerne le placement étudiant, écrit M. Méryneau, nous procédons uniformément pour toutes les régions de la Province. En effet, nos Centres de main-d'oeuvre du Québec reçoivent les étudiants et les réfèrent aux entreprises qui ont demandé leurs services. Pour la région de Montmagny, nous devons vous avouer qu'aucune demande en ce sens n'a été faite à notre CMQ. C'est donc dire qu'il devient particulièrement difficile de satisfaire, dans ces conditions, les étudiants. Madame Lorette Normand n'est pas à notre emploi et il ne nous appartient pas de contrôler ses activités personnelles".

Le président du CDCS compte bien écrire de nouveau à M. Méryneau pour recevoir une réponse précise à sa lettre. "Je ne vois pas ce que Mme Normand vient faire dans le placement étudiant", a déclaré M. Cotnaréanu en qualifiant le geste "d'ingérence politique". S'il ne reçoit pas une réponse satisfaisante de M. Méryneau, le président du CDCS a laissé entendre qu'il pourrait aller jusqu'au Premier Ministre pour obtenir des explications.

Mme Lorette Normand est la présidente de l'Association libérale du comté de Montmagny.

**Festival de l'oie blanche
en octobre
à Montmagny**

**Tournoi de golf
du journal LE PEUPLE
en fin de semaine
à Montmagny**

**Domitex Inc.
déclare
faillite**

(J.P.L.) — Selon un informateur digne de foi, la compagnie Domitex Inc. de Ville de L'Islet, aurait déclaré faillite la semaine dernière.

La compagnie de distribution, qui employait une dizaine de personnes à ses bureaux et quatre vendeurs sur la route, a cessé ses activités.

La maison Lefavre Verroeuilst de Québec s'occupera des opérations de faillite de la compagnie. Une réunion des actionnaires aurait lieu au mois de septembre.

**Avec des pressions,
M. Gérard Cotnaréanu
"serait disponible" pour
la mairie à Montmagny**

**La population de
L'Islet-Nord est
favorable à une
régionalisation des loisirs**

De nouvelles démarches pour acheter le Collège de Ste-Anne?

(J.P.L.) - Le ministère de l'Éducation, par la voie d'un sous-ministre tenterait de nouveau d'acheter la maison d'enseignement privé de La Pocatière, le Collège de Ste-Anne.

Le recteur du Collège, l'abbé J. Albert Anttil, nous a confirmé la nouvelle lundi au cours d'une conversation téléphonique.

M. Anttil a précisé que le sous-ministre qualifiait sa démarche de "nouvelle

approche".

Le recteur s'est cependant refusé à tout commentaire soulignant qu'il appartient aux membres de la corporation de décider. Une réunion de la corporation aura probablement lieu à la fin du mois de septembre.

Rappelons qu'en 1971, le ministère de l'Éducation avait fait des offres que la Corporation avait refusées. Les négociations furent rompues en décembre dernier.

il fallait que j'en parle

L'EXPOSITION INDUSTRIELLE REpond A UN BESOIN

Une quinzaine d'industriels, sur les quelque vingt-cinq qui ont participé à l'exposition industrielle de la Côte-du-Sud, se sont réunis, jeudi, pour faire le bilan de cette première expérience. Ils se sont tous dit satisfait. Leurs réactions ne laissent aucun doute: l'exposition doit se continuer l'an prochain.

Cette rencontre nous a permis de faire plusieurs observations intéressantes sur ce groupe important de la société de la Côte-du-Sud, qui ne se manifeste pas souvent en tant que groupe.

Leur participation en grand nombre à cette réunion, les autres ayant motivés leur absence, témoigne de l'intérêt qu'ils portent à l'initiative de la Chambre de Commerce de L'Islet.

Il semble que pour ces industriels, l'un des résultats importants de l'expo a été de leur permettre de se rencontrer! Ces hommes d'affaires ont exprimé clairement le besoin qu'ils avaient de se regrouper, de discuter de problèmes communs, il fut même question d'étudier la possibilité de se doter de services communs, par exemple un courrier direct Montmagny-Montréal.

Sans chauvinisme, les industriels ont souligné que leur participation était motivée par un esprit de solidarité régionale. Dans la Côte-du-Sud, on fabrique une foule de produit d'excellente qualité. Tous traitent la plus grande partie de leurs affaires à l'extérieur de la Côte-du-Sud et il y aurait avantages, selon eux, à mieux faire connaître la région à l'extérieur. L'exposition industrielle peut répondre à ce besoin et il semble que ce soit là le vœu des industriels.

La Chambre de Commerce de L'Islet, promoteur du projet, a donc une nouvelle responsabilité, un nouveau défi à relever soit de faciliter les rencontres industrielles, d'abord en reprenant l'an prochain l'exposition et sans doute d'autres initiatives qui ne manqueront pas de naître. La réunion de jeudi n'a pas donné lieu à la création d'un comité, mais d'autres rencontres auront lieu au cours de l'année. Le mouvement est amorcé.

Jean-Pierre LEMIEUX.

Festival de l'anguille à Rivière-Ouelle

(J.P.L.) - La municipalité de Rivière-Ouelle accueillera encore de nombreux visiteurs dimanche le 3 septembre à l'occasion du Festival de l'anguille.

Organisé par le Comité du Tricentenaire, l'Association des pêcheurs d'anguille du Québec, Pêcheries Gingras Inc. et l'Ambulance St-Jean le Festival de l'anguille se déroulera sur les terrains du tricentenaire.

Le programme de la journée comprend des activités pour les jeunes en après-midi, pêche surprise, et il y aura également présentation d'un film sur la pêche à l'anguille à Rivière-Ouelle.

Un souper à l'anguille bouillie, fumée ou braisée sera servi à compter de 5 heures. Une soirée de danses carrées clôturera la journée.

Les municipalités de L'Islet-Nord rejettent le rapport Goldbloom

par J.P. LEMIEUX

Les représentants de six municipalités du comté de L'Islet ont rejeté complètement l'étude régionale de la firme Carrier Trotter Aubin, sur la cueillette, le transport et l'élimination des déchets, rapport qui avait été rendu public le 20 juillet dernier à St-Roch des Aulnais par le ministre de l'Environnement, le Dr Victor Goldbloom.

C'est à cause du coût trop élevé de l'enfouissement des déchets en un seul site et parce qu'il n'y a pas, dans la région de

problème insoluble quant à la méthode actuelle d'élimination des déchets que les municipalités concernées ont rejeté le rapport.

La rencontre inter-municipale qui avait lieu à L'Islet-sur-mer mercredi le 23 août dernier, et qui réunissait sept des huit municipalités concernées, était la première pour étudier le rapport.

Les maires et conseillers municipaux présents se sont demandés pourquoi la région avait été désignée région-pilote, et, dans le même ordre d'idée, pour-

quoi on avait ignoré la partie sud du comté.

Les édiles municipaux feront savoir au début du mois prochain, au ministre Goldbloom leur opposition à la solution régionale de l'élimination des déchets.

COMITE INTER-MUNICIPAL

Par ailleurs, le maire de L'Islet-sur-mer, M. Ray-

mond Normand, a invité les représentants municipaux à se réunir plus souvent pour discuter de problèmes communs.

L'idée d'un comité inter-municipal pour discuter et étudier, par exemple les problèmes d'évaluation, de regroupement, de service de police, a été accueilli avec beaucoup d'intérêt.

La Pocatière demande des soumissions pour son arène

par J.P. LEMIEUX

Des soumissions pour la construction d'un arène de 400 sièges, estimé à quelque \$400,000., seront demandées demain.

Le conseil de Ville La Pocatière a pris cette décision mardi lors d'une réunion. M. Paul Bois a été nommé surveillant des travaux.

Les soumissions seront ouvertes dans trois semaines et il faudra un

décal de six mois pour le début des travaux.

La Ville compte sur une subvention de \$100,000., du Haut Commissariat aux loisirs et sur une souscription populaire. Evidemment la possibilité de participer à différents programmes de travaux d'hiver, sera étudiée.

CENTRE RECREATIF DE STE. PERPETUE

Co. de L'ISLET

Le seul théâtre dans le Co. de L'Islet avec l'air climatisé

Du 2 au 4 septembre

Laisse aller, c'est une valse!

2e film:

La loi des Gangsters

PROVINCE DE QUEBEC

CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE LA POCATIERE COMTE DE KAMOURASKA

Avis public

A TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE LA POCATIERE, COMTE DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, CLAUDE CRETE, greffier de la Ville de la Pocatière, comté de Kamouraska;

QUE ce conseil a adopté le 13 juin 1972, le règlement no 5-72 pourvoyant à l'exécution de travaux de terrassement et de drainage ainsi qu'à l'achat d'équipement visant à l'aménagement d'un terrain de baseball, à être situé sur le terrain des loisirs de la municipalité de Ville de la Pocatière, et décrétant un emprunt n'excédant pas \$38,000.00, par obligations.

QUE ce règlement no 5-72 a reçu les approbations suivantes:

- les électeurs propriétaires le 27 juin 1972
- L'Honorable Ministre des Affaires Municipales le 20 juillet 1972;
- La Commission Municipale du Québec le 20 juillet 1972;

QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi DONNE A VILLE DE LA POCATIERE CE 2 août 1972

CLAUDE CRETE, greffier

AVIS DE PROMULGATION DU REGLEMENT NO 5-72

Public notice

TO ALL INHABITANTS OF THE TOWN OF LA POCATIERE, CO. KAMOURASKA

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned CLAUDE CRETE, clerk of the town of La Pocatière, Co. Kamouraska;

THAT this council has adopted on June 13th 1972, the by-law no 5-72, for the execution of mowing and drainage works and for the buying of all the equipment related to a baseball playground to be organized in this municipality and proceeding for a long term loan not exceeding \$38,000. by bonds;

THAT the said by-law has been approved by:

- the municipal electors on June 27th, 1972
- The Honorable Minister of Municipal Affairs on July 20th 1972;
- The Municipal Commission on July 20th 1972;

THAT the said by-law will be in force in conformity with law. GIVEN AT THE TOWN OF LA POCATIERE ON August 2th 1972

Journée Western

En vedette

Ti-Blanc Richard

Proclamation de Miss Western 72

A STE-PERPETUE DIMANCHE 3 SEPTEMBRE

- TIRE DE CHEVAUX A 12H.30 P.M.
- SOUPER CANADIEN A 5 HRES P.M. A LA SALLE DU CENTENAIRE
- SOIREE DANSANTE A 8H.30 AVEC TI-BLANC RICHARD ET SON ROCHESTRE
- TIRAGE DES PRIX

Entrée à prix populaire Permis de la Régie

Avec des pressions, M. Gérard Cotnaréanu "serait disponible" pour la mairie de Montmagny

par Gilles OUELLET

Quelque quatorze mois avant que les magnymontois soient appelés aux urnes, il fut question d'élection municipale lundi quand M. Gérard Cotnaréanu a laissé savoir "qu'avec des pressions" il "serait disponible" pour se présenter à la mairie de Montmagny en novembre

1973.

Lors d'une des plus importantes conférences de presse à être données à Montmagny depuis le début de la présente année, M. Cotnaréanu a été appelé à commenter les rumeurs de plus en plus persistantes et selon lesquelles il pourrait porter

sa candidature à la mairie de Montmagny.

"Si certaines personnes estiment que je puisse faire quelque chose à Montmagny, qu'on me le demande et je verrai... je pourrais être disponible", a déclaré M. Cotnaréanu qui devrait devenir officiellement

citoyen canadien au cours des prochains mois.

Depuis qu'il réside à Montmagny, M. Cotnaréanu a oeuvré dans divers mouvements notamment à la Chambre de Commerce puis au Conseil de Développement de la Côte-du-Sud dont il est le président.

Selon le président du CDCS

Le textile n'est pas le domaine le plus favorable à l'investissement dans la Côte-du-Sud

(G.O.) - Actuellement, le textile n'est pas le domaine le plus favorable à l'investissement dans la Côte-du-Sud selon le président du CDCS, M. Gérard Cotnaréanu.

Participant lundi à une importante conférence de presse donnée par des membres de l'exécutif du Conseil de Développement de la Côte-du-Sud, M. Cotnaréanu

a dit que les nouveaux investissements devraient surtout utiliser les services et les ressources du milieu.

Alors que M. Cotnaréanu déclarait qu'aucune industrie ne fabrique des transformateurs ou des souliers, par exemple..., le directeur-général de l'organisme, M. Guy Laroche a dit qu'il verrait bien l'implantation d'un complexe industriel

prenant la bêche pour la rendre au meuble fini.

A partir d'une hypothèse, supposant qu'une personne ayant un capital important désire investir dans la région, nous demandions à M. Cotnaréanu quel domaine serait le plus favorable à l'investissement. Le président du CDCS n'a cependant pas expliqué longuement son opinion sur le textile se bornant à dire "que ce domaine connaît présentement un profond malaise..."

RELATIONS CDCS-CRDQ

Les membres de l'exécutif du CDCS ont été interrogés sur le climat des relations qui prévaut actuelle-

ment avec le Conseil Régional de Développement de Québec.

Comme il n'y a eu qu'une réunion du Conseil d'administration depuis le dernier congrès du CRD il n'y a pas eu d'affrontement ont expliqué les administrateurs. "Le travail commence à se faire", a déclaré le président du CDCS.

Quant à la prochaine rencontre, mardi prochain le 5 septembre le directeur-général M. Guy Laroche a déclaré qu'il serait question de l'extension des zones spéciales pour couvrir des projets tels celui du Village du Bas-Canada qui tient à coeur aux administrateurs du CDCS.

Le CDCS a un rôle d'animation

(J.P.L.) - Le Conseil de Développement de la Côte-du-Sud, tout en demeurant un groupe de consultation, entend jouer un rôle d'animation dans la région.

C'est ce qu'a déclaré le président du CDCS, M. Gérard Cotnaréanu, lors d'une conférence de presse lundi après-midi.

C'est d'abord sous la forme de souper d'animation sur différents sujets concernant le développement régional que le CDCS entend mener son action.

Tout en précisant que le

Conseil de développement pourrait faire des pressions au besoin, le président a souligné qu'il ne s'agissait pas de descendre dans la rue et tout casser.

Faire en sorte que la population prenne en main ses propres affaires est un des buts d'un conseil de développement, mais cela peut en déranger plusieurs, a-t-on fait remarquer.

M. Cotnaréanu a réaffirmé l'importance de la participation populaire pour une action plus efficace du conseil de développement.

Une américaine trouve

la mort à Rivière-Ouelle

(C.P.) - Une collision frontale a coûté la vie à Mme Liza Nast, citoyenne américaine de l'Etat de Pennsylvanie, le dimanche 27 août dernier.

La collision est survenue vers les 19 heures sur la route 132 à Rivière-Ouelle. Mme Nast était au volant de

sa voiture, en compagnie de son époux.

Mme Nast fut transportée à l'hôpital Fatima de La Pocatière où le Dr Dumais a constaté le décès.

L'agent Serge Paré fait actuellement enquête et le coroner du district fut avisé. L'enquête doit avoir lieu dans les jours qui suivent.

Motocycliste tué à Montmagny

(C.P.) - Le jeune Nelson Pelletier, 19 ans, de Ste-Louise comté de L'Islet, fut heurté à mort par une voiture conduite par Mlle Suzanne Ouellet, de Montmagny, vers 2 heures lundi le 28 août dernier.

L'accident est survenu face à Paul Breton Ready-Mix, sur la route No 2, alors que les deux véhicules circulaient en direction est-ouest.

Avec une visibilité très réduite, due à une pluie tor-

rentielle, la voiture de Mlle Ouellet a heurté le motocycliste de dos et ce dernier fut projeté dans les airs pour retomber violemment sur la chaussée. La motocyclette fut coincée sous le véhicule de Mlle Ouellet. Cette dernière réussit à maîtriser son véhicule pour arrêter en bordure de la route.

L'enquête du coroner aura lieu dans les jours qui suivent et c'est le Sergent Roger Morin qui fait enquête.

Dérapiage spectaculaire

(C.P.) - Dans la nuit de samedi à dimanche, la voiture conduite par M. Roland Proulx de Montmagny, fit une embardée spectaculaire dans le rang du Rocher Noir.

Il semble que M. Proulx ait perdu le contrôle de son véhicule et il capota pour s'arrêter dans le fossé.

L'accident est survenu à environ un mille de l'intersection de la route 26, en direction du club de golf.

M. Proulx était accompagné de MM. Marc et Raynald Vézina. Ces deux derniers ont reçu des soins mineurs à l'Hôtel-Dieu de Montmagny pendant que M. Proulx repose dans un état critique à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec.

L'auto est une perte totale et c'est le constable Paquet de la Sureté municipale de Montmagny qui a fait les constatations d'usages.

Piéton tué à Ste-Hélène

(C.P.) - Mlle Exilda Charrest, résidente de Ste-Hélène fut mortellement renversée par un véhicule, le dimanche 27 août dernier vers les 15 heures, alors qu'elle traversait la route 230, dans les

limites de cette localité. Le décès fut constaté sur les lieux mêmes de l'accident et c'est l'agent Jean-Claude Roy qui s'est chargé de l'enquête. Le corps fut transporté à la morgue Caron.

Assemblée générale de la Jeune Chambre de Montmagny

(G.O.) - Une assemblée générale de la Jeune Chambre de Montmagny Inc. aura lieu mercredi le 6 septembre, à 20 heures, au centre sportif Le Bûcheron.

Tous les membres de la Jeune Chambre et la population en général sont cordialement invités à assister à cette assemblée à laquelle participeront des conférenciers, et au cours de laquelle des ateliers seront formés.

A cette occasion il y aura intégration de nouveaux membres, et de nombreux sujets seront abordés.

Tél.: 248-2115

Bijouterie R. Coulombe Enr.

Réparations à prix modique

17 est, rue St-Jean Baptiste Montmagny, Qué.

Développement de

FILMS

12 poses couleur

\$2.77

Pour seulement

Studio Gosselin

65, St-Jean-Baptiste, est, Montmagny, 248-5823

Cercle des Affaires de Montmagny Inc.

Je vais magasiner en fin de semaine à l'occasion de la rentrée des classes. Jusqu'à présent, j'ai trouvé tout ce qu'il me fallait à Montmagny!



Prévu pour les 27, 28 et 29 octobre prochain

Festival de l'oie blanche à Montmagny

(C.P.) - Il est maintenant officiel que la ville de Montmagny aura un festival de l'oie blanche cet automne. Pour cette première, on veut tout mettre en oeuvre

pour faire connaître Montmagny, et y attirer la population environnante et de l'extérieur.

C'est en mai dernier que cette idée a commencé à fai-

re son chemin dans l'esprit de la population et d'autres ont décidé d'en faire une réalisation concrète. Un comité avait été formé dans le but de regrouper suffisam-

ment d'adhérents à cette idée pour que la réalisation ne repose non sur une seule personne, mais devienne un projet d'envergure régionale.

Dans la soirée du 24 août dernier, une réunion eut lieu au centre sportif Le Bûcheron, dans le but de voir les possibilités. La réponse fut plus que satisfaisante et l'on décida des dates et des formalités générales.

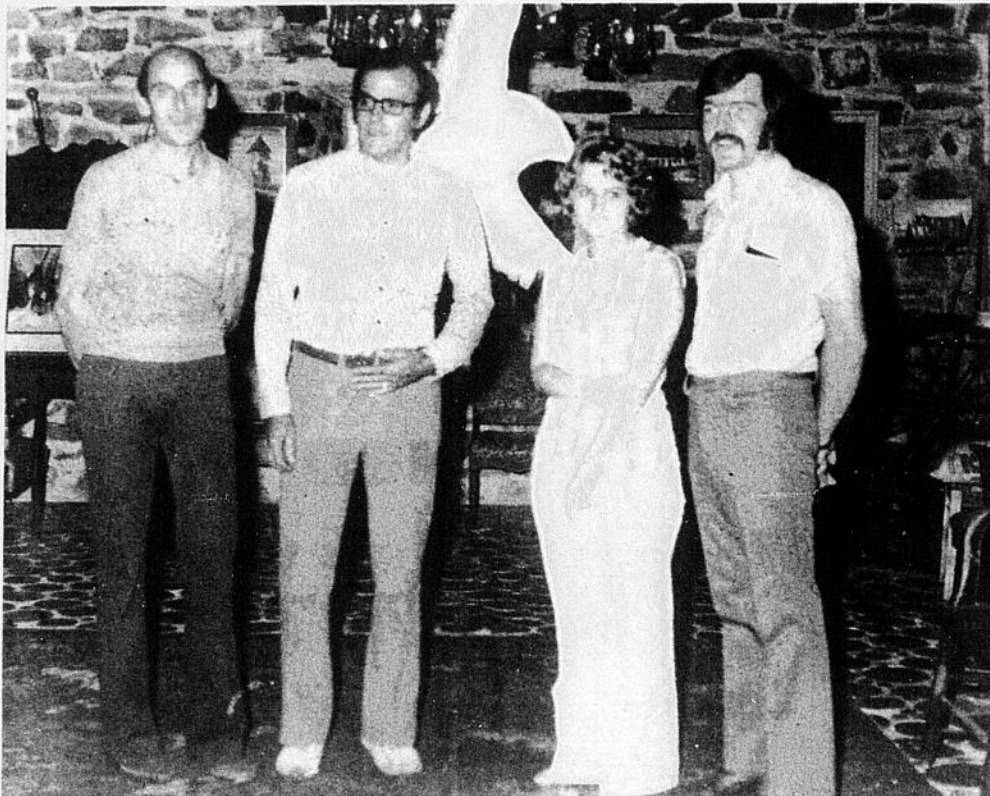
Un comité fut élu et le président en est M. André Paradis, le vice-président

M. Yves Trahan et le secrétaire-trésorier M. Roger Desjardins. Les autres membres du comité sont: Mme Jean-Paul Robin, M. François Lachance, M. René Lemieux, M. Rosaire Chabot, M. Réjean Robin et l'abbé Guy Paradis.

Le programme et le mode de financement ne sont pas encore élaborés. On est à la recherche de toutes les idées qui rendraient ce festival agréable et attirant. Une fois ces priorités dé-

finies on sera en mesure d'évaluer le coût d'un tel festival et l'on pourra aller chercher ce qu'il faut.

Les responsables du projet comptent énormément sur le dévouement de la population. On veut en faire un festival unique, rentable et surtout agréable. Pour cette première année, on ne veut pas faire naître des espoirs qui seront déçus, mais on demande que le tout soit un succès de telle sorte qu'il puisse être renouvelé d'année en année.



Avec la mise sur pied du Festival de l'Oie Blanche, on a également dû procéder à l'élection d'un conseil, et ce dernier se compose de gauche à droite: M. Roger Desjardins, secrétaire-trésorier, M. André Paradis, président, Mme Réjeanne Lachance, secrétaire-adjointe et M. Yves Trahan, vice-président. La présentation officielle eut lieu au Manoir du Vieux Moulin, le mardi 22 août dernier. (C.P.- LE PEUPLE)



ARCHIDROME

EDIFICES TOUT ACIER, FABRIQUES AU QUÉBEC

L'incroyable versatilité des édifices Archidrome tout acier les place dans une classe supérieure. Ils peuvent servir pour des églises, écoles, usines, restaurants, centres récréatifs, gymnases, arènes, étables, et également pour des résidences et des chalets de style original et très agréable.

Largeurs variées: De 12 pi. à 122 pi.
Profondeur illimitée: par section de 2 pi.

Inventé

Breveté

Manufacturé au Québec

Bâtiment authentique et non une copie ni un nom d'emprunt

Structure auto-portante sans poutres, ni colonnes

Analysé et approuvé par le Ministère du Travail du Canada.

(Représentants demandés)

ARCHIDROME

3, Des Laurentides, Loretteville Tél: 842-7857

Vente
VEGA
72



Hector Leclerc
248-0506



Grégoire Couillard
248-3862



Richard Boucher
248-0787



Jean-Louis Guimont
246-5428

Stock 2673
VEGA SEDAN 2 PORTES
4 vitesses au plancher, radio

Stock 2835
VEGA HATCHBACK 110 H.P.
aut. radio.

Stock 2704
VEGA HATCHBACK 110 H.P.
aut. radio

Stock 2803
VEGA HATCHBACK
4 vit. plancher 110 H.P. radio

Stock 2825
VEGA STATION WAGON
110 H.P. 3 vit. plancher
positraction, radio.

a.a. Lois Automobile inc.

140, Boul. Taché Ouest, Montmagny



248-2323
884-2310



La Régionale Pascal-Taché reçoit une subvention de \$4,205,795.

D.G.C.G. - Une subvention de 4,205,795 dollars vient d'être accordée à la Commission scolaire régionale Pascal-Taché, sur la recommandation du ministre de l'Éducation.

La somme servira à rembourser capital et intérêts, à la suite d'une émission d'obligations en date du 15 novembre 1971. Le paiement devra se faire en conformité

avec l'échéancier officiel de la Commission municipale du Québec selon un programme d'amortissement pré-établi.

La Commission scolaire régionale Pascal-Taché, rappelle-t-on, avait été autorisée par le ministre de l'Éducation à contracter un emprunt en vue de financer partiellement la construction d'une école polyvalente à Montmagny.

École polyvalente de St-Paul: début des travaux le 1er novembre

(J.P.L.) - Les travaux de construction de l'école polyvalente de St-Paul devraient débuter le 1er novembre.

C'est ce que nous a appris le président de la Commission Scolaire Régionale Pascal-Taché, M. Raymond Coulombe, au cours d'une entrevue vendredi dernier.

M. Coulombe a précisé que les architectes Laroche, Ritechot et Déry avaient remis les plans aux ingénieurs Després et Landry au début du mois d'août.

Des plans devront être remis, pour étude au ministère de l'Éducation le 18 septembre prochain.

Selon l'échéancier établi, la Commission Scolaire Régionale sera autorisée à faire les appels d'offre le 25 septembre. Les soumissions seront reçues jusqu'au 3 octobre et seront ouvertes

lors d'une réunion régulière le 23 octobre.

Enfin le tout sera soumis à l'approbation du ministère de l'Éducation et les travaux devraient débuter le 1er novembre.

M. Raymond Coulombe a admis qu'il s'agissait d'un échéancier très serré, mais qu'il fallait procéder ainsi pour que la polyvalente ouvre ses portes en septembre 1973. Cette école construite pour accueillir 500 étudiants nécessitera des investissements d'un million cinquante mille dollars.

Par ailleurs, brossant un tableau de la situation des locaux sur le territoire de la Commission scolaire, M. Coulombe a souligné que de nouvelles démarches seront bientôt entreprises auprès du ministère pour qu'on procède plus rapidement dans le cas de l'école polyvalente de La Pocatière prévue pour 1975.

A Montmagny les travaux seront terminés bientôt. A ce sujet M. Coulombe a déclaré que la rentrée s'effectuera le 18 septembre par les 1er et 2e cycle, le 20 septembre pour le 3e et le 25 septembre pour les 4e et 5e cycles.

Le président de la Régionale a souligné que tout était près à St-Pamphile et qu'à L'Islet il n'y aurait pas de retard étant donné que les travaux entrepris à cet endroit ne consistent cette année, qu'en des réparations mineures.

Magasins fermés le jour de la Fête du travail

(D.G.C.G.) - Le ministère de l'Industrie et du Commerce tient à aviser les propriétaires d'établissements commerciaux soumis à la Loi des heures d'affaires que leurs magasins devront être fermés toute la journée le lundi 4 septembre 1972, jour de la Fête du travail, conformément à l'article 2 de la Loi.

Montmagny recevra \$16,615

Québec - Le ministre des Affaires municipales, Me Maurice Tessier, annonce que son ministère a accordé une subvention de \$16,615.00 à la cité de Montmagny pour des fins de prévention contre les incendies.

Me Tessier a déclaré que la cité de Montmagny a reçu un montant de \$4,153.75 qui représente le premier versement de la subvention totale de \$16,615.00, répartie sur une période de quatre ans.

Le ministre Tessier a précisé que cette aide financière a été accordée en faveur de la cité de Montmagny en vue d'alléger le fardeau fiscal des contribuables de la cité de Montmagny.

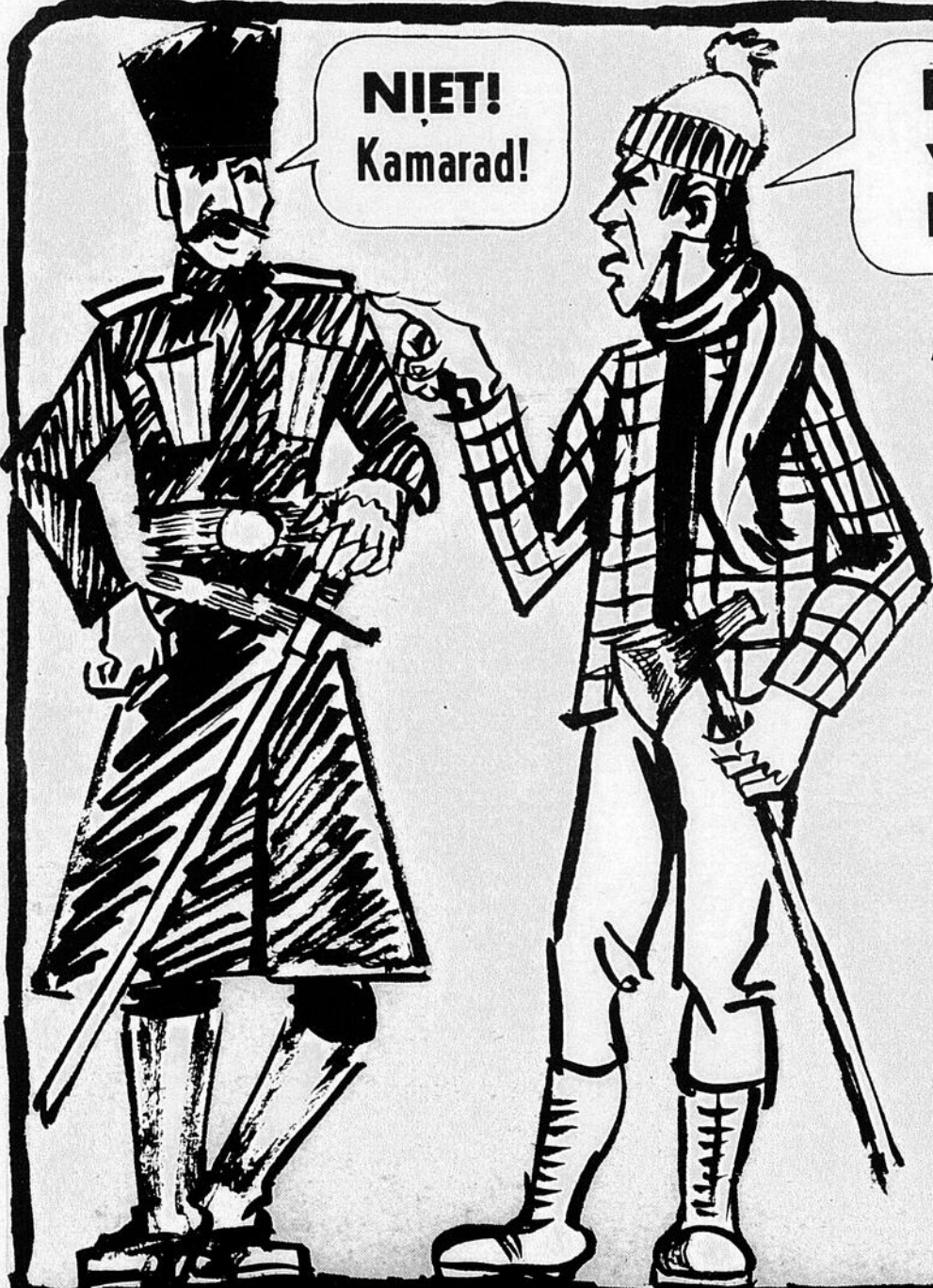
Motocycliste d'Armagh blessé

(C.P.) - Dans la soirée de samedi, le jeune Donald Laflamme, 17 ans, de St-Damien de Bellechasse, a été retrouvé à environ 1,000 pieds du pont d'Armagh.

Des automobilistes ont remarqué une motocyclette accidentée sur le pont. Ces derniers, intrigués par cette présence insolite ont commencé à inspecter les abords du pont pour finalement retrouver le jeune motocycliste qui fut conduit à l'Hôpital d'Armagh pour ensuite être transféré à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

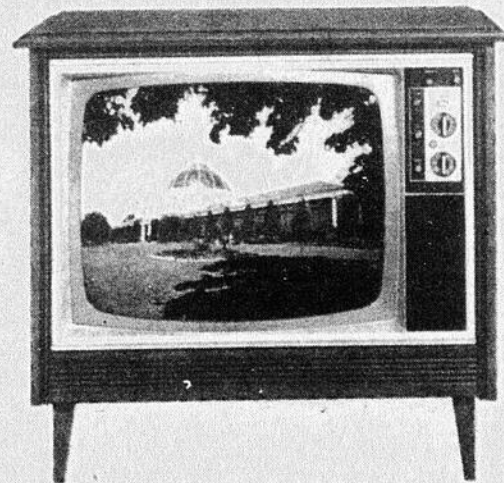
Il souffre d'une fracture à un bras et la police n'a pu l'interroger sur les causes de ce mystérieux dérapage.

La Sûreté provinciale n'ose avancer d'hypothèse mais suppose une perte de contrôle, due à une fausse manoeuvre ou à un automobiliste qui lui aurait coupé le chemin.



Les russes vont en voir de toutes les couleurs!

...avec un téléviseur couleur... \$499.95
25" Le Alden
Modèle CK 559 plus service



Garantie de 5 ans sur lampe écran, décroissant

Salon du Meuble de Montmagny Enr.

144, Ave de la Gare Montmagny

248-3591

Westinghouse



COMMENCANT LE 8 SEPTEMBRE

LAFONTAINE

Si tu crois fillette!

Avec Rock Hudson

2e film

Mon petit oiseau s'appelle Percy

La relance de St-Jean Port-Joli

Nous pouvions assister, dernièrement, au lancement d'une vaste campagne de publicité qui a pour but de placer la capitale de l'artisanat dans un circuit touristique rentable.

La municipalité de St-Jean Port-Joli, qui compte quelques milliers d'âmes, a décidé de prendre les grands moyens pour refléter ses aspirations.

Un premier mouvement fut de convaincre la population elle-même, de la valeur d'un tel investissement. Une fois cette dernière convaincue, on est allé chercher des professionnels en ce qui concerne le lancement d'un produit. Une compagnie québécoise qui a pour but de faire connaître un produit et qui se définit comme Groupe Marketing, se doit d'évaluer les possibilités de consommation de ce pro-

duit. La firme Cossette et Associés a fait un tour d'horizon en profondeur pour aboutir à un slogan et un sigle qui se veulent attrayants et surtout attirants.

A la suite de ces symboles, le Groupe Marketing est entré dans le domaine concret en intéressant des firmes commerciales bien connues au Québec. On est allé demander à Chatelaine, chaîne de restaurant qui se spécialise dans les haltes routières de bien vouloir agencer un ensemble spécialement conçu pour la capitale de l'artisanat. Après quoi il ne restait qu'à intéresser une compagnie pétrolière à bien vouloir s'intégrer dans ce contexte. Une halte routière de premier ordre où il est agréable de s'arrêter et de prendre un repas, de profiter des faci-

lités de la station service tout proche, voilà de quoi éveiller la curiosité.

A partir de ces éléments, on est allé chercher jusqu'à Montréal des membres de la presse parlée et écrite pour leur montrer ce que l'on avait, en leur demandant de diffuser ce qu'il avait vu, ce qui est leur métier.

Après avoir consulté les différents journaux et média électronique, il est facile de constater que le message fut perçu et diffusé adéquatement.

Il ne reste qu'à pouvoir vérifier le degré de perception d'un tel message dans la population et St-Jean Port-Joli deviendra non plus une capitale de l'artisanat, mais une station de villégiature où il fait bon vivre et ces douze mois par année. Claude PARENT

le peuple  

62 A St-Jean Baptiste est, Montmagny
Tél.: Montmagny: 248-0415
La Pocatière: 856-1514
L'Islet: 247-5168

HEBDO DE LA COTE-DU-SUD -

DIRECTEUR:
Thomas Tremblay
A LA REDACTION:
Gilles Ouellet
Jean-Pierre Lemieux

PUBLICITAIRE:
Yvon Lemieux: 248-041
André Gagnon: 852-2891

MAQUETTISTE
Jean Cousineau

REPRESENTANT
M. Réal Lamontagne



"Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0420"

Appréciation

MM. Jean-Luc Després et Jean-Claude Croteau, Montmagny Messieurs, Nous tenons à vous remercier très particulièrement, vous les organisateurs de MUSICORAMA, pour la gentillesse que vous avez eue à l'égard de nos jeunes, en permettant une

visite impromptue de tous ces artistes au Foyer de l'Enfance de Montmagny. En dépit du peu de temps qu'ils avaient à disposer avant leur spectacle à l'Aréna de Montmagny, ces derniers venus divertir nos jeunes pendant quelques moments, ont été formidables.

Donc, au nom des enfants et de leurs éducateurs, un MERCI chaleureux à ces vedettes qui méritent toute notre reconnaissance pour leur geste humanitaire. Le Directeur des services administratifs, ANDRÉ WINGEN, Foyer de l'Enfance de la Côte du Sud, Inc.

L'Assistance judiciaire et la loi d'aide juridique

par Claude PARENT

Peu de gens connaissent l'existence d'un bureau d'Assistance Judiciaire ou de l'Agence d'Aide Juridique de Montmagny. Bien que plusieurs personnes aient pu en bénéficier, il en reste encore beaucoup qui auraient avantage à profiter de ce service. En premier lieu, l'Assistance Judiciaire a pour objet d'assurer les services gratuits d'un avocat pour les cas de poursuites juridiques ou quasi-juridiques. Ces démarches demandent l'aide de professionnels et ces derniers sont en premier lieu les avocats, les huissiers et les experts de toutes sortes qui peuvent être requis dans la préparation des dossiers particuliers.

Le but de ce texte est d'informer la population sur ce qui s'est fait depuis un certain temps à Montmagny et de plus, renseigner la population sur une loi qui fut adoptée et sanctionnée à la fin de la dernière session de l'Assemblée Nationale soit le Bill 10, aussi connu sous le nom de "Loi de l'aide juridique".

Par contre cette loi, avec ses implications juridiques, n'est pas encore proclamée, c'est à dire qu'elle n'a pas encore force de loi. Par contre, elle sera bientôt en vigueur.

Origine
Le Bureau d'Assistance Judiciaire de Montmagny fut ouvert il y a environ un an, sous le parainage du Barreau de Québec. Face au nombre croissant de causes devant les tribunaux, où les inculpés refusaient ou simplement déclaraient ne pouvoir jouir des services d'un avocat pour des raisons monétaires, le Barreau fut à même de constater le besoin urgent d'un service spécial où selon certaines normes des gens étaient dans l'incapacité d'avoir un avocat pour se défendre dans de nombreux cas de poursuite.

Face à de tels faits, le Barreau décida d'organiser dans certaines villes du Québec, des bureaux d'Assistance Judiciaire. Montmagny fut l'une de ces villes. Il y a environ un an, Me Sirois commença à faire du travail pour cette Agence à raison d'un jour par semaine et en novembre, il fut remplacé par Me Robert Cloutier. Ce dernier exerça à plein temps. C'est tout dire que ce besoin demandait un avocat en poste à plein temps. En janvier Me Michel Dugal fut le prédécesseur à Me André Laperrière, jusqu'en juin de cette année. Me Laperrière, jeune avocat plein de dynamisme n'a pas mis bien longtemps à se faire la main à ce genre de pratique du droit qui est bien particulier comme nous pourrions le voir dans les lignes qui vont suivre.

Qui est éligible?
Pour savoir qui est éligible à l'Assistance Judiciaire dans le cadre de son fonctionnement, il suffit de voir quels sont les critères de sélection fixés par le Barreau du Québec. Pour Montmagny, on demande à un célibataire de gagner moins de \$60.00 par semaine. Pour un homme marié, en tenant compte du revenu des deux conjoints, il ne faut pas que ces derniers gagnent plus de \$90.00 par semaine plus dix dollars par enfant. Si l'on prend le cas d'un père de famille avec trois enfants, que ce dernier gagne \$120.00 par semaine, et que sa femme fait de la couture pour ses voisines à raison d'une vingtaine de dollars par semaine, ce couple n'est pas éligible à l'Assistance Judiciaire. Par contre le même père de famille qui gagne \$115.00 par semaine et dont la femme ne peut travailler, ce dernier est éligible à l'Assistance.

Quand un éventuel client répond à ces normes, on s'assure que la demande d'aide se fait pour la partie défenderesse. Dans ce cas, automatiquement, l'Assistance Judiciaire accepte le dossier. Par contre, dans le cas de poursuite, l'Assistance Judiciaire ne peut accepter les réclamations monétaires supérieures à \$50.00, à moins qu'un avocat de la pratique privée n'ait déjà refusé.

A partir de septembre, la loi 70 rendra cette considération moins importante. En effet, la loi 70, "loi des petites créances", permettra sur présentation de demande au greffier de la cour régionale un remboursement rapide de réclamations de moins de \$300.00.

Cas clinique
Pour connaître le travail de cet avocat, il suffit de consulter ses registres pour trouver qu'en 1971, il fut chargé de 51 dossiers criminels et de 131 dossiers civils. Pour 1972, après 7 mois seulement, on dénombre déjà 67 dossiers de causes criminelles et de 285 dossiers de droit civil. C'est donc dire que l'augmentation est constante et progressive. Nous verrons l'importance de ces constatations plus loin.

Le genre de causes traitées par l'Assistance Judiciaire se groupe en: demandes en divorce, poursuites pour dettes, problèmes immobiliers et différends avec l'Assurance-Chômage et le Bien-Etre social.

Les causes de divorce sont pénibles. La plupart du temps, on a affaire à une mère qui a la charge de quatre ou cinq enfants et le père est souvent absent ou refuse simplement de subvenir aux besoins de la famille.

Aux dires de Me Laperrière, les poursuites pour dettes sont moins nombreuses qu'il ne le pensait. Par contre, beaucoup de gens ont eu des périodes plus florissantes et ces derniers se sont achetés un terrain, une maison, mais actuellement ils traversent une période difficile et ces derniers font appel au Bien-Etre social. Ces gens sont souvent victimes de poursuite pour dettes et leur propriété pose de graves problèmes juridiques.

Les problèmes immobiliers ont toujours une histoire de clôture qui est chez le voisin. On se réfère à des problèmes de cadastre. Me Laperrière tente par tous les moyens de régler ces questions dans son bureau, ce qui évite des déboursés et des pertes de temps bien souvent inutiles.

Les différends avec l'Assurance-Chômage ou le Bien-Etre social sont souvent dus à un manque de synchronisme de la part des parties en cause: la demande est arrivée trop tard, les délais sont plus longs que prévus, dus à des technicalités parfois complé-

xes mais peu connues du public.

Me Laperrière nous a fait remarquer deux points qui lui faciliteraient le travail. Un premier point est la demande de conseils ou de renseignements par téléphone. Ces consultations sont impossibles à donner. Il arrive souvent qu'il y ait plus d'un abonné sur une même ligne téléphonique et ces indiscretions, souvent involontaires, tombent sous le sceau du secret professionnel des avocats. Les consultations gratuites ou non, sont laissées à la discrétion des avocats. De nombreux avocats préfèrent donner une consultation gratuite plutôt que d'entreprendre des poursuites coûteuses et longues quand il est trop tard. De plus, la difficulté d'identifier de façon certaine le correspondant, complique la tâche de l'avocat. Ce dernier ne sait pratiquement jamais à qui il s'adresse.

Un autre point très important dans le travail de Me Laperrière est le fait évident que les économiquement défavorisés sont les plus susceptibles d'avoir des problèmes juridiques et ces gens, victimes d'un système économique, se doivent de consulter ces spécialistes qui sont à leur disposition.

Ces consultations se doivent d'être faites avant de prendre toutes formes d'arrangements. Les gens essaient de s'arranger par eux-mêmes et ils leur arrivent d'être victimes de technicalités complexes mais toujours désavantageuses. Il est préférable de prévenir que de tenter de guérir.

La loi de l'aide juridique
La loi de l'aide juridique est une ouverture et une amélioration de l'accessibilité des services par la population. On fait appel à des normes plus larges dans l'accessibilité des citoyens à une foule de services communautaires. En premier lieu, on a eu l'acceptation des soins médicaux gratuits pour les défavorisés et dernièrement on a élargi ce service à toute la société. Actuellement, certains médicaments sont distribués gratuitement à des classes particulières de la population. Bientôt ce domaine sera complètement pris en charge par l'Etat.

Il en était de même pour les services juridiques. Des gens qui avaient de la difficulté à s'assurer le minimum vital furent parfois l'objet de poursuite judiciaire et ils se voyaient condamnés à payer une somme d'argent sans avoir réclamé l'aide d'un avocat. Ils croyaient les services de ce dernier trop onéreux, alors que la condamnation aurait pu être évitée ou réduite, s'ils avaient été représentés par un avocat.

Admissibilité
Selon le projet de loi, toute personne qui bénéficie d'une forme quelconque d'aide sociale, sera automatiquement admissible à l'aide juridique. Par contre, ces personnes et d'autres qui ne sont pas bénéficiaires de l'aide sociale, mais qui ne peuvent avoir recours à un avocat ou un notaire sans se priver d'un bien essentiel, auront l'obligation de fournir la preuve de leur accessibilité à l'aide juridique.

Un problème soulevé par cette partie de la loi est dans le cas de refus. Il existe la possibilité d'un droit de recours devant la Commission de l'Aide juridique. En effet, après une demande et un refus, le citoyen est en droit de faire reviser sa demande par la Commission de l'Aide Juridique. Devant l'éventualité d'un procès imminent, le client peut-il répondre: "Attendez avant de débiter le procès, j'ai fait une demande à l'Aide juridique et l'on m'a refusé. Je suis présentement en appel devant la Commission".

La loi dans sa forme actuelle, ne dit rien à ce sujet. Pour l'organisation d'une Clinique locale d'Aide juridique, il devra y avoir besoins et demandes de la part de la population et des organismes concernés.

Devant l'augmentation constante du nombre des dossiers traités par l'Assistance Judiciaire de Montmagny, il ne fait aucun doute que les corps intermédiaires et l'Assistance Judiciaire elle-même, feront les représentations nécessaires à l'établissement d'un "Centre Communautaire d'Aide Juridique de Montmagny".

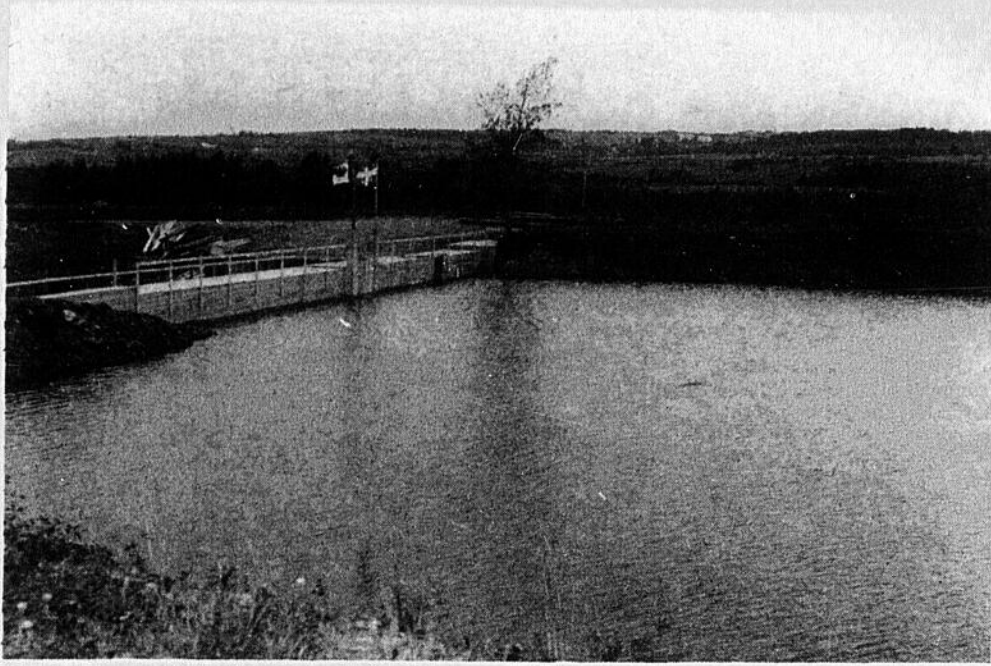
Originalité
L'une des grandes originalités de la nouvelle loi est la couverture des frais de notaire, huissiers et sténographes requis dans l'élaboration d'un dossier ou dans la poursuite d'un procès. Les seuls actes qui doivent obligatoirement passer par un notaire sont les contrats de mariage et les hypothèques sur biens immobiliers, mais il arrive que ces derniers soient requis pour authentifier des documents officiels. Avant l'existence de cette loi, les notaires qui dispensaient gratuitement leurs services étaient à peu près inexistantes.

Le bénéficiaire est dispensé du paiement des honoraires de l'avocat, le notaire, les droits de registration, les huissiers, les sténographes et les frais des experts.

Il est facile de constater que cette loi aidera grandement les nombreuses familles qui pourront en bénéficier.

L'un des problèmes majeurs, point sur lequel la loi ne dit rien est le cas d'une poursuite importante. A l'ouverture du dossier, le client est sans ressource et si ce dernier obtient gain de cause, il se retrouve avec un pécule qui lui permettra de vivre, sans luxe, mais décemment. Dans ce cas, est-ce que la Commission de l'Aide juridique reviendra voir le client pour lui faire payer l'aide à laquelle il avait droit gratuitement ou si cette dernière laissera aller cet homme dans son droit mais socialement redevable à ces concitoyens.

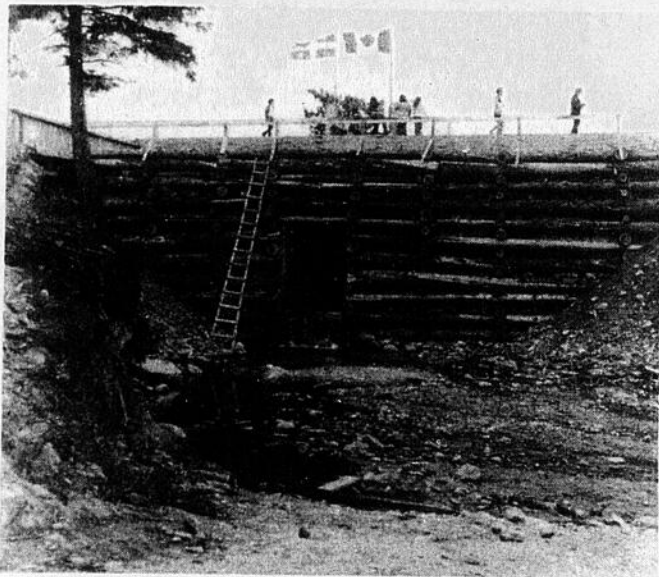
Il est évident que cette loi est imparfaite mais il reste que c'est un point de départ, un point majeur dans la prise en charge par l'Etat d'un nombre indéterminé de domaines. Si le mot socialisation fait peur, il n'en reste pas moins que la société est composée de citoyens. L'homme aurait-il formé la société pour s'entraider ou pour s'enrichir aux dépens des autres?



Ce barrage peut retenir jusqu'à 20 pieds d'eau...



Le maire, Mme Noëlla Coulombe-Blais a coupé le traditionnel ruban en présence du maire de Montmagny, M. Cajetan Gauthier, du député de Montmagny, M. Jean-Paul Cloutier, de plusieurs personnalités et des centaines de citoyens de St-Paul et de la région. (G.O.- LE PEUPLE)



Un mur de plus de 25 pieds a été construit par Daaquam Lumber pour retenir les eaux de la rivière qui traverse St-Paul-Est. (G.O.- LE PEUPLE)

Inauguration d'un barrage à St-Paul

(G.O.) - De nombreuses personnalités et plusieurs centaines de personnes ont assisté dimanche à l'inauguration d'un barrage érigé par la compagnie Daaquam Lumber Ltd sur la petite rivière qui traverse St-Paul Est.

Mme Noëlla Coulombe-Blais, maire de St-Paul, a coupé le traditionnel ruban en présence du député de Montmagny à l'Assemblée Nationale, M. Jean-Paul Cloutier, du maire de la Cité de Montmagny, le Dr Cajetan Gauthier, et des dirigeants de la compagnie Daaquam Lumber, MM. Paul-Omer et Raymond Blais. Préalable-

ment, le curé de St-Paul, l'abbé Léopold Ouellet avait béni le barrage.

Dans une brève allocution, le député de Montmagny a rendu témoignage aux responsables de cette initiative qui incidemment, selon M. Cloutier "redonne une belle vocation naturelle à l'un des plus beaux sites de St-Paul". Le député a évoqué le passé en rappelant le temps où un modeste barrage était à cet endroit pour les besoins de la Meunerie. De plus, M. Cloutier estime que cet investissement important sera aussi une protection pour cette population de St-Paul Est, une agglomération

d'environ 200 personnes.

Pour sa part le maire de la Cité de Montmagny, le Dr Cajetan Gauthier a félicité les responsables qui ont vu à l'érection de ce barrage. Par ailleurs M. Gauthier a salué les autorités municipales de St-Paul soulignant les liens étroits qui les unissent à Montmagny. Finalement le maire Gauthier a rendu hommage aux majorettes "Les Marionnettes" pour leur spectacle.

La compagnie Daaquam Lumber a assumé les frais d'érection de ce barrage qui permettra de retenir des milliers de gallons d'eau sur

une hauteur de 20 pieds. Ce lac artificiel sera mis à la disposition de la population de St-Paul pour se ballader en canot, et d'autres activités aquatiques.

Les majorettes "Les Marionnettes" de Montmagny sont associées à cet événement en donnant un premier spectacle près du barrage, puis un second sur le terrain de jeux à St-Paul. Plusieurs personnes furent émerveillées par la performance des majorettes magnymontoises. "Les Marionnettes" ont souppé chez M. et Mme Paul-Omer Blais avant de regagner Montmagny.



- Tapis dans toutes les pièces
- Poêle 30"
- Chauffage électrique
- Réfrigérateur
- Table
- Banquettes
- Lit et bureau
- Fenêtres doubles

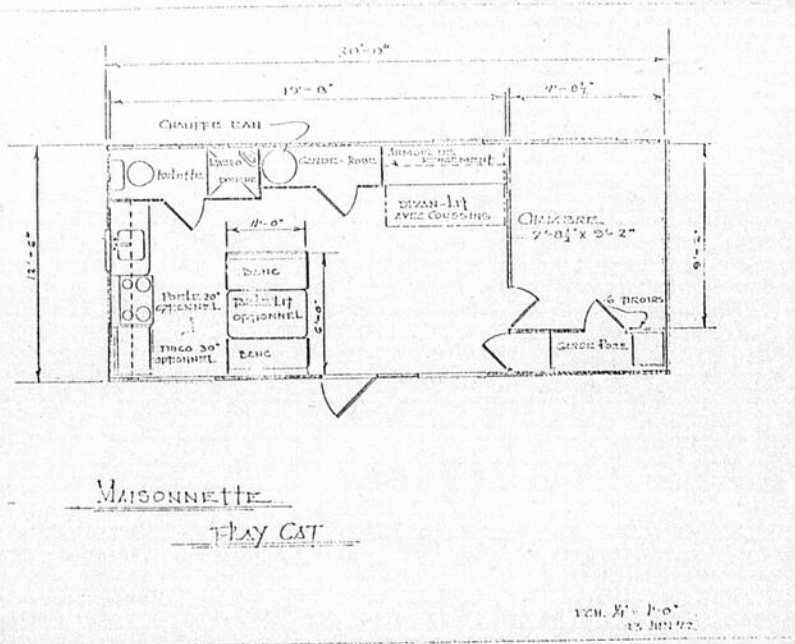
\$4795.00

EXPO-CAMPING



248-2228

Route Trans-Canada 20, sortie 232



en passant

Empêchez CAM de se briser la trompe!

Maintenant qu'il est devenu citoyen à part entière de Montmagny, CAM sera appelé à se promener partout dans la Cité; il faut le prévenir des coins dangereux, notamment l'intersection de la rue St-Jean-Baptiste et de l'avenue Ste-Brigitte.

Cette intersection est probablement l'une des plus achalandées de la Ville, et probablement aussi l'une des plus dangereuses. Il serait intéressant de connaître le nombre d'accrochages survenus à cet endroit au cours de la dernière année.

Durant les heures les plus calmes de la journée, l'automobiliste doit déjà s'aventurer avec une grande prudence à cette intersection; en venant sur l'avenue Ste-Brigitte vers le boulevard Taché, le conducteur doit s'avancer presque dans la rue St-Jean-Baptiste avant de traverser... c'est la même histoire dans le sens contraire. Puis durant les heures de pointe c'est dangereux de circuler à cet endroit.

Serait-il préférable d'avoir des feux de signalisation, ou un simple feu jaune clignotant? Il nous semble que ce coin est suffisamment "passant" pour avoir une signalisation plus adéquate.

En attendant des développements à ce sujet, prévenez CAM et empêchez-le de passer par là... il pourrait se faire briser la trompe...

L'Association des Familles Ouellet-te du Québec tiendra son congrès annuel dimanche le 3 septembre à La Pocatière. Les familles Ouellet-te se souviendront de leur ancêtre commun, René Houalet dont c'est cette année le 250e anniversaire de la mort. Il y aura une messe à 4 heures au Sanctuaire Champêtre, puis un souper sera servi à l'hôtel Victoria. Une soirée récréative clôturera cette rencontre. Bienvenue aux familles Ouellet-te de la Côte-du-Sud.

avec Gilles DUELLET



AMBULANCE SAINT-JEAN.— "La Fournée", tel était le thème de la journée de vente de pain de ménage, au profit de l'Association ambulancière St-Jean. Cette journée fut un plein succès, même avec une température inclemente. Au delà de 800 pains ont été vendus dans les deux kiosques. L'Association regroupe actuellement une quinzaine de femmes et près de 20 hommes, tous dévoués aux soins des malades à domicile et aux premiers soins lors de compétitions sportives et rassemblements de foules. (C.P.— LE PEUPLE)

Concert des Jalal, groupe musical de la foi baha'i à Montmagny

(C.P.) — Les magnymontois sont invités à assister à la projection d'un excellent film documentaire sur la foi baha'i le 4 septembre prochain à l'école Beaubien à 20 heures et à entendre le groupe musical les "Jalal".

Ce groupe fut autrefois connu sous le nom de MOZART GROUP et leur musique était empreinte du Rock acide. Aujourd'hui leur style est complètement

transformé et ils se vouent à un mysticisme intégral, qui se reflète dans leurs compositions.

Les JALAL sont actuellement à orchestrer de la musique pour un film et ils sont à préparer un concert avec l'orchestre symphonique de Saskatoon. Ils ont déjà trois films, commandités par C.B.C., à leur actif et ils veulent tout mettre en oeuvre pour percer sur la scène internationale.

AVOCAT

Me Guy Bertrand, avocat, désire assurer la population qu'il a toujours un bureau à Montmagny, au 125 rue St-Thomas.

On peut rencontrer Me Bertrand ou un de ses associés, Me Clément Richard ou Me Damien Côté, tous les vendredis après-midi à Montmagny.

On peut le rejoindre en composant:

Québec: 529-2168
Montmagny: 248-1622

Congrès des Familles Ouellet-te du Québec à La Pocatière

(G.Q.) — Les membres de l'Association des Familles Ouellet-te du Québec Inc. ont rendez-vous à La Pocatière dimanche le 3 septembre alors que se tiendra le congrès annuel de cette association.

Cette année on commémorera le 250e anniversaire de la mort de l'ancêtre commun, René Houalet.

Le programme de cette journée comprend une messe au sanctuaire champêtre de Notre-Dame de Fatima, site du monument Ouellet-te, à 16 heures. A l'issue de la cérémonie religieuse, une couronne de fleurs sera déposée au pied du monument.

Vers 17 heures 30 (5 heures 30) un souper sera servi à l'Hôtel Victoria, à Ville La Pocatière. Les activités de la journée seront clô-

turées par une soirée canadienne agrémentée de chants et danses.

Le président de l'Association des Familles Ouellet-te du Québec, M. Jean-Guy Ouellet, de Lévis, lance une invitation à tous les

membres de se rendre à La Pocatière dimanche le 3 septembre pour participer à cette rencontre.

L'Association des Familles Ouellet-te du Québec compte quelque 1.400 membres.

Très
intéressant

Equipement de

salon de coiffure
à vendre

|| Prix très avantageux pour
une future propriétaire! ||

Mme Carole C. Tremblay
248-2744

St-Cyrille

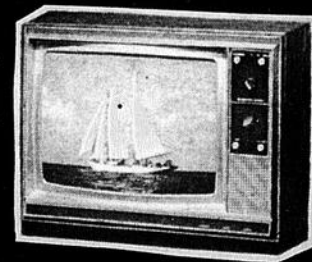
(C.P.) — Le traditionnel souper canadien des Fermières de Saint-Cyrille aura lieu le 3 septembre prochain à 17 heures 30 à la salle paroissiale.

Cette tradition remonte à de nombreuses années et un coût minimum est exigé pour ceux et celles qui veulent y participer.

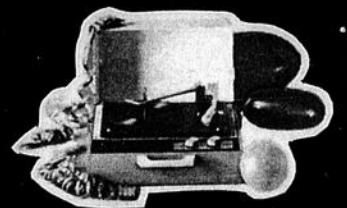
Le souper sera suivi d'une soirée canadienne avec orchestre, chants et danses.

ELECTROHOME
va toujours plus loin que l'excellence

1973



1973



1973



Venez voir
les nouveaux
modèles 1973

A.B.C. ELECTRONICS ENR.

248-1260

117, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny

O. Couture de La Durantaye

Négociations: ultime effort vendredi

Par Claude PARENT.

La situation en est restée à un point de stagnation depuis près d'une semaine dans les négociations qui opposent les employés syndiqués de O. Couture et Fils de Ladurantaye, à la partie patronale. Vendredi, soit demain doit se tenir une séance

de négociations à Québec et la partie syndicale entend maintenir ses demandes qui sont une hausse de \$0.70 l'heure pendant un an et de réduire la semaine de travail de 48 heures à 40 heures pour les employés féminins et à 44 heures pour les hommes.

Bien que la partie patronale affirme n'avoir reçu au-

cun avis officiel concernant le vote de grève, la partie syndicale continue de chercher les terrains d'entente possible.

La Compagnie O. Couture et Fils de Ladurantaye est une entreprise de transformation du lait en fromage et autres sous-produits. Elle emploie actuellement 70 personnes.

Mise sur pied d'un conseil régional de santé

(J.P.L.) - La loi 65 sur les services de santé et les services sociaux est en vigueur depuis juin 1972.

Le ministère des Affaires Sociales a confié à un groupe de travail la responsabilité de l'implantation de cette loi. Le groupe a pour mandat la mise sur pied d'un conseil régional.

Les maires de la Côte-du-Sud ont présenté MM. Laurent Caron maire de St-Anselme, Raymond Rémillard maire de St-Raphaël, Dr Cajetan Gauthier, maire de Montmagny et Raymond Normand maire de L'Islet-sur-

mer.

Chaque sous-région de la région administrative numéro 3 présenteront leurs candidats. Quatre d'entre eux seront élus au conseil d'administration. Les représentants d'autres organismes viendront s'ajouter pour former le conseil de 21 membres.

La loi 65 vise à améliorer l'état général de santé de la population et les conditions sociales du milieu en rendant plus accessibles à tous, les soins de santé et les services sociaux de toute nature.

Le syndicat des employés de la Fonderie de L'Islet quitte la CSN

(J.P.L.) - Lors d'une assemblée générale, les membres du syndicat de la Fonderie de L'Islet ont décidé dans une proportion de 96% leur désaffiliation de la CSN au profit de la CSD.

Le président du syndicat, M. Frédéric Couillard a expliqué que les membres "ne

pouvaient plus se faire comprendre à la CSN".

M. Couillard a précisé qu'il ne s'agissait pas, précisément d'un vote de non confiance en Marcel Pépin ou autres individus élus, mais plutôt un vote contre ce qu'il a appelé "le pouvoir parallèle".

Quand l'organisme est trop gros, a déclaré M. Couillard, ce sont les permanents qui prennent le pouvoir.

Le syndicat des employés de la Fonderie de L'Islet était membre de la Fédération de la métallurgie, des mines et produits chimiques.

Signature d'une nouvelle convention collective chez Nilus Leclerc Inc.

(C.P.) - C'est dans un commun accord que les employés de la Compagnie Nilus Leclerc Inc. de Ville de L'Islet ont signé une quatrième convention collective le vendredi 25 août dernier.

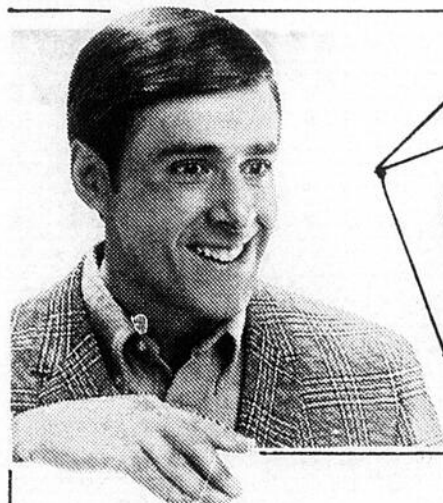
La Compagnie Nilus Leclerc Inc. emploie présentement 38 hommes et cette compagnie s'est spécialisée dans la production d'équipement de tissage domestique et artisanale.

Cet équipement est composé de métiers à tisser, de rouets et de tous les petits outils indispensables à ce travail. La convention est d'une durée de 3 ans.

CA CONTINUE! Essayez de trouver un produit pour la rentrée que les marchands de Montmagny n'ont pas!

N'oubliez pas!

Cercle des Affaires de Montmagny Inc.



Formidable!

Ce plan budgétaire!



CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT

VOUS N'ETES PAS OBLIGES DE PAYER LE DISTRIBUTEUR LORS DE LA LIVRAISON. VOUS POUVEZ REGLER LA NOTE D'HUILE DE CHAUFFAGE SUR RECEPTION DE LA FACTURE OU A LA FIN DU MOIS. D'AUTRE PART, VOUS POUVEZ UTILISER VOTRE PROGRAMME DE FACTURATION BUDGETAIRE:

Les frais annuels de chauffage sont repartis en 12 tranches égales

DE CETTE FACON; VOTRE FACTURE DE JANVIER N'EST PAS PLUS ELEVEE QUE CELLE DE JUIN. CES PAIEMENTS PEUVENT S'EFFECTUER PAR CHEQUE OU ETRE FAITS A LA BANQUE. VOYEZ-NOUS POUR TOUT CE QUI A TRAIT AU CONFORT DE VOTRE DEMEURE. CHEZ GULF, NOUS N'AVONS QU'UN DESIR: QUE VOTRE FOYER SOIT TOUJOURS CONFORTABLE, EN HIVER COMME EN ETE.

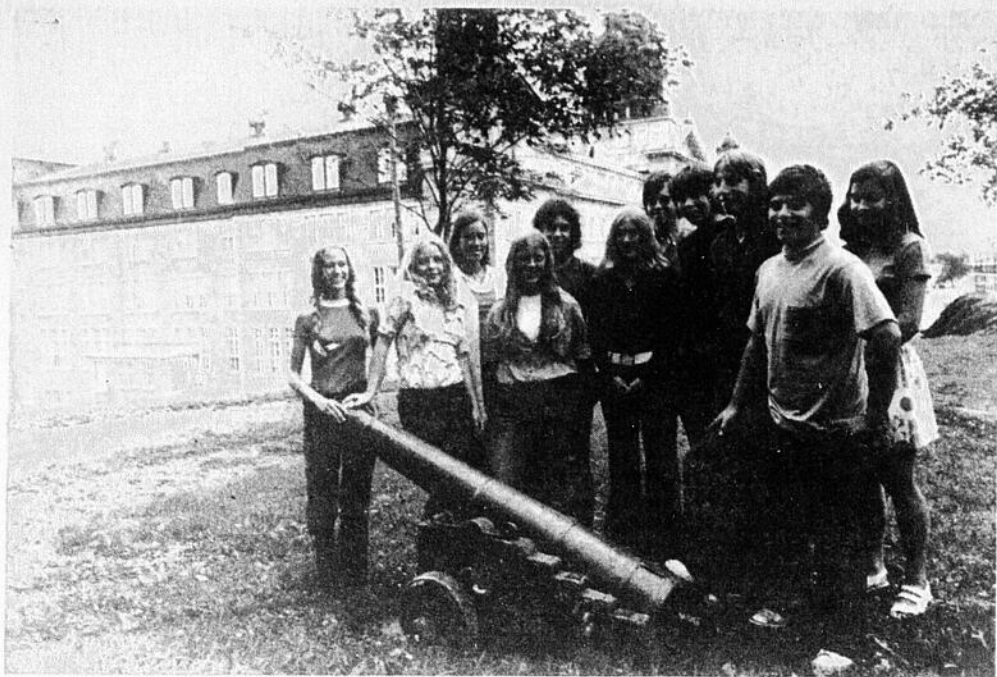
POUR UN FOYER CONFORTABLE, 12 MOIS PAR ANNEE, APPELEZ-NOUS.



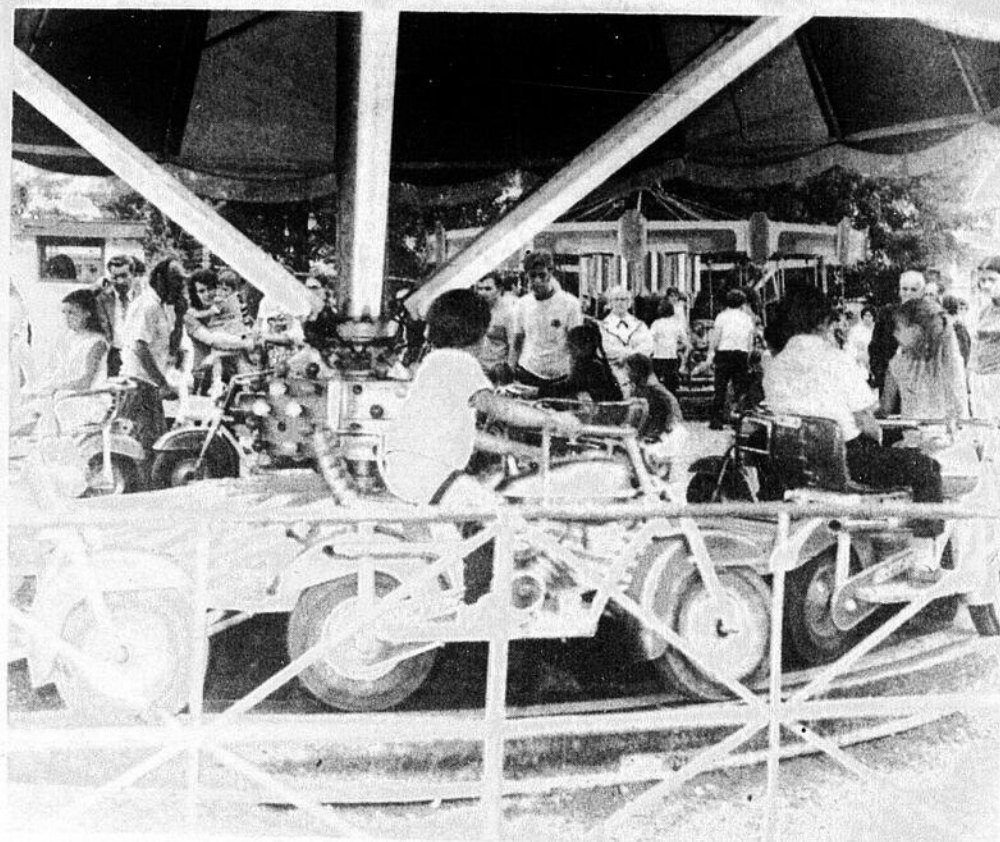
Centre de Confort au Foyer Gulf

C.P. 423, 485 Boul. Taché Est, Montmagny

Tel. 248-1419



COURS DE FRANCAIS.— Des étudiants venant de toutes les parties du Canada viennent de terminer une session d'étude de la langue française d'une durée de six semaines au Collège de Ste-Anne de la Pocatière. C'est la première fois que le Collège dispense des cours d'été pour les étudiants anglophones désirant apprendre la langue française. Sur cette photo, un groupe de jeunes s'intéressant à l'un des canons ayant appartenu au vaisseau amiral de la flotte de Sir Hovenden Walker, navire qui sombra dans le St-Laurent en 1711.



La 45e exposition agricole de St-Pascal a attiré plus de 10,000 visiteurs cette année. Une foule considérable a envahi les terrains de l'expo dimanche. (J.P.L. - LE PEUPLE).

Le Musée maritime et Expo L'Islet ont accueilli plus de 20,000 visiteurs

par J.P. LEMIEUX

Le Musée maritime et l'Exposition industrielle régionale, à L'Islet-sur-mer, ont reçu plus de 20,000 visi-

teurs depuis l'ouverture, soit une augmentation de près de 20% sur le nombre de l'an passé.

C'est ce qu'a fait savoir

M. Martin Caron, jeudi soir dernier, lors d'une rencontre réunissant une quinzaine d'industriels exposants.

L'exposition, la première du genre dans la Côte-du-Sud, est ouverte au public depuis le 11 juin. Elle fermera ses portes le 15 septembre.

Selon les statistiques recueillies par les responsables de l'Exposition, il y a eu cette année une diminution du nombre de visiteurs américains, diminution qui fut largement comblée, cependant, par un accroissement du nombre de visiteurs venant de la région de Montréal. Les visiteurs de la Côte-du-Sud ont également été plus nombreux que l'an dernier. La rencontre de jeudi avait pour but d'évaluer la première saison de l'exposition industrielle et de discuter l'opportunité de répéter l'expérience.

Les industriels ont fait savoir à la Chambre de Commerce de L'Islet promoteur du projet, leur satisfaction à la suite de cette première expérience et leur désir que l'exposition soit de nouveau mise sur pied l'an prochain.

Selon les exposants, les principaux résultats de l'expérience ont été de mieux faire connaître la région et de permettre la rencontre d'industriels.

Plusieurs ont souhaité qu'il y ait d'autres rencontres. La prochaine aura lieu dans un mois à Montmagny. Les industriels ont peut-être des problèmes communs et sentent le besoin de se regrouper.

Remerciements de sympathies

Les membres de la famille de Mme Raoul Mathurin remercient toutes les personnes qui ont manifesté leur sympathie lors du décès de Mme Raoul Mathurin, survenu le 14 juillet 1972 à Montmagny, soit par offrande de messes, soit par des tributs floraux, soit par des visites au salon mortuaire, soit par leur présence à l'église lors des funérailles.

La 45e exposition agricole de St-Pascal accueille plus de 10,000 visiteurs

(J.P.L.) — La 45e exposition agricole de St-Pascal a connu, cette année encore, un grand succès, attirant plus de 10,000 visiteurs.

L'exposition de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska, s'est terminée dimanche. Les attractions de Martin Carnaval, la lutte Grand Prix et un spectacle avec le Père Gédéon ont marqué la dernière journée.

Différents concours se sont déroulés au cours de l'exposition. Dix-sept éleveurs de bovins se sont partagés plus de \$9,000 en bourses.

La grande championne, toute race, appartenait à M. Placide Drapeau de Kamouraska.

De la race canadienne le grand champion appartenait à M. Rosaire Richard de St-Pascal et la grande championne à M. Jean Nicola Langlais de St-Philippe de Néri.

De la race Jersey, la grande championne était la propriété de M. Denis Massé de Kamouraska. Le grand champion et la grande championne de la race Ayrshire sont les bovins de M. René Massé.

Le grand champion de la race Holstein appartenait à

M. Jean Guy Michaud de St-Philippe de Néri et la grande championne à M. Placide Drapeau de Kamouraska.

Croix-Rouge de L'Islet-Sud

(J.P.L.) — La souscription de la Croix-Rouge, section L'Islet-sud a rapporté \$1,625.75. C'est ce que révèle Mme Jean-Pierre Chouinard, rédactrice pour la Croix-Rouge, à St-Pamphile.

Voici le détail des souscriptions: St-Pamphile: \$511.47; St-Marcel \$273.37; Ste-Perpétue \$220.64; Tourville \$199.60; St-Adalbert \$104.30; Ste-Félicité \$93.47; St-Omer \$72.80; comité de St-Jean Port-Joli \$150.00.

La souscription, présidée par M. Pierre Caouette de St-Marcel, était sous l'égide des Chevaliers de Colomb.

Le comité féminin, très actif, a exécuté: 220 articles tricotés, 134 cousus (couches, ensembles, camisoles, chemisettes), 7,600 tampons et compresses. Celles qui voudraient travailler au sein du comité doivent communiquer avec Mme Léonard Dubé, à St-Pamphile.

Mme Paul Caron, de St-Pamphile, responsable de la section des malades a fait savoir que la Croix-Rouge avait prêté des chaises roulantes à 22 personnes, des béquilles à 24, des marchettes à 3, cannes à 4 et des lits à 6 personnes.

QUE PEUT FAIRE LA BEI POUR VOUS?

Un de nos représentants sera à

Motel Le Martinet

de La Pocatière
jeudi, 7 septembre

Si vous désirez solliciter un emprunt à terme pour financer des nouvelles affaires ou des entreprises déjà existantes, nous vous invitons à prendre rendez-vous en téléphonant à

856-2111, J.G.F. Gauthier

bei BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

FINANCEMENT À TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES

925, Chemin St-Louis, Québec 6.
681-6341

Université du Québec
Centre d'études universitaires de Rimouski

SESSION D'AUTOMNE 1972

Cours à temps complet

Les cours débuteront mercredi le 6 septembre, à 8 heures 30.

Cours à temps partiel

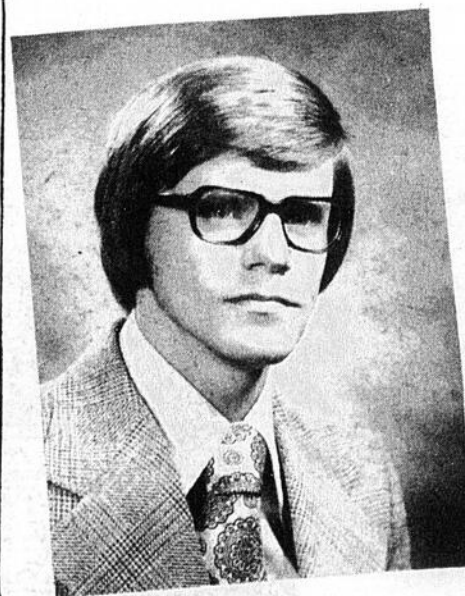
Les cours débuteront dans la semaine du 11 septembre.

Date limite d'inscription: le 7 septembre.

Les étudiants qui n'ont pas reçu le formulaire d'inscription, ainsi que toutes les personnes qui désirent se procurer l'annuaire des cours ou obtenir des renseignements sont priés de s'adresser à:

Monsieur Conrad Lavoie
Bureau du registraire
téléphone 723-1986, poste 149

Comté de Kamouraska Nouveau notaire



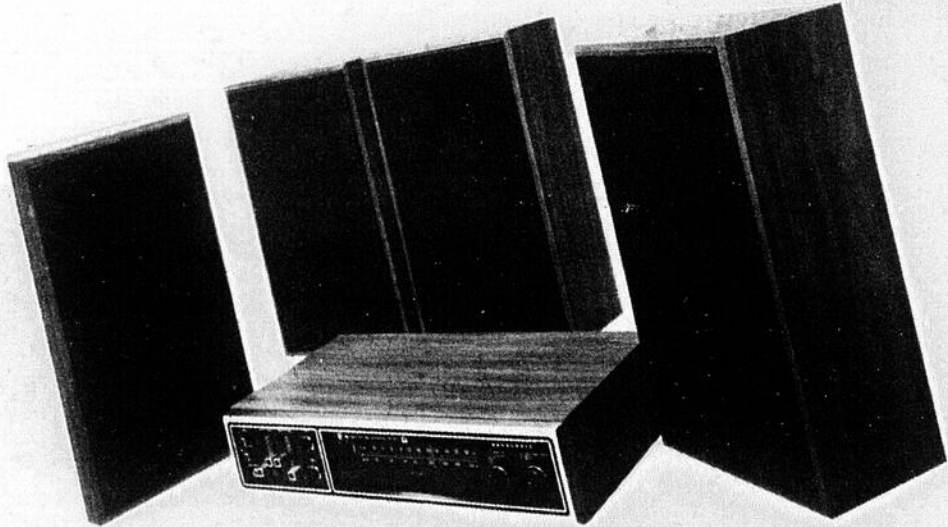
Me Hervé Lamonde, notaire et conseiller juridique est heureux d'annoncer à la population du comté de Kamouraska l'ouverture de son étude légale située à ville Saint-Pascal (604 de la rue Taché) de même qu'à ville La Pocatière (300 de la 4ième Avenue). Tél: 492-6240 et 856-3300 rés. 498-3264.

Me Lamonde a obtenu son B.A. au Collège de La Pocatière, sa licence en droit ainsi que son diplôme d'études notariales à l'université Laval de Québec. Il travaillera en association avec Me Camille Michaud, notaire, pour une plus grande satisfaction de sa clientèle. Bienvenue à tous.

**SANS
SON,
pas
d'écho,
mais si vous criez
"QUALITE"**
l'écho vous répondra...

"SAMSON"

**Venez voir les radios
et tourne-disques "PANASONIC"**



RE-7750C Le Whitney



RS-257S Le Essex



RE-7412C Le Logansport



Le R-72

**RENE
SAMSON
INC.**

81, St-Jean Baptiste
Ouest, Montmagny

248-0210

L'Oncle Nestor répond à Mlle Denyse Thériault

Mademoiselle Denyse, La lecture de votre "rouspétage" de la semaine dernière m'a causé une indicible joie, une joie presque sadique!... C'est toujours un immense bonheur pour un mâle de faire éclater ainsi une petite (ou une grosse peut-être) *CREATURE* du bon Dieu!... Mademoiselle, vous "rouspétâtes" à mon article, mais vous n'y répondîtes pas!

Je passe sous silence, les quelques attaques personnelles dont vous m'avez gratifié pour ne souligner qu'un point dans lequel vous "broutez" magistralement.... Les droits de l'homme!....

La Ligue des DROITS de l'homme, ditez-vous, est là pour DEFENDRE les DROITS de l'être humain. Je suis totalement d'accord avec vous!... Mais là, où ne s'accorde plus, c'est lorsque vous négligez de souligner que cette

même Ligue se doit de protéger les droits des honnêtes gens. Selon ce que vous laissez sous-entendre il n'y aurait pas de place pour les offensés dans cette protection humanitaire. Mademoiselle Denyse, vous semblez atteinte du mal chronique moderne qui envahit le Québec actuellement!... En effet depuis quelque deux ans, on s'acharne à détruire l'ORDRE établi. Seriez-vous victime de cette tendance?.....

Quand on veut une révolution socialiste pour ne pas dire communiste, il y a deux moyens à prendre absolument:

1o Détruire la bon renom des juges et ridiculiser la magistrature et les tribunaux!....

et 2o Détruire l'autorité des forces de l'ordre, de La police!....

Comment arriver à cela? Rappelez-vous les derniers procès retentissants que tous connaissent et vous

seriez convaincue de ce que je viens d'affirmer. Dommage Mademoiselle, que vous n'ayiez pas eu la chance d'être à SEPTILLES lors des récents troubles, vous eussiez sans doute changé d'avis sur le travail de la POLICE!.... Mais c'est parce que des GENS comme vous, Mademoiselle, se contentent de rouspéter au lieu de raisonner que de tels incidents se produisent!.... Et c'est bien regrettable.

Vous parlez de ma "fi-nesse"!... Je vous en remercie beaucoup et si j'en ai eu juste assez pour vous faire éclater, je m'en excuse, ... je ne savais pas que j'en avais!.... Pour ma part, je vous trouve d'un haut comique, e vous en félicite. A la suite de la parution de la vôtre, je crois bien que le Gérant du Journal vous offrira une chronique hebdomadaire, ce serait tellement mieux que d'infliger la lecture des "ANERIES" de l'Oncle Nestor!.... à condition que le sens de l'humour des lecteurs soit plus développé que le vôtre.... bienentendu!....

Enfin, je ne voudrais pas terminer, sans vous féliciter, mais sans ironie aucune, cette fois, pour votre patience extraordinaire, une vraie patience de Maitresse d'école qui vous a fait lire pendant plus d'un an les "élucubrations" énonçantes de Nestor!

Vous êtes certainement un "AS" dans ce domaine de la persévérance. Moi, je dois me contenter de lire vos braiments rouspétés....

Cette semaine, chère Denyse, je suis absolument certain, que vous avez cherché rapidement l'article de l'Oncle Nestor pour lire la présente et que vous continuerez encore de le faire régulièrement... en cachette parfois.... mais régulièrement quand même. Cette semaine, il sera particulièrement intéressant en "âneries" car il parlera de votre rouspétarie!....

Quant à vous imaginer, que le JOURNAL LE PEUPLE puisse devenir un JOURNAL aussi monotone que le sens ménopausal de votre humour... je le regrette, mais ce JOURNAL est UN "HEBDO A 1" qui n'est pas près de s'andropaiser de si sottie manière. La monotonie, c'est ça qui tue un journal, c'est ça qui tue toute JOIE!....

Ce n'est pas à vous, chère Denyse adorée, qu'on pourrait adresser un tel reproche, car vous DROLE! DROLE!

Revenez chérie, c'est tellement *le FUN* de vous lire!!!!!!.....

Sincèrement,
Nestor.

Education Permanente au CEGEP

Le service de l'Education Permanente du CEGEP de La Pocatière, annonce la tenue de cours d'automne de niveau Collégial et Universitaire aux adultes de la région, dans les catégories suivantes: Formation générale ou de niveau collégial, Formation professionnelle qui sont des cours subventionnés et des cours de Formation de maître de niveau collégial et post-collégial ainsi qu'universitaire, en collaboration avec l'Université du Québec.

Il est à noter que des cours de culture populaire sont également dispensés. La base de l'admission est une 12e année ou l'équivalent.

Les cours décrits dans le prospectus d'automne 72 sont dispensés à La Pocatière, St-Pascal, Montmagny, L'Islet, St-Jean Port-Joli, St-Paul, Ste-Perpétue et St-Pamphile.

LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION EST FIXEE AU 1er SEPTEMBRE.

MOT INCONNU

S	E	C	A	N	T	E	E	H	T	U	M	I	Z	A
E	S	Q	E	N	I	M	N	O	Y	A	R	A	N	D
E	B	U	N	P	E	E	A	X	U	O	T	G	E	E
R	T	R	T	I	N	R	I	U	T	L	L	C	E	N
U	R	E	U	B	C	F	D	E	E	E	I	G	D	O
G	A	A	R	O	O	F	E	D	C	M	R	X	U	L
I	I	L	T	R	C	I	M	A	A	A	I	R	O	Y
F	T	U	V	I	A	H	L	L	M	D	E	A	A	P
L	E	I	N	E	U	O	E	D	S	G	O	E	N	E
L	T	M	G	L	D	R	E	R	I	U	R	T	G	H
I	N	A	T	O	N	D	E	R	C	E	C	I	I	C
P	E	N	O	C	O	E	N	I	G	L	D	O	L	E
S	R	Y	E	E	R	E	H	P	S	E	E	R	F	L
E	T	D	E	L	A	N	O	G	A	I	D	D	E	F

Probleme No: 22

UN MOT DE 9 LETTRES

FIGURE DE MATHEMATIQUE

A	Courbe	F	R
Angle		Figure	Ratio
Aximuth	D	Flèche	Rayon
	Décimal	Focus	Reis
	Degré		Rond
B	Delta	L	Roue
Barre	Diagonale	Ligne	
	Dièdre		S
C	Droite	M	Sécante
Calcul	Duex	Marge	Sphère
Carré	Dix	Médiane	
Cercle	Duo	Mine	T
Chiffre	Dynamique	O	Toux
Cinq		Obtus	Trait
Conique	E		Trente
Corde	Ecole	P	V
Cosinus	Ellipse	Pylone	Vingt

Solution de la grille précédente: LIMOUSINE

mini-loto TIRAGE: VENDREDI, 25 AOUT

70628 20 GAGNANTS DE \$5000.
0628 160 GAGNANTS DE \$ 500.
628 1620 GAGNANTS DE \$ 100.

PAUL BRETON READY-MIX Enr.
TRANSPORT GENERAL BETON PREPARE
LOCATION DE MACHINERIES

PIERRE - SABLE - GRAVIER
Excavation - Remplissage
Terrassement

44, rue St-Thomas - Montmagny
Plan : 248-3472

IMPRIMERIE Le Peuple Ltée
7, RUE DU PEUPLE - MONTMAGNY

NOTRE TRAVAIL EST GARANTI

DEMANDEZ NOTRE REPRESENTANT ET IL PASSERA VOUS VOIR
TEL.: 248-0533

Nous imprimons de tout

Unité Sanitaire

Lundi 4 septembre Fête du Travail.
Mardi 5 septembre Visites à domicile: hygiène pré et postnatale. Hôtel-Dieu: Clinique de BCG.

Mercredi 6 septembre Visites à domicile: hygiène pré et postnatale. Unité Sanitaire: Radiographies des poumons de 1 hre 30 à 3 hres 30 P.M.

Jeudi 7 septembre Visites à domicile: hygiène pré et postnatale. Unité Sanitaire: Clinique de puériculture de 2 hres à 4 hres P.M.

Vendredi 8 septembre Visites à domicile: hygiène pré et postnatale. Hôtel-Dieu: Clinique de BCG.

PHARMACIE MONTMAGNY ENR.
VOUS TROUVEREZ

un grand choix de cadeaux tels que
COSMETIQUES-KODAK-CHOCOLATS "Laura Secord"

Deux pharmaciens licenciés à votre service | Livraisons gratuites | Commandes postales acceptées

Roger Blanchet, B. A. L. Ph. prop.
114, AVE DE LA GARE MONTMAGNY
TEL.: 248-0343

MONTMAGNY READY MIX
"BETON PREPARE DE MONTMAGNY"
-Service -Prix -Qualité

PLAN NO. 1: 248-0953
ROUTE TRANS-CANADA, MONTMAGNY

PLAN NO. 2: ST-RAPHAEL, BELL., Que. 243-2102
PLAN NO. 3: VILLE LA POCATIERE, Kam. 856-3409

Jean-Paul Morin Inc.
55, Ave Valcourt Montmagny

Excavation
Terrassement - Asphalte
Québec et banlieu: 884-2851
Tél: Bureau: 248-1611

Les Réparations de Meubles Enr
R. Boissonneault Prop
Décapage - Peinture - Ebénisterie

TOUT TRAVAIL GARANTI
Vente - Achat Meubles Anciens
Encadrements-ect.

Représentant Peinture BENJAMIN MOORE
176 6è Avenue Bur: 248-4828
Rés: 248-0192

La population de L'Islet-Nord est favorable à une régionalisation des loisirs

par J.P. LEMIEUX

La population de L'Islet-Nord, soient les municipali-

tés de St-Cyrille, St-Eugène, Ville de L'Islet, Bonsecours et L'Islet-sur-mer, est favo-

rable dans une large proportion à un regroupement au niveau des loisirs.

C'est ce que révèle le travail d'un groupe d'étudiants de la région, effectué dans le cadre du programme Perspectives-Jeunesse et remis mardi aux autorités concernées. Sur 803 personnes interrogées, 693 se sont prononcées pour la régionalisation des loisirs, 46 contre et 74 indécis ou sans réponse.

Les résultats de cette étude sont contenus dans un volumineux rapport, près de 200 pages, bien fait, et qui a le mérite d'être le premier

dossier complet sur le sujet dans les loisirs dans cette région.

Les répondants favorables à la régionalisation ont

souligné que les avantages seraient un budget plus important qui amènerait un personnel plus compétent, une organisation plus solide et la possibilité d'avoir des subventions gouvernementales.

Ceux qui se sont prononcés contre, ont fait valoir que le transport, dû à l'éloignement des municipalités, constituerait une difficulté. Ils ont de plus souligné une certaine jalousie à propos de l'emplacement d'un éventuel centre, le coût exorbitant pour l'aménagement d'un terrain et l'achat d'équipement et enfin une incertitude face à la participation des gens.

"On sait qu'au départ, la

régionalisation n'élimine pas les centres de loisirs de chaque municipalité. On sait aussi que la régionalisation sera profitable si, et seulement si on veut progresser dans le domaine des loisirs. Enfin on sait que la régionalisation ne peut se faire à très court terme, soit dans quelques jours, mais plutôt dans quelques mois".

Les membres du projet proposent une marche à suivre pour réaliser cette régionalisation. Le rapport suggère plusieurs rencontres entre les centres de loisirs et les municipalités, et la formation d'un conseil régional de douze membres.

Non participation et manque d'information

(J.P.L.) — "Pour stimuler les gens à la participation, l'étape la plus importante se trouve au niveau de l'information". Telle est l'une des constatations à laquelle est arrivé le groupe d'étudiants du programme Perspectives-Jeunesse qui remettait officiellement mardi son rapport final.

"Dans chacune des cinq municipalités on peut vérifier qu'il ne se donne aucune information valable tant au niveau du conseil municipal, du centre de loisirs que des clubs sociaux. On remarque que les rares feuillets reçus étaient surtout orientés afin d'inviter les gens soit à des corvées ou à des activités organisées dans le but de se faire des fonds".

Les auteurs du rapport soulignent l'importance d'une information régulière pour soutenir l'intérêt, mais notent également que les responsables sont bénévoles et souhaitent l'embauche d'un animateur à temps plein.

Quant à la participation, l'équipe de Perspectives-Jeunesse signale que "plusieurs répondants n'adhéraient pas à des clubs sociaux à cause d'un manque d'intérêt et d'information. Par contre parmi ceux qui sont membres, on remarque que leur participation aux activités et aux réunions est plutôt nulle." Le rapport suggère aux clubs sociaux de repenser leur orientation et d'organiser des activités répondant aux besoins de la population.

Le rapport étudie également les relations entre les centres de loisirs et les conseils municipaux et constate que les centres ne demandent qu'une aide financière aux conseils municipaux. "Il serait peut-être bon de les inviter à participer plus activement à la cause des loisirs".

Enfin, les étudiants soulignent l'importance que prend la télévision dans la vie familiale: "Elle invite les gens à la passivité, à tout recevoir sans effort,

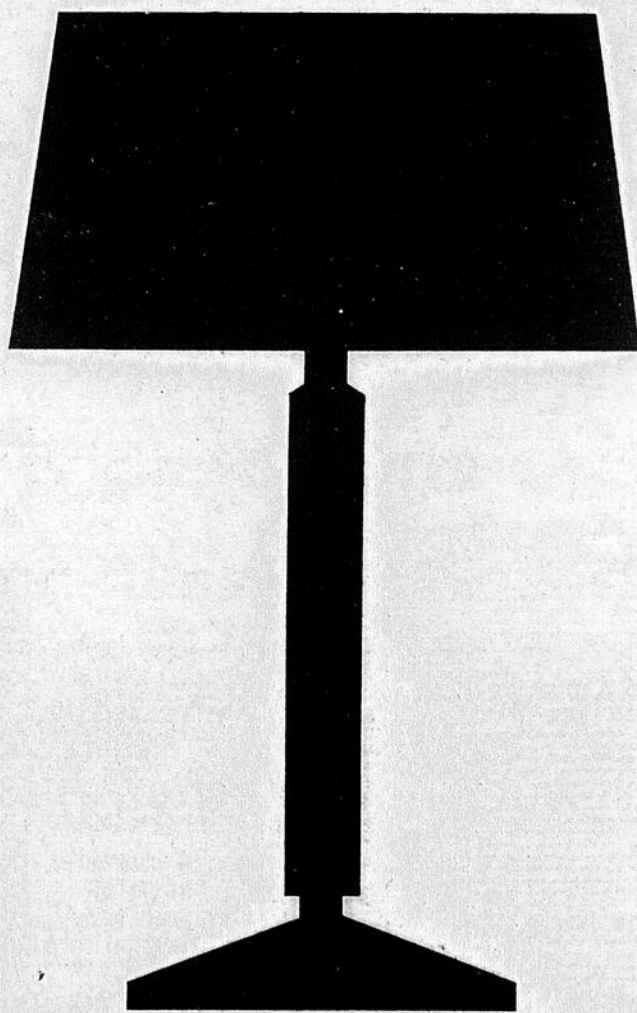
elle détruit en eux les possibilités de se créer des loisirs, de prendre l'initiative de s'organiser des activités". Le rapport précise que les centres de loisirs ont un rôle à jouer pour donner aux gens la possibilité de s'exprimer.


Beaucoup plus qu'une simple lampe

Exigez la lampe-étude COLLÈGE portant l'étiquette verte de l'Association canadienne de l'électricité.

La lampe-étude Collège a été conçue par des ingénieurs en éclairage pour donner un éclairage scientifiquement équilibré, un éclairage idéal qui assure acuité visuelle et protection de la vue.

La lampe-étude Collège diffuse un éclairage uniforme sans ombre ni éblouissement. Munie d'une ampoule de 200 watts, elle assure une intensité minimale de 70 bougies/pied sur toute la surface de travail. A raison de quatre heures d'utilisation par jour tout au long de l'année scolaire, elle ne coûtera qu'environ \$1.70 d'électricité, soit moins de 1¢ par jour. Un article fort apprécié pour le retour en classe.



 Hydro-Québec

Guy Bélanger

votre représentant Molson, c'est un gars bien de chez nous, fier de son choix

Salut!



d'la Molson c'est ce qu'on boit chez nous.

Qui est le Père Roger Aboteyuure?

(C.P.) - Né en terre africaine, le Père Roger Aboteyuure, est venu nous trouver pour nous parler de son pays natal et des aspirations de cette terre lointaine géographiquement, mais tellement proche au niveau de ses idéaux et de son désir de développement.

De parents anémistes, croyant en la survie après la mort, mais croyant aussi en la valeur de sacrifice matériel comme le besoin de nourriture des âmes par l'apparition de maladie ou de désastre naturel, il fut corréti au catholicisme lors d'une maladie. Son père est conseiller dans la direction de la tribu, il possède cinq femmes et ils sont 25 enfants.

A l'âge de sept ans, le Père Aboteyuure fut victime d'une méningite et les Pères Blancs l'ont baptisé en danger de mort. En remerciement de sa guérison, son grand-père a décidé de le faire instruire et c'est dans la plus proche ville, Balgatanga qu'il put faire un cours primaire et secondaire pour ensuite se rendre à Tamali, ville distante de 100 milles de Balgatanga, pour faire son cours classique et choisir la prêtrise.

Une fois ce choix réalisé, il se rendit à Montréal pour y faire sa théologie et c'est à cette époque qu'il commença à connaître des québécois en plus d'étudier le français. De 1963 à 1965, il réussit à connaître une foule de gens intéressants et fut

même un visiteur de la ville de Montmagny. Les enfants toujours à la recherche de nouveautés n'ont pas manqué de voir cet homme de couleur et ils ont saisi l'occasion d'entendre des histoires de voyage, de coutumes lointaines et toujours fascinantes. Les parents de ces enfants n'ont pas manqué de l'inviter à leur table et il considère ces gens comme de bons amis qu'il n'est pas prêt d'oublier.

En 1965, il fut ordonné prêtre à Montréal par le Cardinal Léger, alors archevêque de Montréal. Il retourna dans son pays pour y exercer son ministère dans une paroisse pendant un an pour ensuite avoir la charge administrative de l'affectation des professeurs dans le diocèse et répartir dans 80 écoles les effectifs, toujours trop réduits du corps professoral.

Il nous est revenu dernièrement pour suivre un brevet d'enseignement à l'Université Laval et il est à la recherche de fonds pour la construction d'un centre d'accueil et d'hébergement pour les jeunes de son pays.

L'Afrique est actuellement à construire son avenir et pour arriver à relever le niveau socio-économique de la population, il a fallu établir des priorités dans l'utilisation des ressources. Le potentiel est là, il faut le faire fructifier. L'un des principaux problèmes auquel il doit faire face avec beau-

coup de largeur d'esprit, est la polygamie. Un homme peut avoir plusieurs femmes et une femme qui donne naissance à un enfant se doit de se priver du contact des hommes pour deux ans et demie. Allez donc demander à un homme d'en faire autant face aux femmes. Devant cette pratique, dans un pays où les moyens anti-conceptionnels sont aussi rares que la neige, il y existe une sorte d'arrangement entre la nature et la société. Cet arrangement est la possibilité pour un homme de prendre autant de femmes qu'il peut en faire vivre.

Le mariage, réglé par les parents de la fille, est accompagné d'une dot qui est fixée à quatre vaches par femme. Bien que l'Etat défraie le coût de l'enseigne-

ment, peu de jeunes dépassent l'enseignement primaire.

Le Père Aboteyuure est actuellement à la recherche de fonds qui permettront la construction de son centre communautaire et d'hébergement. Pour cette réalisation, il lui faudrait environ \$50,000.00 et il accepte tout don. En homme pratique, il est prêt à faire tous les déplacements nécessaires pendant la période des vacances. Toute personne intéressée peut faire parvenir ses dons à: Le Père Roger Aboteyuure, Grand Séminaire de Québec, Cité Universitaire, Québec 10.

Ayant de nombreux amis dans la ville de Montmagny, il tient à les remercier chaleureusement pour leur chaleureux accueil et leur générosité à son égard.

Fête des chasseurs à Cap St-Ignace, dimanche

(C.P.) - Nous tenons à rappeler que c'est le dimanche 3 septembre prochain, à Cap St-Ignace, qu'aura lieu la St-Hubert.

Rappelons que cette fête a lieu en l'honneur du patron des chasseurs. Cette fête est l'objet de festivités empreintes de faste et de décorum en Europe. En Amérique du Nord, c'est une exclusivité de cette paroisse vieille de trois siècles.

Cette célébration fut instituée l'an dernier et devant le vif succès, on a décidé de renouveler l'expérience.

La musique sera assurée par le Quatuor de cors de chasse et par Sylvain Doyon à l'orgue.

L'après-midi est consacré à une partie récréative, soit une chasse au faisan sur le terrain du Club du faisan à collier.

Bienvenue à tous!

LABRECQUE & FILS ENR.

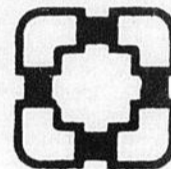
ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE ET CHAUFFAGE

Distributeur des Fournaises Flamidor et Power Matic

VENTE - INSTALLATION ET REPARATION.

Peinture Nationale - Outils électriques et manuels

FACILITE DE PAIEMENT. JUSQU'A 10 ANS POUR PAYER.



358,

Bld

Taché Est,

Montmagny

248-1261

248-2430

248-1745

248-1948

259-7980

**CANADA
RUSSIE
en
COULEUR**

AVEC UN TÉLÉVISEUR-COULEUR

Tout sur le même toit: VENTE-SERVICE-FINANCE

EN SPECIAL

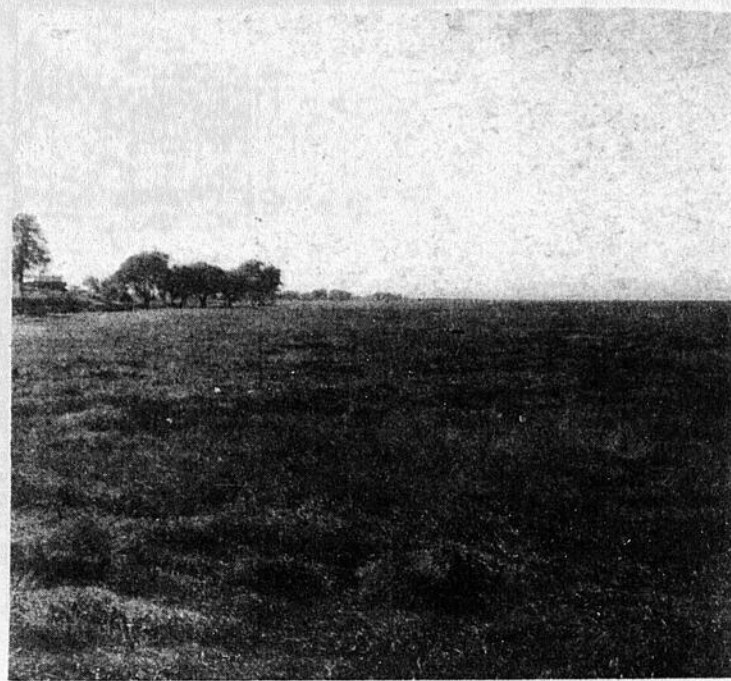
Télécouleur AccuColor Super-90
Modèle CCD-910
à écran géant de 26" (315 po. car.)

RCA

GENEST ELECTRONIQUE
248-2909
82, rue St-Thomas, Montmagny



ON A BOUGÉ!



Cette année plus que jamais Montmagny attend avec fierté l'arrivée des grandes oies blanches.... Les battures sur lesquelles ces oiseaux s'arrêtent ont été nettoyées au cours des dernières semaines.

Des dizaines d'hommes de Montmagny et de la région ont travaillé à ce projet présenté par l'Association de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet Inc., et accepté par le Gouvernement du Canada dans le cadre du Programme des Initiatives locales.

Les magnymontois se réjouissent de la réalisation de ces travaux et souhaitent maintenant la bienvenue à tous les voyageurs pour qu'ils viennent dans notre Ville et dans notre région lors du passage des grandes oies blanches.

Au Canada, ça bouge; à Montmagny, on a bougé!



GRANDE FETE au blé d'Inde

offerte à tout le public de la région!

Où?
au Manoir du Vieux Quai,
à Cap St-Ignace

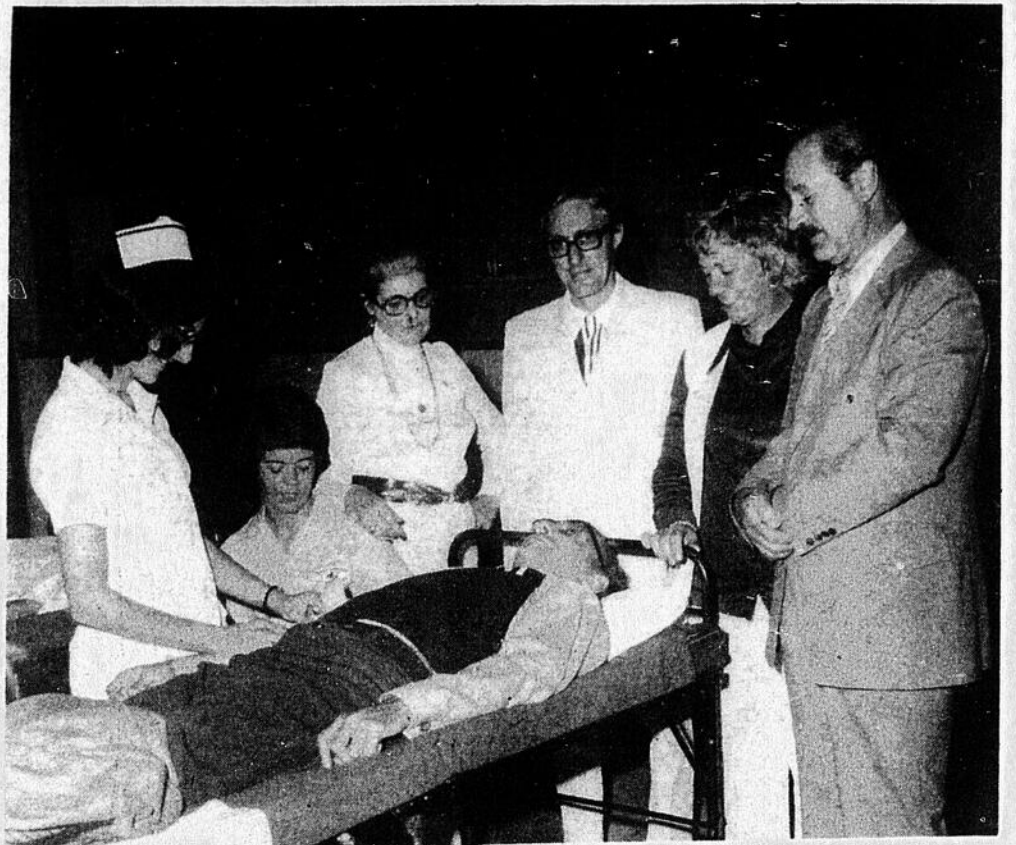
- ADMISSION A PRIX
- TRES POPULAIRE!
- Adultes \$1.00
- Enfants .25¢

Venez vous régaler et vous divertir dès
2 hres p.m.

Association de Chasse et Pêche Montmagny-L'Islet Inc.



CROIX-ROUGE A ST-PAUL.— Une clinique de sang avait lieu à St-Paul lundi soir, et l'objectif de 125 chopines fut dépassé puisque la Croix-Rouge a recueilli 130 chopines de sang. Sur cette vignette, le maire de St-Paul, Mme Noëlla Coulomb-Blais remet un sac de sang à Mlle Hélène Boucher sous les yeux de M. Léopold Chamberland et de Mme Thérèse Lechasseur-Cloutier, respectivement président et vice-présidente de la campagne. Les responsables de cette clinique remercient les hôteliers, les marchands et les nombreux bénévoles qui ont contribué à cette réussite. (G.O.— LE PEUPLE)



SOUS LES YEUX...du directeur régional, le Colonel Paul Richard, de la présidente du district, Mme Liliane Charbonneau, du président d'honneur, M. Gaston Cloutier, de la vice-présidente de la campagne, Mme Thérèse Lechasseur-Cloutier, de Garde Bouffard et de Mlle Thérèse Donaldson, le curé de St-Paul, l'abbé Léopold Ouellet s'apprête à donner de son sang. L'abbé Ouellet est au nombre des 130 personnes qui ont donné de leur sang lundi soir à St-Paul où l'on a recueilli le plus grand nombre de chopines depuis quatre ans. (G.O.— LE PEUPLE)

Comparez vous choisirez Westinghouse

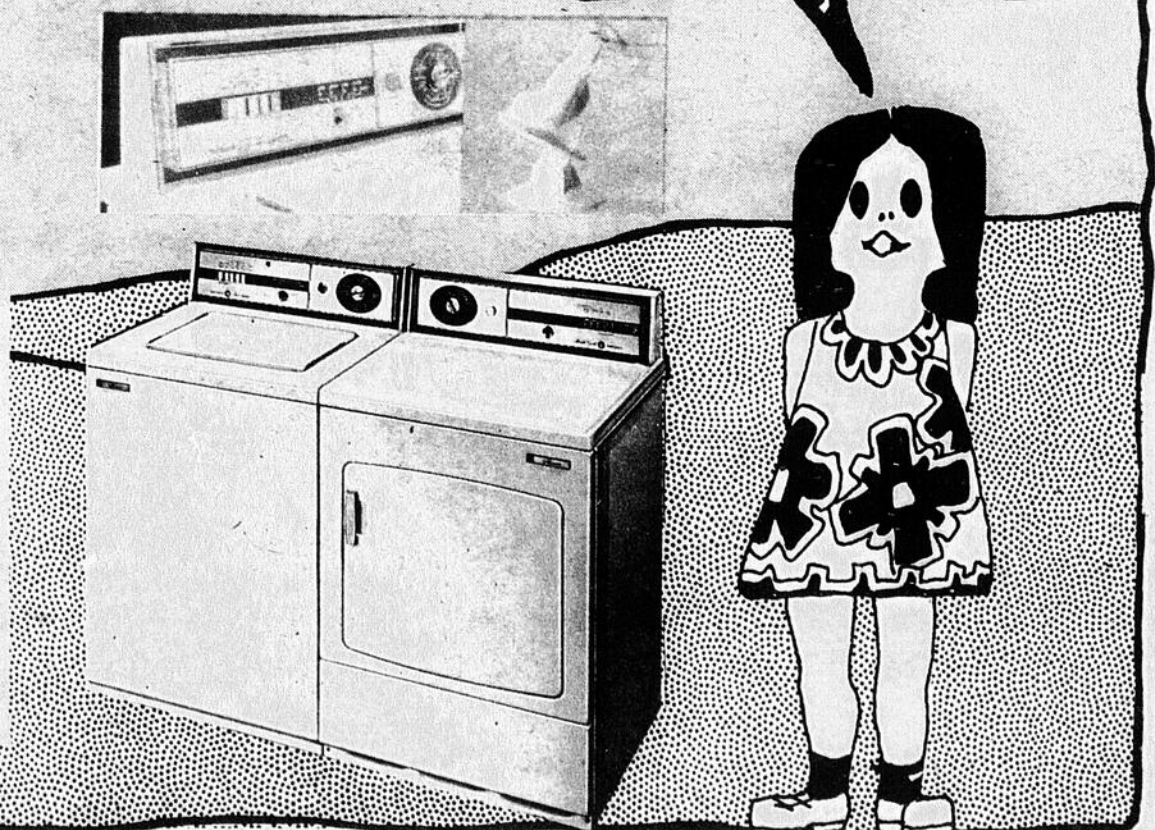
Le désert,
ca sèche,
mais pas autant
qu'une sècheuse...
"Westinghouse"

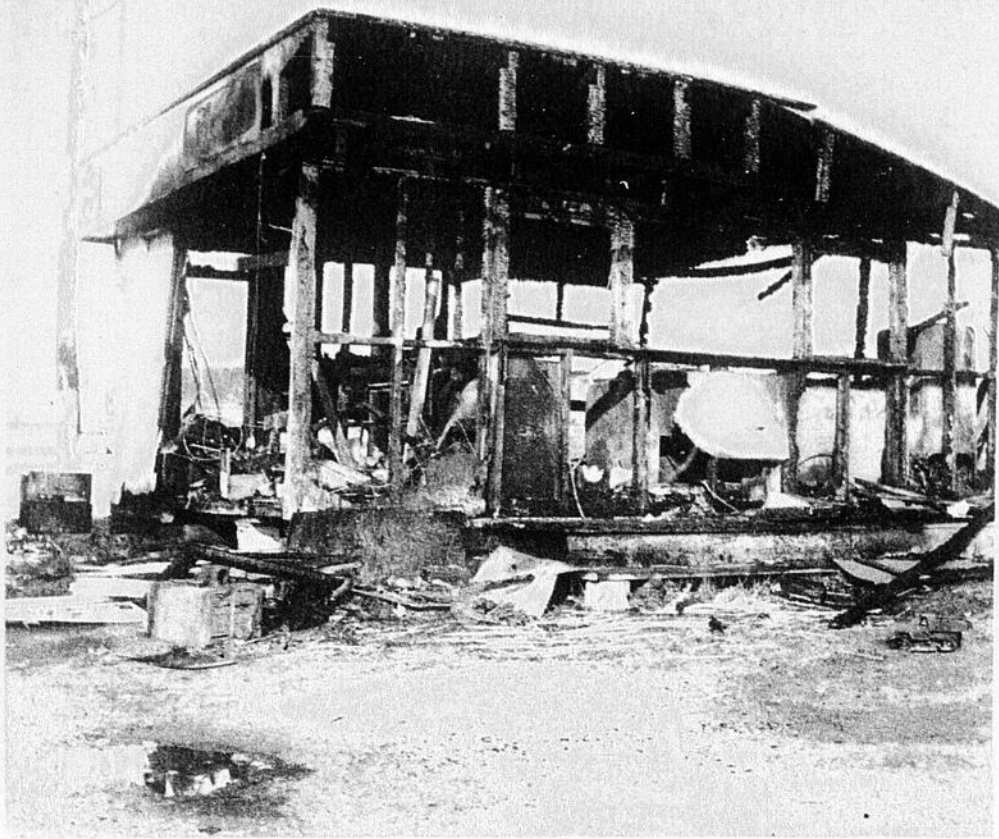
Maman m'a dit que son lavage est plus rapide depuis qu'elle a acheté sa lessiveuse et sa sècheuse au...

Salon du Meuble
de Montmagny Enr.

144, Ave de la Gare,
Montmagny
248-3591

Lessiveuse		Sècheuse	
<i>Monaco</i>		<i>Monaco</i>	
Modèle	LA590M	Modèle	DE590M
• Capacité de 16 lbs.		• Quatre contrôles à boutons-poussoirs.	
• Agitateur enlevable de grand rendement, plus agitateur de "Lavage à la main" pour tissus délicats.		• Choix de trois températures (Régulière, Faible et Agitation à l'air).	
• Choix de cinq températures d'eau à boutons-poussoirs.		• Cycle spécial de Séchage Automatique pour vêtements de Pressage permanent.	
• Deux vitesses—normale et délicate.		• Chronométrage à trois cycles.	
• Trois cycles de chronométrage, y inclus 'Stop 'n Soak' pour pré-trempage.		• Action culbutante par Pales Croisées pour séchage uniforme.	
• Niveau d'eau variable.		• Bouton de Démarrage de Sécurité.	
		• Signal de Rappel automatique vous disant quand le cycle est complété.	





ST-VALLIER.— Le feu a complètement détruit le Casse-Croute St-Vallier dans la nuit de dimanche à lundi. Le tonnerre semble en être la cause de ce désastre. Le Casse-Croute St-Vallier était la propriété de M. Clément Godbout, de St-Vallier, et les pertes sont évaluées à \$3,500 ou \$4,000. M. Godbout ne sait pas encore s'il reconstruira un autre casse-croute. Ce commerce fut ouvert ce printemps et aux dires des voisins, il fonctionnait à plein rendement. (C.P.— LE PEUPLE)

Ste-Sabine

MARIAGES

Bernard - Bizier - Samedi le 2 septembre à 7 hres 30 p.m. s'uniront en l'église de Ste-Sabine M. Gilles Bernard de St-Cyprien à Mlle Diane Bizier de Ste-Sabine. Carrier - Fournier - Samedi le 2 septembre à 6 hres p.m. s'uniront en l'église St-Camille M. Viateur Carrier de Ste-Sabine à Mlle Marguerite Fournier de St-Camille. Lamontagne - Talbot - Samedi le 2 septembre à 10 hres a.m. sera uni en l'église St-Anselme André Lamontagne de St-Marcel, Pointe aux Trembles à Mlle Madeleine Talbot de St-Anselme.

Nos meilleurs vœux aux époux!

REMERCIEMENTS

La famille Louis Guillemette de St-Just voudrait remercier tous ceux et celles qui leur sont venus en aide lors de l'incendie qui a détruit leur foyer le 20 juillet. Merci à tous.

M. Mme Louis Guillemette St-Just Bretonnière P.Q.

DECES

Le 10 août à St-René de Beauge est décédée Dame Florida Therrien épouse de feu M. Joseph Marquis. Les funérailles ont eu lieu dimanche le 13 août à 3 hres p.m. et de là au cimetière paroissial de St-René. Elle était la mère de M. Henri Marquis et Mme Noël Mercier (Georgette Marquis) de Ste-Sabine.

Fête populaire

à St-Philémon

(C.P.) — La grande fête populaire, au bénéfice des loisirs de St-Philémon doit avoir lieu les premier et deux septembre prochain.

Au programme de ces deux journées, élection et couronnement d'une reine, soirée dansante, souque-à-la-corde, souper canadien, suivi d'un bingo monstre.

Toute la population est invitée à participer à ce festival. Bien qu'il soit de courte durée, on espère donner à toute la population, une fête remplie de joie.

L'indépendance: utopie ou instrument dynamique? (Loubier)

(C.P.) — Dernièrement, M. Gabriel Loubier, chef d'Unité-Québec et député de Bellechasse, prononçait une conférence à Montréal. Le sujet de sa conférence était: "L'Indépendance: utopie ou instrument dynamique?"

Ce dernier a tenté de démontrer à son auditoire les différents points, les différentes facettes de la situation actuelle de l'idée d'indépendance face aux réalités qui nous entourent.

M. Loubier considère cette idée, l'indépendance, emballante mais il spécifie que cette idée fait partie d'un mouvement de décolonisation qui a vu le jour à la fin de la dernière grande guerre soit vers les années 45.

"Cette idée est particulièrement séduisante, de poursuivre M. Loubier, pour notre peuple, qui n'est pas intellectuellement ni matériellement sous-développé et qui a plus de raisons que bien d'autres de se sentir adulte".

Toujours selon ce dernier, cette idée d'indépendance est un besoin légitime de liberté et de dignité de tous les peuples.

M. Loubier veut raisonner avec des faits et pour lui les faits sont les questions suivantes: "L'Idée est-elle suffisamment mûre? Est-elle suffisamment réalisable dans le contexte québécois? Entraîne-t-elle l'adhésion d'une majorité de Québécois?"

Pour répondre à ces questions, ce dernier constate que l'idée de l'indépendance elle-même, semble avoir un défaut de cuirasse dans ce que sera "L'après-indépendance". Il semble que ce soit le plus dur problème des indépendantistes et des nationalistes de l'heure.

"En soi, l'indépendance ne serait qu'une étape; l'important, c'est ce qu'on fera ensuite d'un Québec souverain, c'est l'Après-Indépendance".

Devant ces divergences, M. Loubier réalise certains points où l'accord est sans contredit très fort soit: "Le rejet du statu quo, l'obligation d'une refonte du régime actuel, la création d'une société originale et dynamique et l'insertion de cette société dans un contexte

nord-américain".

M. Loubier n'est pas sans concéder que toutes les minorités ont eu à "concilier leurs impératifs culturels et leurs impératifs économiques".

M. Loubier ne peut que conclure que: "notre recul actuel est égal à notre division et aux dissensions intestines", et il ne fait aucun doute pour lui que notre priorité "siné qua non" est "de parfaire notre nation".

Pour un

AMEUBLEMENT DE BUREAU

de 1^{ère} qualité voyez

J.B. BUTEAU JR.

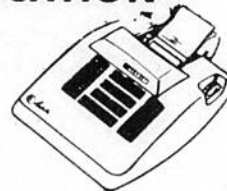
184, RUE COUILLARD, MONTMAGNY.

248-1297

Ici vous trouverez

VENTE-SERVICE-LOCATION

MEUBLES ET ACCESSOIRES
MACHINES A ADDITIONNER
CALCULATRICES
CAISSES ENREGISTREUSES
COFFRE-FORTS
MACHINES A POLYCOPIER
ET A PHOTOGRAPHIER
CLAVIGRAPHES
HORLOGES, ENREGISTREUSES



Tuyaux Bellechasse, enr.

NOEL GRENIER, prop.

Blocs de construction - Tuyaux - Transport de gravier

ST-RAPHAEL — Tél. Usine: 243-2000, Rés.: 243-2052 — CIE BELLECHASSE, P.Q.

LA CIE FERLAND & BEGIN LTEE



Bureau: 625-6411 René Begin Rés: 625-2361

INTERNATIONAL
HARVESTER
FRANKLIN Skidder
BARKO Loader

Vendeur:
Germain Ayotte

Ville Lac Etchemin,
Ctè Dorchester



VENTE-REPARATION-SERVICE

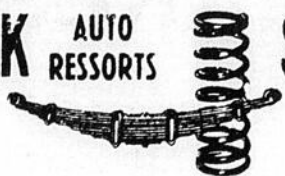
- de coussinets (bushing) sur camions de 10 roues;
- de ressorts sur camions, autobus, semi-remorques, automobiles;
- d'amortisseurs (shock), boudins (coil spring), air lift, etc...

DEPOSITAIRE
HENDRIKSON TANDEM

EQUIPEMENT
ULTRA-MODERNE

ROCK AUTO
RESSORTS

SPRING I
N C.



81 ROUTE KENNEDY, LEVIS - 837-2733

Ouvert du lundi
au vendredi jus-
qu'à 6 hres et
vendredi ouvert
jusqu'à 10 hres
p.m. Samedi,
fermé toute la
journée.



A la Régionale Pascal-Taché

La priorité: humaniser l'éducation

par J.P. LEMIEUX

"Humaniser l'éducation" telle est la priorité à la Commission scolaire régionale Pascal-Taché.

M. Raymond Coulombe, président de la régionale, qui nous accordait une entrevue vendredi dernier, a précisé que cette humanisation était déjà commencée et que des progrès seront réalisés lorsque les nouvelles structures de la loi 27 seront rodées.

Les efforts porteront principalement sur quatre domaines soient les transports, les cafétérias, l'équipement, le rôle des parents. Des problèmes d'aurité et de relation avec parents et professeurs au niveau de certaines directions d'école seront aussi étu-

dies.

Concernant le problème du transport écolier, M. Coulombe a souligné que les élèves à l'élémentaire de certains secteurs pourront retourner dîner chez eux.

La Commission scolaire étudiera sérieusement le problème de la rentabilité des cafétérias pour les élèves du secondaire. Une attention sera également portée à l'aménagement des locaux qui sont froids et plus ou moins adéquats!

Le président de la Régionale a surtout insisté sur le rôle des parents. M. Coulombe a répété que les parents sont les premiers responsables de l'éducation des enfants.

Au mois d'octobre des

comités consultatifs de parents seront formés. Les parents ont sûrement d'excellentes suggestions concernant l'humanisation des écoles, ils pourront les faire valoir.

M. Coulombe croit que si on joue le jeu, les comités de parents ne seront

pas des facades de démocratie. La Régionale entend jouer le jeu.

Par ailleurs M. Coulombe a loué le rendement pédagogique du corps professoral. Il a souhaité voir les enseignants se mêler davantage à la communauté locale et régionale.

JUBILAIRE HAITIEN.— Loin de leur terre natale, Papa Théodore et Maman Fifine, (M. et Mme Pradon Théodore) furent les invités de marque d'un groupe de magnymontois, pour célébrer, à la québécoise, leur 37^e anniversaire de mariage. M. et Mme Pradon Théodore furent les hôtes de groupes en stage de formation à la coopération internationale à Haïti. Les Théodore demeurent à Brache, petite ville en banlieue de Port-au-Prince. Ils sont planteurs de canne à sucre et considérés comme des sages parmi leurs concitoyens. Le but de ces stages de formation était de créer des noyaux d'expansion, de propagation de l'idée et de l'importance de la coopération internationale. Depuis trois ans, plusieurs groupes de la région de Montmagny ont été reçus par ce couple Haïtien. C'est en souvenir des bons moments passés ensemble que le groupe s'est de nouveau réuni et il fera voir le Québec, ses principales régions et ses différences à Papa Théodore et Maman Fifine, pendant les trois semaines de leur séjour. (C.P.— LE PEUPLE)



On l'aime bien gros



Le vrai de vrai
aux épaules larges
comme autrefois

le gros gin HENKES

169 D \$2.35 / E \$5.45 / F \$8.30

Spectaculaire

collision

frontale

à St-Gabriel:

6 blessés

(C.P.) — Un spectaculaire accident est survenu le lundi 28 août dernier, à St-Gabriel, et il en a résulté 6 blessés.

Vers les 18 heures, la collision frontale est survenue dans la localité de St-Gabriel et MM. René Corbin Yvon Lévesque et Rosaire Lizotte de St-Pacôme ont été conduits d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Lévis, dans un état critique.

M. Jules Milliard, également de St-Pacôme fut conduit à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, avec une fracture du crâne. Son état est considéré comme très critique.

MM. André Milliard et Jocelyn Lévesque ont été conduits à l'Hôpital Fatima de La Pocatière où ils ont reçu les soins d'usage.

Ce sont les ambulanciers Marius Pelletier qui se sont chargés du transport des blessés et l'agent Pierre Plante fait actuellement enquête.

**Hommage de Québec-Téléphone
aux travailleurs de chez nous**

HOROSCOPE

-  **LE BÉLIER.** Mettez de côté vos buts personnels et coopérez sans rechigner à une entreprise collective. Ouvrez toutes grandes vos oreilles, pendant les conversations autour de vous.
-  **LE TAUREAU.** Contentez-vous pour le moment du rôle de second, car les autres sentent mieux que vous d'où souffle le vent. Sortez, promenez-vous, écoutez ce qui se passe.
-  **LES GÉMEAUX.** N'espérez pas trop de cette semaine, car votre entourage vous tirera de vos éventuels embarras financiers. Vos familiers se débattent dans des difficultés semblables aux vôtres.
-  **LE CANCER.** Cette semaine, soyez patient et ingénieux, vous arriverez ainsi à améliorer votre situation matérielle. Les plans que vous élaborerez pendant la semaine se réaliseront à votre satisfaction.
-  **LE LION.** Vous aimez la bonne compagnie, c'est un bon jour pour céder à ce goût. Vos conversations vous seront profitables, mais faites preuve de tolérance et acceptez les opinions différentes.
-  **LA VIERGE.** Vous n'aurez à vous plaindre durant la présente semaine, ni du facteur ni du téléphone, l'un et l'autre ne vous transmettront que de bonnes nouvelles. Ne négligez à aucun prix vos amis.
-  **LA BALANCE.** N'indisposez pas des personnes dont vous dépendez, par des attitudes arrogantes ou cyniques. Accomplissez votre travail sans attendre qu'un autre s'en charge à votre place.
-  **LE SCORPION.** Vous réalisez des progrès lents, mais sûrs. Ne vous découragez surtout pas, car vous êtes près de toucher le but fixé. Vos efforts professionnels portent finalement fruits.
-  **LE SAGITTAIRE.** Durant cette semaine, vous rencontrerez vos meilleurs amis et vous vous en réjouirez peut-être un peu trop bruyamment. Tachez de retrouver votre calme de naguère.
-  **LE CAPRICORNE.** Ne vous réjouissez pas trop vite et ne fêtez pas votre succès avant d'avoir fourni l'effort indispensable sans lequel vous ne pouvez arriver à rien de tangible.
-  **LE VERSEAU.** Une contrariété vous mettra en rogne avec l'être aimé. Réservez-vous un moment de réflexion et tachez de retenir votre langue, car vous risqueriez de prononcer une parole malvenue.
-  **LES POISSONS.** Le départ d'un ami vous chagrine et durant toute la présente semaine vous garderez un esprit mélancolique. Vous restez, mais votre cœur lui est parti avec cette personne que vous aimez.

Directeurs de Funérailles

Laurent NORMAND
Directeur de funérailles

SERVICE JOUR ET NUIT
d'ambulance et corbillard
Cadillac
26, rue St-Louis,
Montmagny
Tél.: 248-0545

Marcel RUEILLAND
Directeur de funérailles

Ambulance et corbillard
CADILLAC
SERVICE JOUR ET NUIT
Rue de la Fabrique,
Montmagny
Tél.: 248-1363

COUPON D'ABONNEMENT

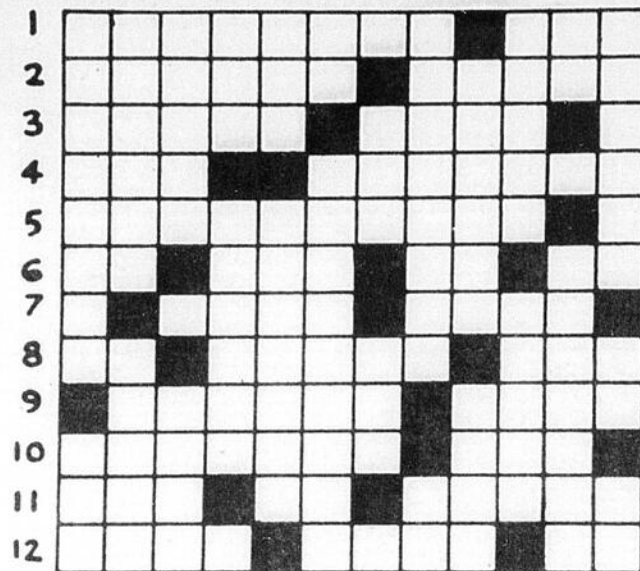
J'aimerais m'abonner au journal LE PEUPLE
pour une période de.....ans
Ci-inclus.....en paiement de cet abonnement

NOM.....
ADRESSE.....

TAUX D'ABONNEMENT RETOURNEZ A:
Canada \$5.00 pour 1 an Journal "LE PEUPLE"
\$8.00 " 2 " 62, rue St-Jean-Baptiste Est,
E. Unis \$10.00 " 1 " Montmagny, Qué.

Mots croisés

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



No 22

HORIZONTALEMENT

- 1.- Conforme aux règles--Conscience
- 2.- Exposer pour la vente--Réduire en menus morceaux.
- 3.- Petite quantité de vin ou de liqueur--Qui a une saveur rude
- 4.- Terre entourée d'eau--Du verbe prêter.
- 5.- Colletterie
- 6.- Préf. priv.--Grain du chapelet--Sym. du tour--Sym. du tour.
- 7.- Qui est formé de graisse--Courroie fixée au mors du cheval.
- 8.- Numéro, Abrév.--Lieu où l'on se met à l'abri--Sans inégalités.
- 9.- Temple en Extrême Orient--Ville de premier ordre.
- 10.- Monstre fabuleux, moitié femme et moitié poisson pl.--Un des cantons suisses.
- 11.- Oncle américain--Sym. de l'étain--Matière grasse du lait.
- 12.- Saison pl.--Prison--Conjonction.

VERTICALEMENT

- 1.- Culte rendu à la divinité--Dans la rose des Vents.
- 2.- Cheval entier destiné à la reproduction--Electuaire où il entre de l'opium
- 3.- Faire entrer dans une gare--Instrument qui sert pour attaquer ou pour se défendre.
- 4.- Ville d'Allemagne--Action de se garer.
- 5.- Général américain, il commandait le Sud--Elargissons une ouverture.
- 6.- Term. d'inf.--Chef d'Etat dans une république.
- 7.- Mesure agraire--Article défini
- 8.- Mettre de nouveau--150 en chiffres romains.
- 9.- Placer une chose dans un lieu déterminé--Habitation d'un curé
- 10.- Quantité de gerbes qu'on met en une fois sur l'aire --Faire tort.
- 11.- Pron. pers.--La centième partie du franc.
- 12.- Sym. du caesium.

SOLUTION DU PROBLEME NO 21 EN PAGE 22

Divers

17 Place de l'église
Montmagny, Qué.

**DESPRES LANDRY
ET
ASSOCIES**
INGENIEUR CONSEILS
ROBERT DESPRES ING.
BERNARD LANDRY ING.
Ligne directe avec Québec
(884-2862)
Tél: (418) 248-0622

248-3930
Remèdes d'herbages
Rolmex
**LOUIS GAULIN,
CONSEILLER**
11 Ave Ste-Brigitte
Montmagny

DENTISTE

**DR
GASTON LETOURNEAU**
Chirurgien - Dentiste
116 Ave de la Gare
(C-ntré medical)
Montmagny
Tél.: Bureau 248-3161
Résidence 248-1405

OPTOMETRISTE

Dr Jacques Deschênes
Optométriste
Examen de la vue
Lunettes
Verres de Contact
77, St-Jean Baptiste Est.
Montmagny. 248-2872

CENTRE CHIROPRA TIQUE DE CAP ST-IGNACE

Tél.: 246-5641
Dr. G.A. Paris Dr D.R. Paris
Chiropraticiens
Ouvert tous les jours du lundi au vendredi
aussi samedi avant-midi.



cartes professionnelles

Jean-Paul CLOUTIER B.A., L.S.C.
Licencié en Sc. commerciales

J. Maurice CLOUTIER B.A., LL.L.
Notaire

ST-PAUL, Co. Montmagny, P. Q.

Gaston CLOUTIER Courtier d'assurances

Guy CLOUTIER Secrétaire

Avocats

ROBERT DAVELUY,
B.A., LL. L.
Avocat procureur

Edifice Allard
Rue St-Jean-Baptiste,
Montmagny

MERCIER & GARANT
Avocats procureurs

Yvon Mercier Real Garant
B.A.L.L. B.A.L.L.

68 rue du Palais de Justice
Tél.: 248-0194
Montmagny

Notaire

Bur: Québec 527-3473
Mont.: 248-3102

GERMAIN DUMAS
AVOCAT

128 St-Jean Baptiste Est
Montmagny

Gonzague BELANGER
B.A. LL. L.
Notaire

32, rue St-Thomas,
Montmagny

Bur. Rés.
248-2592 248-1096

Comptables

"Boulangier, Fortier, Rondeau & Cie,
COMPTABLES AGRÉÉS

Maurice Boulangier, C.A.
Réal-A. Rondeau, C.A.
Raymond Kirouac, C.A.
Roland Trudelle, C.A.
Charles Rondeau, C.A.

Guy Fortier, C.A.
Paul R. Thivierge, C.A.
Gérard Beaulieu, C.A.
Guy Des Roches, C.A.
Guy Boulangier, C.A.

Antoine Kawa, C.A.
Jacques Auger, C.A.
Jacques Audet, C.A.
Conrad Létourneau, C.A.

François Gagnon, C.A.
Serge Mélançon, C.A.
Michel Beaudoin, C.A.
Clément Poulin, C.A.

Appelez l'interurbain et demandez ZENITH 47010
pas de frais d'interurbain.

TEL.: 525-4955
EDIFICE LA LAURENTIENNE QUEBEC 4

FERNAND BRETON, C.A.
Comptable agréé - Chartered Accountant

68, rue du Palais de Justice
Edifice Couillard (Suite 101)
MONTMAGNY, P.Q.

Bur. 248-1232 Rés. 248-1513

Caron, Corriveau, Renaud & Associés
COMPTABLES AGREES

Lionel Corriveau, C.A.
Gérard Laviole, C.A.
Régent Gagnon, C.A.
Gaston Bérubé C.A.
Hughes Dion, C.A.

Guy Renaud, C.A.
Berchmans Chénard, C.A.
Réal Bélanger, C.A.
Roland Pouliot, C.A.
Antonin McNicoll, C.A.

Tél.: 248-1303
15, Ave St-Magloire, Montmagny, P. Qué.
Bureaux: Montmagny, Rivière-du-Loup, Matane.

BUREAU: 1, 6e rue, Montmagny, Qué. Tél. 248-2722

RAYMOND LORTIE
B.A., D.W.S.A., C.A.E.A.U.L.

Tenue de livres - Rapports d'impôt - Administration
Successions - Organisation



Le "BOOM" du son

par Serge Fournier

Qui n'a déjà entendu parler de Martin Peltier... A l'époque où le duo "Les Marjantins", dont il faisait partie, connaissait un début de popularité, sa carrière se dessinait déjà. Martin Peltier, 24 ans, originaire de Québec se définit lui-même comme un "gars pas pressé", et il est bien résolu à ne pas brûler des étapes pour arriver au succès.



Ses efforts ne furent pas vains, car après à peine un an, Martin se classe parmi les interprètes les plus prometteurs que le Québec puisse compter... Quatre 45 tours ainsi qu'un long jeu où il interprète "Il est trop tard" de Georges Moustaki, "La légende du cheval blanc" de Claude Léveillée, "Des remords, des regrets" de Hugues Aufray, "Ceux qui ont bâti ma maison" (une adaptation de "If you could read my mind") de Gordon Lightfoot, "Nous vivons ensemble" (une des rares chansons françaises de Lightfoot), "M. Bojangles" de Jeff Walker, "Chansons d'amour" de Elton John, "Il n'y a personne" (adaptation de "Here comes the sun") des Beatles, "Si c'était possible" (adaptation de "If" de Bread) et "C'était bien la dernière chose" qu'a déjà popularisée Nana Mouskouri, lui ont déjà assuré un succès très enviable.

Martin a vu plusieurs de ses chansons atteindre la première place des palmarès... Actuellement d'ailleurs, sa chanson "C'était bien la dernière chose" est en première position au hit-parade de Radiomutuel.

Il était donc normal que les organisateurs de MUSICORAMA '72 lui donnent la chance de mieux se faire connaître du public québécois... Voilà qui est fait!



FLEURISTE DIPLOMÉE.— Madame Cécile Nicole, fleuriste diplômée, épouse de M. Roland Nicole, propriétaire de Rolland Nicole Fleuriste Enr. a suivi un cours complet à l'École Moderne d'Art Floral de Grand-Mère. En plus du cours de base Mme Nicole a fait un stage de deux semaines pour se perfectionner dans le style et la ligne qui conviennent à chaque occasion. (Publicité)

Lettres patentes au Club Lions de Montmagny

D.G.C.G. — Le ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives a accordé des lettres patentes au Club Lions de Montmagny, dont le siège est à Montmagny.

Les organisateurs de ce groupement ont pour objectif: créer et développer un esprit de générosité chez ses membres par une étude des problèmes; prendre un intérêt actif au bien-être ci-

vique, social et moral de la communauté.

La valeur des biens immobiliers que peut acquérir et posséder l'organisme est limitée à \$100.000.

Les lettres patentes ont été remises à MM. René Corriveau, Paul-André Lacroix et Raymond Caron, tous trois de Montmagny.

Un avis à ce sujet vient de paraître dans la Gazette officielle du Québec.

Nouvelles de Ste-Apolline

Avec le mois de septembre, recommence les classes. Nous souhaitons à tous les jeunes et moins jeunes, une année féconde pour l'instruction. Aux professeurs, une année remplie de succès et nous leur recommandons la plus grande prudence dans tout.

Les activités paroissiales recommenceront le 3 septembre prochain. Ces activités sont au profit de la Fabrique. Nous débuterons par un Rallye automobiles dont l'inscription se fera à partir de midi à la petite salle paroissiale. Ceux qui voudront y participer avec leur famille peuvent se renseigner auprès du responsable, M. Jean-Guy Bernard au no de téléphone 469-2560. Par la suite, le même jour à 17 heures 30, un souper canadien sera servi à la salle de l'école centrale. Pour informations, appelez Mme Joseph Talon, 469-2353 ou Mme Joseph Couture 469-2484. Le tout se terminera par une soirée canadienne avec un orchestre de choix. Que chacun se fasse un devoir d'assister aux activités de cette soirée à la salle paroissiale.

Garde paroissiale

La Garde paroissiale va bon train à Ste-Apolline et ceci grâce à la Garde Paroissiale de Montmagny qui apporte une excellente collaboration. Nous tenons à les remercier chaleureusement.

Feu

Le feu est venu balayer la grange de M. Jules Deschesnes de cette paroisse. C'est une perte complète.

Malades

Prompt rétablissement à tous nos malades et tous ceux qui ont été accidentés de la paroisse.

Mariages

Jean-Louis Côté, de la paroisse Ste-Jeanne d'Arc de Lévis, fils de feu Louis-Philippe Côté et de Dora Couture, avec Mlle Doris Dion, fille de feu François Dion et de Bernadette Blan-

chet, de Ste-Apolline.

Georges Godbout, de Ste-Bernardin de Montréal, fils de Georges Godbout et de Cécile Nicole, de Ste-Apolline avec Mlle Carmen Marceau, fille de Armand Marceau et de Nathalie Langlois de cette paroisse.

Emilien Langevin, de Notre-Dame du Rosaire, fils de Léopold Langevin et de feu Lucienne Langevin, à Gaétane Lapointe, fille de Eugène Lapointe et de Lucille Jean de cette paroisse.

Paul Vallée de St-Roch de Québec, fils de Alfred Vallée et de Rita Schramm à Diane Lapointe, fille de Paul-Henri Lapointe et de Jeannette Guimond de cette paroisse.

Gaétan Morin fils de Li-guori Morin et de Adela Thibeault de St-Marcel, à Françoise Laprise fille de Roland Laprise et de Yvette Bernard de cette paroisse.

Raymond Raby, fils de Albert Raby et de Elise Turcotte de Ste-Apolline, à Nicole Bélanger de St-Adalbert, fille de Joseph Bélanger et de Marguerite Caron. Le mariage fut célébré à St-Adalbert.

Donald St-Cyr de Val St-Michel, fils de Roméo St-Cyr et de Mariette Boivin de Parent, Abitibi, à Germaine Therrien, fille de feu Joseph Therrien et de Albertine Couture de cette paroisse.

Guy Chabot, fils de Paul-Emile Chabot et Irène Lemelin de St-Raphaël à Francine Talon de cette paroisse, fille de Ovila Talon et de Jeannine Gosselin de cette paroisse.

Noces d'argent

A l'occasion du 25^e anniversaire de mariage de M. et Mme Roland Laprise de cette paroisse, une fête leur fut offerte le même jour du mariage de leur fille à St-Paul.

Nous souhaitons beaucoup de bonheur et longue vie à tous ces couples.

COMMISSION SCOLAIRE DE MONTMAGNY

Appel d'offres

APPEL D'OFFRES POUR AMENAGEMENT DE SORTIES DE SECOURS POUR L'ECOLE BEAUBIEN ET ST-MATHIEU

PROPRIETAIRE: Commission Scolaire de Montmagny 78, avenue de la Gare, Montmagny, P.Q.
Att'n: M. Alphonse Guillemette, Dir. Gén.

INGENIEURS

CONSEILS: DESPRES, LANDRY & ASSOCIES, 17, Place de l'Eglise, Montmagny, P.Q.
Tél.: 248-0622 (Mtny) 884-2862 (Québec)

Les plans et devis et documents de soumissions et autres renseignements nécessaires pourront être obtenus aux bureaux des Consultants, à 17, Place de l'Eglise, Montmagny, à compter du 31 août 1972, contre un dépôt de \$50.00 sous forme de chèque visé fait à l'ordre des Ingénieurs, ou en espèce.

Ce dépôt sera remboursé aux soumissionnaires sur remise des plans et devis en bon état dans les quinze (15) jours qui suivront l'ouverture des soumissions.

Seules sont autorisées à soumissionner les entreprises ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les soumissionnaires intéressés à se procurer les plans et devis devront au préalable communiquer avec les Consultants afin de réserver un ensemble de documents.

Toutes les soumissions devront être présentées en trois (3) exemplaires, sur les formules préparées à cet effet, et être conformes en tous points aux "Instructions aux Soumissionnaires" et être en plus accompagnées d'un chèque visé équivalent à dix pour cent (10%) du montant de la soumission, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant et fait à l'ordre du Propriétaire.

Chaque soumission (3) copies sera placée dans une enveloppe achetée et adressée au Propriétaire avec mention "Soumission pour Aménagement de Sorties de Secours pour l'Ecole Beaubien et St-Mathieu" et sera reçue jusqu'à 16:00 hres P.M., le 8 septembre 1972.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions présentées.

M. Alphonse Guillemette
Directeur Général

Montmagny, 22 août 1972.

Appel d'offres

MINISTÈRE DE LA VOIRIE VENTE A L'ENCHÈRE

DOSSIER NO 181-A-2380

Ex-propiétaire: Jean-Claude Blouin
D'une maison unifamiliale 1½ étage située au numéro civique 260, rue Moreau, Montmagny et érigée sur le lot 398-2 du cadastre officiel de la paroisse St-Thomas, municipalité de St-Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille, comté de Montmagny.

La mise à prix a été fixée à \$2,000.00 et aucune offre inférieure ne sera considérée.

L'adjudicataire devra verser sur place un acompte de 10% de la mise à prix par chèque visé ou mandat de poste fait à l'ordre du Ministère des Finances. Cet acompte sera confisqué si l'acquéreur est dans l'impossibilité de donner suite à son offre dans les 24 heures suivant la vente.

L'adjudicataire devra s'engager à déplacer ou à démolir la bâtisse dans les 30 jours suivant l'adjudication.

L'adjudicataire devra nous fournir un chèque visé ou mandat de poste au montant de \$500.00, fait à l'ordre du Ministère des Finances, afin de garantir l'exécution des travaux selon les exigences.

Le Ministère de la Voirie ne s'engage aucunement à accepter la plus haute ni aucune des offres et se réserve le droit d'annuler cette vente en tout temps.

Cette vente aura lieu jeudi le 7 septembre 1972 à 11.00 a.m., sur les lieux mêmes et toutes les conditions s'y rapportant seront lues avant l'enchère.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à:

Monsieur Jacques Francoeur
Ministère de la Voirie

Complexe "H"
2ème étage
Tél.: 643-1310

par: CLAUDE ROULEAU, ING.
SOUS-MINISTRE



PÉRIODIQUEMENT, DÉSINTOXIQUEZ-VOUS

HERBORAX, pour toute la famille, est un mélange de plantes médicinales. Il se recommande aux personnes qui souffrent d'irregularités, il soulage les troubles digestifs, flatulences, maux de tête, etc., qui l'accompagnent.

CHOLASYN, un produit à base de plantes et de sels biliaires, qui favorise l'écoulement de la bile et aide à la digestion.

Dès les premiers comprimés vous éprouverez un soulagement.

RENALGINE aide à soulager l'irritation des voies urinaires et le mal de dos qui peut en résulter.

En prenant RENALGINE, un autre produit Rolmex à base de plantes, vous ressentirez rapidement, un soulagement du mal de dos.

LOUIS GAULIN,
CONSEILLER

Remèdes
d'herbages
Rolmex

248-3930

11 Ave Ste-Brigitte
Montmagny



GOUVERNEMENT
DU QUÉBEC

petites annonces

A VENDRE

MAGASIN général avec revenu centre village chauffé eau chaude avec équipement et marchandises au goût de l'acheteur cause: santé. Tél.: 492-2792 10/8/4fs

A VENDRE portes pliantes, en vinyll, sur lames d'acier 32", 38", 48" de largeur à partir de \$14.95. Tringles à rideaux jusqu'à 322". Accessoires assortis. Toiles pour fenêtres toute largeur. Giasson Inc. 52 O. St-Jean Baptiste 248-1424 4/5/JNO

MAISON 2 logements avec garage et remise terrain 90' x 90' située sur la 4e rue. tél. 248-2108 3/8/JNO

PONTIAC 72 seulement que 9,000 milles cause de vente auto fournie. S'adresser seulement que par téléphone 884-2794 17/8/4fs

COFFRES EN CEDRE noyer 46" x 19" x 25" H. style moderne prix manufacturier ouvert samedi 77-7e rue Montmagny 6/7/JNO

A VENDRE

Équipement complet pour production de fibre de verre. Chambre à peinture 15 pi. X 35 pi. Séchoir système Gelco. Moule de chaloupe etc. Compresseur 20 forces. Outils divers. Tél.: 1-514-384-5314

Jeunes filles & Dames

qui désirez un emploi bien rémunéré, dans maison privée, dans la région de Sherbrooke.

Écrivez ou téléphonez à:

L'Association des aides ménagères de l'Estrie Enrg. 1245, rue DES Marguerites, Sherbrooke, P. Québec. Tél.: 1-819-563-7003

Représentant (te)

Hommes, femmes demandés, possédant Auto, avec ou sans expérience. \$150.00 par semaine Renseignements supplémentaires: C.P. 362 St-Georges Est, Beauce.

DEVENEZ PHOTOGRAPHE PROFESSIONNEL PROPRIÉTAIRE DE VOTRE PROPRE STUDIO

Revenu illimité

- Une profession prestigieuse
- Temps plein ou partiel
- Investissement minime
- Financement
- Nouvelle méthode de photo-couleur électronique-automatique
- Aucune expérience requise
- Conseillers experts à votre disposition
- Franchise disponible dans votre localité

Sans obligation, écrivez:

FRANCHISES PHOTOGRAPHIQUES
3466, rue Saint-Denis
Montréal 130

Plusieurs CALORIFERES en fonte de dimensions assorties s'adresser à Giasson Inc. 52 St-Jean-Baptiste O. 248-1424 17/8/JNO

FERME laitière 107 arpents tout cultivable avec roullants 60 têtes Quota lait nature, avec toute installation moderne située sur la route 2 à 2 milles du village s'adresser à Rosaire Bilodeau Berthier-sur-Mer Cte Montmagny tél. 259-7100 17/8/4fs

MAISON avec grand terrain 200x300 pieds, grand garage chalet à L'Islet au bord de la mer tél. 247-5419 24/8/2fs

Vous avez besoin de matériaux de construction neufs ou usagers ou différents articles d'ameublement, de l'antiquité, s'adresser à Maurice Lapointe N.D. du Rosaire 469-2787 6/7/7fs

FORD Cortina GT 69 mécanique en parfait ordre carrosserie très propre, tél. 246-5508 après 5 hres. 17/8/JNO

Deux robes paysannes longues, un ensemble Zylco (couteaux) pour plus d'informations tél. 598-6282 24/8/2fs

Grange à vendre Rive-Sud Côté Nord 248-1615 24/8/2fs

A qui la chance CHALET situé à Berthier très belle vue sur le fleuve, grand terrain 200'x65' patio avec piscine 15'x4' meublé au complet entrée 220 Volts eau chaude chauffage à air chaud habitable 8 mois par année s'adresser au Salon Gertrude Coiffure 40 St-Magloire Montmagny 248-3833 24/8/2fs

Poêle électrique Moffat, 24 pces, 220, bon ordre cendrier sur pied table debout pour salon poubelle de cuisine, balance de chambre de bain, aucune offre raisonnable refusée, tél. Ste-Perpétue 359-2336 31/8/1fs

A St-Gervais BATTEUSE Dion à vendre en bon ordre. Pour information 887-6947. 31/8/2fs

2 fenêtres doubles avec cadre 5'x6' vitrées avec moustiquaire, vitre du centre de 42 1/2" x 56". Environ 60 vollets de châssis vitré pouvant servir pour couche chaude. S'adresse r à Giasson Inc. 52 O. St-Jean-Baptiste tél. 248-1424 31/8/JNO

MAGASINS de linge dans centre industriel bon profit C.P. 53 Ville St-Pamphile tél.: 356-3115 31/8/4fs

POELE électrique Bélanger Castel II, combiné au bois en bon ordre tél. 248-1268. 31/8/3fs

A LOUER

GARCONNIERE meublée centre ville libre immédiatement. A vendre POELE 220 30" de large pour information 248-3720 13/7/JNO

3 CHAMBRES meublées à neuf, plus salle de bain, cuisine, grand salon, chauffage et électricité fournis, près de la polyvalente, conviendrait pour trois filles, prix raisonnable s'adresser après 5 heures, tél. 248-1633. 6/7/JNO

LOCAL pour bureau situé à 47 est St-Jean Baptiste s'adresser Lemieux & Proulx 248-3400 16/3/JNO

APPARTEMENTS genre Bachelor cheuffé meublé conviendrait pour professeurs Village des Aulnaies, près sortie route 20. Information 354-2542 3/8/JNO

GARCONNIERE, entrée privée tapis mur à mur facilité de stationnement s'adresser Tél: 248-2950 24/8/3fs

Beau grand 5 pièces plus chambre de bain entrée laqueuse et sècheuse, libre 1er octobre, 5 rivière nord, Montmagny 248-2913 aussi à vendre tapis, prélatris toiles rideaux et tentures miroir salon 30" x 60" bassinette 36" x 54" tél. 248-2913 24/8/2fs

LOGEMENT moderne 4 1/2 pièces chauffé eau chaude fournie, à St-Roch des Aulnaies tél. 354-7729 31-8-2fs

LOGEMENT 5 1/2 pièces chauffé tél. 247-3900 31/8/2fs

LOGEMENT à Berthier-sur-Mer tél. Chicoutimi 1-543-9168 17/8/3fs

Mots croisés

Problème No. 2 (r.)

(Solution de la semaine précédente)

1	C	O	N	T	A	D	V	E	R	R	A	
2	O	S	F	R	A	S	M	E	S	A		
3	M	I	C	A	S	E	S	E	A			
4	A	R	T									
5	O	R	A	M	E	R						
6	R	E	R	E	S							
7	H	E										
8	I	N	C	A	P	A	R	T				
9	S	T	A	M								
10	A	E	S									
11	E											
12	S	T	E	M	C	I	N	S	T	E		

TARIF DES PETITES ANNONCES

- Pour 15 mots: \$1.50
- Chaque mot supplémentaire: \$0.05 c le mot
- Première parution: minimum \$1.50
- Parution suivante: moins \$0.50c
- P.S: LE MONTANT DE L'ANNONCE EST PAYABLE A L'AVANCE.

AGENT vendeur demandé. Manufacturier de tabl e de billard a besoin de vendeurs dans chaque ville de la province de Québec. Répondre à: J.P.N. BILLARD 20, rue Moreau, St-Luc, P.Q. TEL: 348-3417 31/8/1fs

ON OFFRE

GARDERAI enfants de 8h. à 5h. du lundi au vendredi. 248-0598 31/8/2fs

A VENDRE

Réfrigérateur 15 Pi. Cu. Couleur Or, 1 an d'usage, automatique. Armoires de cuisine style Méditerranéen, 1 an d'usage.

Montmagny
Tél.: 248-1168

Bûcherons demandés

TRAVAIL A CAP ST-IGNACE
\$7.00 LA CORDE

Philippe Noël
N.-D. du Rosaire
Cté Montmagny
Tél.: 469-2844

A VENDRE

Bétail de 1ère classe

Vaches-taures-taureaux

HEREFORD PUR-SANG

Doit tout liquider pour cause d'incendie.

246-5621

Les appartements MORENCE 124, Chemin des Poiriers Montmagny, Québec

4 1/2 pièces ➔ \$125.00
5 1/2 pièces ➔ \$135.00

SEMI-MEUBLE SUR DEMANDE

Des appartements fonctionnels dans une conciergerie moderne avec stationnement et concierge!

Serge Richard

248-3005

Appt. 33 Montmagny

Pour visite, rendez-vous, jour et soir

nous avons entendu dire

-QU'il y aura une assemblée des membres de la Croix-Rouge de Montmagny ce soir, jeudi le 31 août, à 20 heures, au Centre Civique. Toute la population est invitée!

-QUE les membres de la brigade Ambulancière St-Jean, section féminine, sont très heureuses du résultat de la journée "La Fourmée" qui avait lieu vendredi le 25 août. De nombreuses personnes se sont empressées d'aller chercher le bon pain qui était alors mis en vente.

-QUE le 5 septembre sera la Journée officielle de l'Age d'Or à Expo-Québec. Présentement un voyage s'organise à Montmagny pour se rendre participer à cette Journée consacrée aux personnes du troisième âge. On obtiendra de plus amples informations en communiquant avec Mme Létourneau à 248-0209 ou avec Mme Couillard à 248-1508.

-QU'une assemblée de la Jeune Chambre de Montmagny Inc. aura lieu mercredi le 6 septembre prochain, à 20 heures, au centre sportif Le Bûcheron. La participation de la population à cette assemblée sera grandement appréciée.

-QUE le congrès annuel des membres de l'Association des Familles Ouellet-te du Québec aura lieu dimanche le 3 septembre à La Pocatière. Une messe sera célébrée à 4 heures suivie d'un banquet à l'hôtel Victoria; une soirée récréative clôturera cette journée à laquelle sont invitées toutes les familles Ouellet-te du Québec. Au cours de cette rencontre on soulignera le 250e anniversaire de la mort de René Houallet, l'ancêtre commun.

-QU'il y aura un rallye automobiles à Ste-Apoline dimanche le 3 septembre. Les inscriptions seront acceptées dès midi à la salle paroissiale. Pour obtenir plus de détails on doit communiquer avec M. Jean-Guy Bernard à 469-2560. Notons qu'un souper canadien sera servi vers 5 heures 30 à l'École Centrale.

-QU'il y aura un voyage à l'Exposition Provinciale de Québec dimanche le 10 septembre. Le départ de ce voyage en autobus est fixé à midi devant l'Église St-Thomas, à Montmagny, pour revenir à 11 heures le soir. Pour les autres détails, communiquez avec Mme Morissette à 248-3490.

-QUE la clinique de sang qui avait lieu au Centre des Loisirs de St-Paul lundi soir a remporté un éclatant succès. Les organisateurs sont très heureux d'avoir recueilli 130 chopines de sang alors que l'objectif s'élevait à 125. De nombreuses personnes ont travaillé bénévolement pour cette clinique.

-QU'un tournoi régional et provincial de football aura lieu à St-Gervais les 9 et 10 septembre prochain. Plus de \$400. seront distribués aux gagnants de ce tournoi. Pour informations et inscriptions, communiquez avec M. Guy Nadeau, à 887-3632 ou avec M. Jacques Nadeau, à 887-3960, à St-Gervais.

-QUE l'assemblée mensuelle des Fermières de Montmagny aura lieu mardi le 5 septembre à 8 heures p.m., à l'École Beaubien. Les Fermières sont priées d'être présentes.

Tournoi de balle-molle féminin Ste-Lucie

Le club de St-Paul s'est vu attribué trois trophées. Celui de l'équipe gagnante, celui du meilleur frappeur par Maude Blais qui a obtenu une moyenne de 1000 au bâton pour le tournoi ainsi que celui du meilleur lanceur à Diane Talbot. Tandis que Lac-Etchemin remportait deux trophées, celui de l'équipe finaliste et celui du joueur le plus utile à son club.

Résultat des joutes du tournoi:

Dix heures: St-Camille 5
Lac-Etchemin 7
Onze heures: St-Pamphile gagne par défaut
Midi: Ste-Lucie Mathieu 16
Ste-Lucie Junior 10
Une heure: St-Paul 22
St-Just 2
Deux heures et demi: Mise au jeu officielle
Semi-finale: St-Pamphile 5
Lac-Etchemin 6
St-Paul 7
Ste-Lucie Mathieu 5
Finale: St-Paul 20
Lac-Etchemin 6

Bravo à l'équipe féminine de St-Paul.

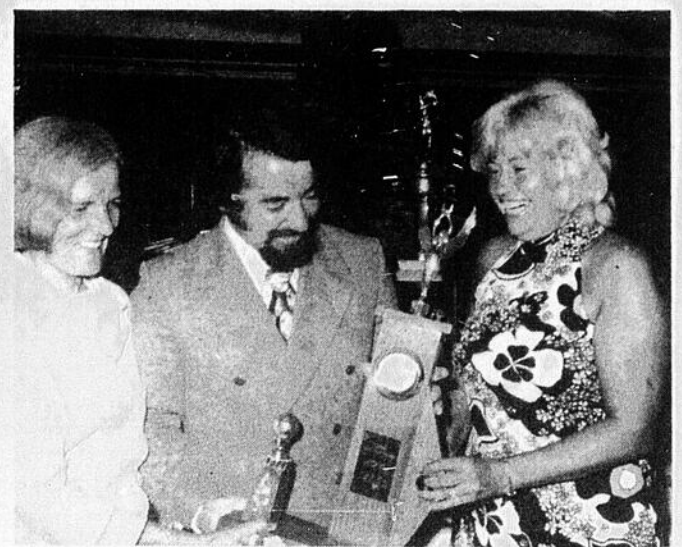
Les organisateurs du tournoi remercient tous ceux qui ont participé comme joueur et comme spectateur à cette journée. Et en profitant pour inviter la population ou tous clubs masculins de quinze ans et moins qui voudraient participer au tournoi qui aura lieu le 2 septembre à Ste-Lucie.

Merci.

Germain Couette



C'est samedi qu'avait lieu le tournoi de golf de la Villa Fleurs des Bois de Rivière-Ouelle. Sur notre photo, nous reconnaissons le pro du club de St-Pacôme, M. Denis Gagné remettant le trophée à M. André Lévesque, remplaçant l'équipe championne de MM. Raynald Bérubé et Richard Lévesque. (J.P.L.- LE PEUPLE)



Chez les dames, la victoire est allée à l'équipe formée de Mmes Carmelle Plourde et Monique Bernier. C'est le président du Club de Golf et propriétaire de la Villa Fleurs des Bois qui leur remet le trophée. (J.P.L.- LE PEUPLE)

Important tournoi de golf à La Pruchière, lundi

(J.P.L.) - Le plus important tournoi du Club de Golf La Pruchière de St-Pacôme réunira lundi le 4 septembre plusieurs golfeurs de calibre. Il s'agit du tournoi "Coupe Denys Gagné Open".

Le tournoi, un 18 trous, s'adresse aux hommes et les inscriptions, qui doivent parvenir au club au plus tard ce soir, seront acceptées dans les catégories A, B et C.

Un cocktail, qui sera suivi en soirée, et la remise des trophées et nombreux prix se feront au nouveau chalet du club. FLEURS DES BOIS

Le tournoi Villa Fleurs des bois, qui avait lieu dimanche le 27 août a obtenu un grand succès.

Chez les hommes le tournoi de 18 trous, deux balles meilleure balle, le meilleur net a été réussi

par l'équipe formée de MM. Raynald Bérubé et Richard Lévesque qui ont réussi un 60.

Chez les dames, Mmes Carmelle Plourde et Monique Bernier ont obtenu un net de 43 pour 9 trous.

Les meilleurs bruts ont été réussi par M. Gilles Lortie, 84, et Mme Pierre Paul Allaire avec un 62.

GUÉRARD & DUGAL

AVOCATS

125, rue St-Thomas,
Montmagny.
248-2049

880, Chemin Ste-Foy,
Québec.
Zenith 91780

CINEMA LOUISE

St-Pacôme

Vendredi à lundi
du 1 au 4 sept.

CINEMA PORT-JOLI

St-Jean Port-Joli

Samedi au lundi
du 2 au 4 sept.

18 ANS
Adultes

*Les mésaventures
d'un jeune
pasteur
d'âmes
encombré
de son corps.*

**DIANA KJAER
MAGALI NOEL
JARL BORSSEN
COULEUR**

**le dernier été
de leur jeunesse**

97 MIN
18 ANS

**LES
BREBIS
DU
RÉVÉREND**

76 MIN. 18 ANS

DERNIER ÉTÉ

EN COULEURS

Journée

Western à

Ste-Perpétue

(J.P.L.) - C'est dimanche le 3 septembre qu'aura lieu la journée Western à Ste-Perpétue. Au programme: titre de chevaux à 12 heures 30.

Les organisateurs attendent pour cette compétition des chevaux de Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Rimouski, Matane et même du Nouveau Brunswick.

La population est invitée à un souper canadien à la Salle du Centenaire à 5 heures, qui sera suivi d'une soirée dansante avec l'orchestre du populaire "Ti-blanc" Richard.

En plus du spectacle de Ti-blanc Richard, on procédera au cours de la soirée à la remise des différents prix et à la proclamation de Miss Western 1972.

Les trois aspirantes au titre sont Mlles Marjolaine Pelletier, Marjolaine Tardif et Desneiges Pelletier.

Dans la Ligue Molson

Universal Steel, champion de la saison 1972

R. Desmarais, P. Gosselin et P. Litalien remportent les honneurs individuels

Les Steelers, bien qu'ayant perdu leur instructeur vers la fin de la saison, ont quand même réussi à remporter le championnat du circuit Desjardins. Et c'est avec une fiche de 15 victoires et 8 défaites qu'ils seront maintenant opposés au Denys Confection dans la Série A 3 de 5 des éliminatoires. Ces derniers ont terminé la saison au dernier rang avec une fiche de 7 victoires et 15 défaites mais les hommes de D. Gau-

dreau ont semblé se resaisir vers la fin du calendrier remportant 3 victoires en 4 parties. Ces 2 clubs se livreront une lutte très intéressante qui débutera lundi soir le 28 août à Montmagny. Les fervents de la balle-molle se souviendront sans doute de la façon dont D. Gaudreau a su mener ses hommes dans les séries de l'an dernier et celui-ci semble bien décidé à décrocher un championnat cette saison. Quant aux steelers, leur fiche parle d'elle-même et ils sont bien décidés eux aussi à tout rafler.

Dans la Série B qui débute lundi soir également à St-Pamphile, le Matériaux Blanchet de l'endroit recevra la visite du Marois & Fils. Le Matériaux Blanchet qui en était à sa première saison dans le circuit Molson, s'est mérité le second rang avec une fiche de 13 victoires et 10 défaites et n'eût été les 4 défaites de fin de saison ils auraient fort bien pu remporter un championnat à leur première saison. Ils ont quand même livré une très belle lutte au champion et les hommes de C. Turgeon comptent bien leur rendre la pareille lors des éliminatoires. Quant au Marois, ils ont terminé la saison au 3e rang avec une fiche de 10 victoires et 12 défaites et leurs deux dernières victoires contre le Matériaux Blanchet leur donnent bon espoir de

remporter cette série. En ce qui a trait à la saison terminée, les steelers, qui en étaient eux aussi à leur première saison, ont réussi à rafler la plupart des honneurs individuels et d'équipe.

Chez les frappeurs, R. Desmarais a terminé au premier rang avec une moyenne de .533 soit 24 coups sûrs en 45 apparitions au bâton. De plus P. Gosselin a dominé le département des circuits avec 12. Chez les lanceurs, P. Gosselin (8-3) et P. Litalien (7-3) se sont révélés les deux meilleurs lanceurs du circuit Molson.

Les steelers se sont révélés également la plus dangereuse équipe à l'offensive avec 205 points, 212 coups sûrs, 33 circuits pour conserver une moyenne de .290. Le Matériaux Blanchet s'est révélée la meilleure équipe à la défensive avec seulement 59 erreurs.

LANCEURS:

Le plus de victoires: P. Gosselin et D. Lemieux 8
Le plus de retraits au bâton: P. Litalien 77
Le plus de manches lancées: D. Lemieux 83 2/3

FRAPPEURS:

Meilleure moyenne: R. Desmarais .533
Le plus de circuits: P. Gosselin 12
Le plus de points: P. Gosselin 28
Le plus de coups sûrs: P. Gosselin, M. Fréchette et A. Roy 27

PAR EQUIPE:

Denys Confection: Meilleur lanceur: J.C. Paquet (5-4)
Meilleur frappeur: J.C. Paquet .428, R. Létourneau .385
Marois & Fils: Meilleur lanceur: D. Lemieux (8-5)
Meilleur frappeur: C. Gaudreau .550
J.P. Bernier .318
Matériaux Blanchet: Meilleur lanceur: P. Litalien (7-3)
Meilleur frappeur: A. Roy .360
Universal Steel: Meilleur lanceur: P. Gosselin (8-3)
Meilleur frappeur: R. Desmarais .533

La Ligue remercie chaleureusement tous les spectateurs qui se sont rendus assister aux parties tant à St-Pamphile qu'à Montmagny et les encourage à venir assister encore en plus grand nombre aux prochaines éliminatoires qui seront des plus enlevantes aux dires de plusieurs. Les séries seront de 3 de 5 pour la semi-finale et la finale.

SERIE A

Lundi 28 août: D. Confection vs Univ. Steel
Jeudi 31 août: Univ. Steel vs D. Confection
Dim. 3 sept.: D. Confection vs Univ. Steel
Mardi 5 sept.: Univ. Steel vs D. Confection (si nécessaire)
Dim. 10 sept.: D. Confection vs Univ. Steel (si nécessaire)

SERIE B

Lundi 28 août: Marois vs Mat. Blanchet
Mercr. 30 août: Mat. Blanchet vs Marois
Dim. 3 sept.: Marois vs Mat. Blanchet
Jeudi 7 sept.: Mat. Blanchet vs Marois (si nécessaire)
Dim. 10 sept.: Marois vs Mat. Blanchet (si nécessaire)

G. Caron

LIGUE MOLSON DE LA COTE-DU-SUD

JOUEURS (EQ)	MOYENNE OFFENSIVE (MINIMUM: 40 appas.)				MOYENNE
	AB	PTS	CS	CC	
R. DESMARAIS (US)	45	17	24	4	.533
P. GOSSELIN (US)	56	28	27	12	.482
J. M. GAUTHIER (US)	46	10	19	2	.413
R. LÉTOURNEAU (DC)	52	17	20	4	.385
M. FRÉCHETTE (US)	73	27	27	5	.370
A. ROY (MB)	75	14	27	2	.360
G. GAUDREAU (DC)	45	13	16	3	.355
G. GENDRON (US)	70	17	24	1	.343
P. Y. COLLIN (DC)	67	21	22	2	.326
J. P. BERNIER (M)	69	23	22	0	.318
R. PAQUET (DC)	57	7	18	1	.315
R. GUYON (US)	64	19	20	6	.312
B. DUBÉ (M)	72	18	22	8	.305
B. LECIÈRE (MB)	50	8	15	0	.300
F. CLAVET (DC)	65	12	19	0	.292
R. DION (M)	62	16	18	1	.290
P. LITALIEN (MB)	67	11	19	0	.283
M. FLAMAND (MB)	46	9	12	0	.260
M. JOUBERT (M)	62	12	16	0	.258
P. LAUFIN (DC)	51	14	13	0	.255
R. PIGARD (US)	73	27	13	2	.246
M. MASSON (US)	53	18	13	0	.245
J. GAUDREAU (MB)	65	14	15	4	.230
G. BERGER (MB)	60	8	13	0	.216
A. ROY (M)	43	1	9	0	.209
B. MAROIS (M)	54	5	11	0	.203
G. GAGNE (M)	69	14	14	0	.202
M. GAGNON (MB)	66	15	13	0	.196
G. CARON (DC)	48	4	8	1	.166
L. GAUDREAU (DC)	42	11	7	0	.166
C. TURGEON (MB)	42	8	6	0	.142
J. JOUBERT (M)	48	7	5	0	.104
R. LANGLOIS (DC)	54	8	4	0	.074

40 apparitions et moins.

C. GAUDREAU (M)	20	4	11	1	.550
J. M. FLAMAND (MB)	2	0	1	0	.500
J. C. PAQUET (DC)	28	8	12	3	.428
A. BLANCHET (MB)	29	7	9	1	.310
B. LECIÈRE (DC)	28	9	8	0	.285
J. DASSYLVA (US)	11	3	3	1	.274
L. CANTIN (M)	34	7	9	0	.264
A. BERNIER (US)	4	1	1	0	.250
G. COLLIN (DC)	39	9	9	0	.230
A. FRÉCHETTE (US)	31	7	7	1	.225
D. BLANCHET (MB)	29	4	6	0	.206
R. LÉTOURNEAU (M)	10	2	2	0	.200
C. GAUDREAU (M)	5	1	1	0	.200
J. M. TURCOTTE (US)	10	1	2	0	.200
D. GAGNON (MB)	15	2	3	0	.200
C. LECIÈRE (MB)	32	7	6	0	.187
J. ROBIN (US)	39	10	7	0	.179
D. MARTEL (US)	36	7	6	0	.166
J. BOIS (MB)	24	1	4	0	.166
A. LEBLANC (US)	31	2	5	0	.161
M. ST-PIERRE (MB)	19	2	3	0	.157
G. JOUBERT (M)	33	2	5	0	.151
A. GENDRON (M)	20	4	3	0	.150
C. CHABOT (US)	28	3	4	0	.143
C. VALLIÈRES (US)	22	1	3	0	.136
C. LAMONDE (DC)	15	2	2	0	.133
H. MAROIS (M)	8	1	1	0	.125
R. LACHANCE (US)	8	3	1	0	.125
D. LÉVESQUE (M)	25	6	3	0	.120
D. CORNEAU (DC)	9	0	1	0	.111
D. GAUDREAU (DC)	10	2	1	0	.100
A. LEGROS (MB)	11	3	1	0	.090
G. COMTE (US)	18	1	1	0	.055

H. MORIN (DC), H. TURCOTTE (US), J. DESJARDINS, C. LECIÈRE (M), Y. LÉVESQUE, J. P. CLAVET (M), M. CYR (US), M. BOUCHER et D. BOULET (US)

LANCEURS (Minimum: 5 parties)

Joueurs (Eq.)	G	P	MOY.	ML	CS	PTS	BB	RAB	BL	MPP
P. Gosselin (US)	8	3	.727	62	51	51	44	70	0	5.75
P. Litalien (MB)	7	3	.700	65	64	44	42	77	1	4.73
D. Lemieux (M)	8	5	.615	83	109	76	31	58	0	6.35
J. C. Paquet (DC)	5	4	.555	51	61	37	29	51	1	5.01
J. Bois (MB)	3	3	.500	39	34	25	20	54	1	4.41
G. Caron (DC)	1	4	.200	36	42	47	27	26	0	8.97
A. Roy (M)	1	7	.125	55	89	87	46	19	0	10.94

5 parties et moins.

J. M. Turcotte (US)	2	0	1.000	14	23	12	3	6	0	5.86
J. Desjardins (M)	1	0	1.000	8	6	9	13	7	0	7.27
J. Gaudreau (MB)	3	1	.750	24	14	14	25	26	1	4.08
C. Vallières (US)	3	1	.750	30	15	11	6	37	1	2.51
A. Fréchette (US)	2	2	.500	37	30	25	29	41	0	4.64
L. Gaudreau (DC)	1	3	.250	27	45	32	13	15	0	8.39
L. Cantin (MB)	0	3	.000	20	23	26	23	31	0	8.95
E. Leclerc (DC)	0	4	.000	26	43	39	13	17	0	10.24
J. Robin (US)	0	1	.000	8	12	18	14	5	0	15.75
D. Boulet (US)	0	1	.000	5	7	13	7	5	0	18.20
M. Dubé (MB)	0	0	0	2	1	0	1	3	0	0
J. P. Clavet (M)	0	0	0	1	1	1	1	0	0	0
G. Joubert (M)	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
B. Dubé (M)	0	0	0	2	1	4	7	1	0	0
M. Fréchette (US)	0	0	0	1	4	5	0	0	0	0
P. Clavet (DC)	0	0	0	1	1	1	1	0	0	0

RENDEMENT DES EQUIPES

EQUIPE	PJ	AB	PTS	CS	CC	BB	E	MOY.
UNIV. STEEL	23	732	205	212	33	112	78	.290
D. CONFECTION	22	614	136	160	14	102	89	.261
MAT. BLANCHET	23	666	126	161	7	92	59	.242
MAROIS	22	610	114	144	10	96	80	.236

EQUIPE	CLASSEMENT		FINAL		MOY.	DIFF.
	PJ	G	P	F		
UNIVERSAL STEEL	23	15	8	0	.652	-
MATERIAUX BLANCHET	23	13	10	0	.565	2
MAROIS & FILS	22	10	12	0	.454	4½
DENYS CONFECTION	22	7	15	0	.318	7½

Vente par encan

Mardi le 5 septembre à midi chez HERMAN AUDET de St-Malachie, Cté Dorchester, la ferme est située près de la route 53 à 1 mille à l'est du village.

Sera vendu un magnifique troupeau Holstein et Ayrshires de 100 bêtes, il comprend 71 vaches fraîches vélées, les autres vélèrent sous-peu et la balance en tout temps de l'année; 3 taureaux 2 ans, 10 taures 2 ans, 8 taures 1 an et 8 veaux, 2 jeunes chevaux blonds de 1700 lbs. Le quota du lait industriel de 348,000 lbs de subside et 440,000 lbs de production. La machinerie comprend tracteur Massey-Ferg. No 165 seulement 1200 h. de travail, tracteur Massey-Ferg. No 35 avec pelle et fourche, conditionneurs New-Holland, épandeur Massey-Ferg., presse à foin New-Holland, herse à ressorts et épandeur New-Idea cap. 200 minots, 2 gros trailers avec plateforme de 18 pi., monte-balles de 40 pi., faucheuse case, convoyeur à foin de 70 pi., sleigh double, charrue Massey-Ferguson à 3 versoirs, râteau-filer New-Holland, scie ronde, nettoyeur d'étable "Lajoie", avec 280 pi. chaîne Bulk Tank De Laval cap. 500 gallons, 2 trayeuses Surge avec 4 chaudières, outils de hangars et d'autres articles trop long à énumérer. Conditions comptant ou prêt de banque. Les deux terres de 300 arp. très bien bâties, cour en asphalte sont aussi à vendre.

Pour informations ou demande de crédit contactez LEO DASTOUS encanteur licencié bilingue de Laurierville, Cté Még. Tél. 819-365-4419, prop. l'Industrie Blocs de ciment The rms Enr.

Buckland

Baptême

A M. et Mme Yvon Turgeon, née Jacqueline Laflamme, une fille baptisée Marie, Sylvie, Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Morrissette, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Lauréat Rouleau, également tante de l'enfant. Aux heureux parents nos félicitations.



Lemieux & Proulx Inc.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
GROS & DETAIL Tél.: 248-3400

ENTREPOSAGE DE FOURRURES
VOUTES ULTRA-MODERNES
GRAND CHOIX DE CADEAUX
Tél.: 248-3402

quincaillerie
feronnerie
plomberie
peinture
tapisserie
vaisselle
vitrerie
cadeaux

47 ST-JEAN-BAPTISTE EST, MONTMAGNY.



Station de Gas indépendant
Service Fafard
ROGER FAFARD, prop.
Pionnier des GAZ A BAS PRIX
Route Trans-Canada Ouest
Service de 24 heures
MONTMAGNY

Tournoi de golf du Journal LE PEUPLE en fin de semaine à Montmagny

(G.O.) — Le Journal LE PEUPLE commanditera le tournoi de golf qui aura lieu samedi et dimanche les 2 et 3 septembre au club de golf de Montmagny.

Ce tournoi d'envergure consistera en un 36 trous pour les hommes et un 18 trous pour les dames. A noter que ces dernières joueront leur tournoi dimanche seulement.

D'autres activités sont greffées à ce tournoi. Ainsi, à 16 heures dimanche il y aura un tournoi de "Puttins" pour les épouses des membres. Un cocktail, gracieuseté de M. Jacques Paquet, représentant de la maison Park Tilford, sera servi à 18 heures, suivi du souper à 19 heures. Ce souper est fourni par M. André Fournier, gérant de Viateur Caron, Inc.

Un magnifique trophée à défendre, don du journal LE PEUPLE sera attribué en plus d'une valeur globale de \$600.

Il s'agit pour ce tournoi de la formule individuelle et les classes seront divisées comme suit: chez les hommes, classe A, de 0 à 10 in-

clusivement; classe B, de 11 à 20 inclusivement; classe C, de 21 à 32 inclusivement; chez les dames, classe B, de 11 à 30; et classe C, de 31 à 36. Des prix spéciaux seront accordés aux gagnants de la classe des invités.

Les prix seront accordés pour le pointage brut et net pour chaque classe. Le choix des prix sera fait au hasard avec des billets numérotés sauf pour le meilleur brut du tournoi chez les hommes et les dames.

Les inscriptions seront fermées le jeudi soir 31 août, à 20 heures, et aucun nom ne sera accepté après cette date limite.

Ceux qui désirent prendre le départ à des heures précises le samedi 2 septembre n'auront qu'à le mentionner sur la carte d'inscription qui est affichée au chalet du club.

Les parents et amis des participants pourront prendre part au souper le dimanche pour la modique somme de \$1.75. L'inscription au tournoi est de \$5.00. Bienvenue à tous!

Tournoi de tir au pigeon d'argile dans Bellechasse

(C.P.) — Devant le succès remporté, lors du dernier tournoi de tir à l'occasion du passage de l'unité mobile du Gouvernement Provincial, l'Association Belle Chasse et Pêche a décidé d'organiser deux autres concours.

Ces concours ont pour but de mettre en pratique les cours de sécurité dans le maniement des armes à feu qui furent offerts à tous les chasseurs pendant la saison estivale.

Ces concours auront lieu les 3 et 10 septembre prochain. Le 3 septembre, le concours aura lieu à St-Camille de 13 heures à 17 heures 30. Le 10 septembre, le concours aura lieu à La Durantaye de 10 heures à

17 heures 30 et à cette occasion, le trophée de tir au pigeon d'argile sera encore une fois à l'enjeu. L'Association Belle Chasse et Pêche tient à faire savoir que tous sont les bienvenus à ces tournois.

"De plus en plus de mieux en mieux, c'est notre fête, c'est notre expo."

Plus de spectacles gratuits que jamais tous les jours, gracieuseté de votre Expo!

- Les Arturo et les Giraldos, véritables casse-cou de l'acrobatie aérienne!
- Des orchestres "pop" tous les soirs au Pavillon de la Jeunesse. De la danse, du rire, de la gaieté pour les jeunes et les moins jeunes!
- Le fameux Caribbean Steel Band, vedette d'Expo 67. Vous y prendrez le goût des mers du Sud...
- Ambiance, chants et danses avec l'orchestre barvois!
- Concours hippiques qui vous tiendront sans cesse en haleine...

Des exposants en quantité et en qualité!

- La voiture de demain, modèle expérimental prestigieux, d'une valeur de \$50.000.
- Les véritables vaisseaux lunaires de nos illustres astronautes...
- Les grands de l'Industrie et du Commerce canadiens et québécois dans des présentations encore plus soignées et dynamiques.
- Superbes démonstrations des Ministères fédé-

raux, provinciaux, de la Ville de Québec et de la Communauté Urbaine de Québec.

Le Carrousel, la toute nouvelle attraction d'Expo-Québec!

Le Carrousel, ronde tourbillonnante de tout nouveaux manèges, ambiance de folle fête, des clowns, de la couleur, des jeux et encore des jeux!

De meilleures attractions spéciales, pour toute la famille!

Cinéma éducatif continu et gratuit au Pavillon des Arts... Démonstration instructive et divertissante de l'Armée. Super Bingo au Colisée de Québec... des milliers de prix à gagner! Concerts sur la Plaza, les meilleurs trotteurs et ambleurs, la plus forte bourse à la piste locale... la maison Kinsmen d'une valeur de \$70.000... et beaucoup plus encore!

Ne manquez rien du secteur agricole!

Instructif! Vous permet de voir ce qu'il y a de mieux comme spécimens de race et c'est là que se déroulent les plus importantes compétitions agricoles du Québec.

Balle-molle de Berthier

"RESULTATS" des demi-finales

Lundi 21 août: Série B

Motel de la Plage 4 Gulf (A. Gagnon) 7

Lanceur gagnant: J.-Y. Drapeau

Lanceur perdant: Marcel Morency

Gulf (A. Gagnon) mène 2 à 0 dans les semi-finales 3 de 5

Mercredi 23 août: Série B

Motel de la plage: 16 (Gulf (A. Gagnon): 18

Lanceur gagnant: Léo Noël

Lanceur perdant: Marcel Morency

Gulf (A. Gagnon) gagne la demi-finale 3 à 0

Jeudi 24 août: Série A

Caisse Populaire: 19 Chabot Auto: 10

Lanceur gagnant: Jean Bernier

Lanceur perdant: Jacques Roussel

Caisse Pop. gagne la demi-finale 3 à 0

Michrel St-Pierre

De plus en plus, de mieux en mieux...

EXPO-QUÉBEC

Du 31 août au 10 septembre 1972.

à la perfection! à la perfection! à la perfection! à la perfection!

DEVELOPPEMENT DE FILMS

12 POSES COULEUR

et impression des photos 3 1/2 x 3 1/4

ACHETEZ VOS FILMS AU PLUS BAS PRIX

CX 126 - 12 poses: \$1.37

CX 127 - 620 - 120: \$1.23

CX 126 - 20 poses: \$1.97

EX 135 - 20 poses: \$2.29

Super 8 couleur (développement inclus) \$3.99

Sylvania

Flash cubes, bte de 3 \$1.57

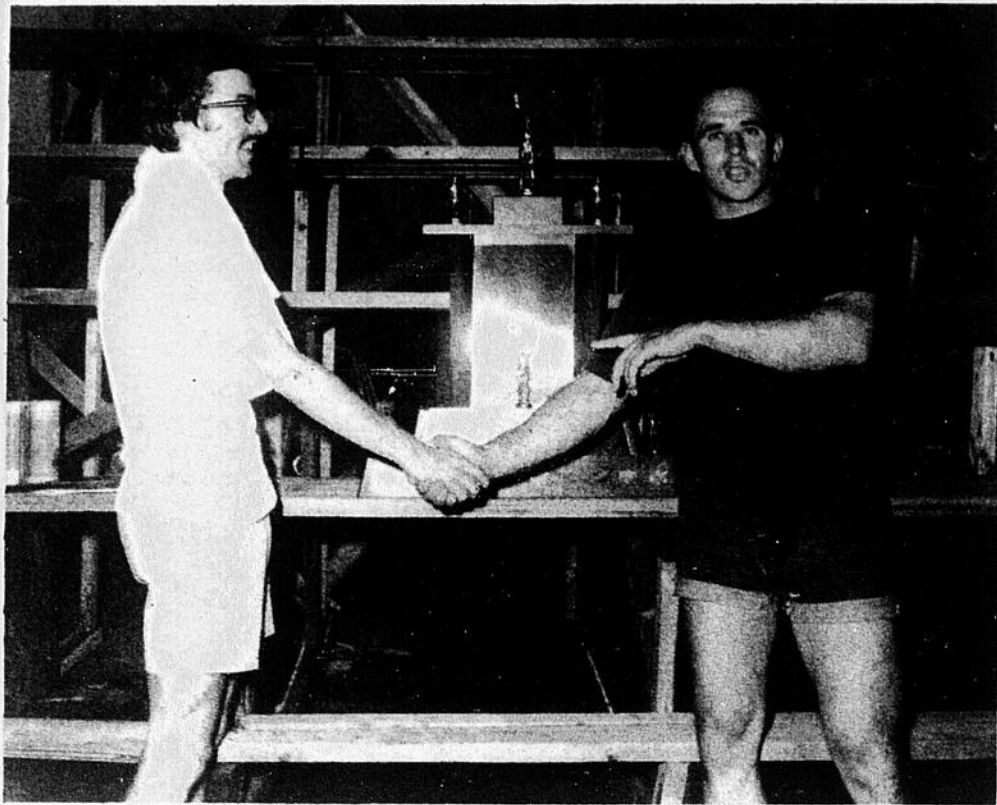
Magi-cubes, bte de 3 \$2.17

Studio Gosselin Ltée

65, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny Tél. 248-5823

SERVICE POSTALE
Commandes postales acceptées. Ajoutez .15c pour frais d'envoi et 8% taxe prov.





TENNIS.— M. Gaétan Lemieux, à gauche, reçoit le trophée mérité lors du tournoi de tennis de la rive-sud, disputé à St-Vallier de Bellechasse, les dimanche et lundi, 27 et 28 août dernier. Il y eut 10 inscriptions à ce tournoi et seulement 8 joueurs se sont présentés. Les deux finalistes, MM. Gaétan Lemieux et Roland Bélanger se sont classés comme suit: Gaétan Lemieux en quart de finale: 6-1, 6-1 demi-finale 6-3, 7-5. Roland Bélanger quart de finale, gagné par défaut, demi-finale 7-5 et 6-0. La finale s'est terminée par le compte de 6-0 et 6-3 pour M. Lemieux. M. Roland Bélanger, organisateur du tournoi, à droite, serre chaleureusement la main du vainqueur qui lui a livré une lutte sans merci. Le trophée remis à cette occasion est à défendre annuellement. (C.P.— LE PEUPLE)

Pétanque

PETANQUE Classement			
Section 1:	P.C.	P.P.	Points
Bedard Auto	301	212	29
Angelo Nittolo	276	255	25
Chez Suzanne	275	238	25
Mini-Gulf	274	265	23
Grange a' Dumas	256	246	21
Tapis Vert	267	254	20
Dallaire Transport	267	260	19
J.A. Proulx	252	273	18
Gérard Tardif	271	281	17
Chez Carlos	234	284	17
J.A. Bulet	222	312	12
Section 2:	P.C.	P.P.	Points
D. Confection	281	214	28
Eso Impérial	303	348	24
L Bouffard	258	276	21
Edouard Gendreau	272	259	20
Ph. Montmagny	271	267	20
Roch Fournier	267	268	19
Gaudreau Fleuriste	259	271	19
Léopold Gagné	248	271	19
Centre Civique	276	296	18
A.A. Bais Auto.	301	296	17
Garage A.A.Cloutier	244	261	16

Nous annonçons que le tournoi Molson aura lieu le 10 septembre 1972. Tout le monde est invité à y prendre part. Aussi le tournoi Raymond Rhéaume qui aura lieu le 17 septembre 1972.

Les deux tournois se dérouleront dans la cour du Centre Sportif Le Bucheron. Bienvenue à tous!
Carmen R. Blais

Pétanque à

Valcartier

(C.P.) — La Division de Québec, de la Fédération Canadienne de Pétanque Inc. nous communique les résultats du tournoi régional O'Kéefe qui eut lieu le samedi 26 août dernier à Valcartier.

L'équipe gagnante dans la classe A, "classe de championnat" était composée de: Jean Arnaux, Yolande et Henri Abadie, Janine et Réjean Couture, Normand McLaren. Dans la catégorie "B, la consolante" l'équipe se composait de F. Tremblay, A. Bernier, F. Proulx, de Montmagny R. Lavoie, R. Latendresse et E. Delarue. Dans la classe "C la réconciliante" l'équipe gagnante était composée de F. Bourget, M. et Mme Vien de Lauzon, R. Gervais, L. Lamontagne et Paul D'Amour.

La somme de \$207.00 fut distribuée aux équipes gagnantes.

Circuit "Labatt" à Bellechasse...

A la balle-molle, le Noël Amusements d'Armagh a remporté les honneurs de la saison régulière alors que le calendrier prenait fin la semaine dernière. Le Buckland Métal a remporté deux importantes victoires pour ainsi prendre part aux séries éliminatoires. Les séries semi-finales 2 de 3 sont déjà commencées, et le Noël Amusements a défait l'Hôtel Perreault et passe ainsi à la finale, le lanceur Patrice Goulet n'a failli à la tâche en aucun temps dans ces 2 rencontres. Le St-Lazare a remporté la 1ère rencontre des semi-finales "B" contre le Buckland Métal; ces derniers sont acculés au pied du mur et se devront de remporter la prochaine partie.

Classement final de la saison régulière:

	P.J.	P.G.	P.N.	P.P.	Total.
Noël Amusements, Armagh	20	16	1	3	33
Mme H. Létourneau, St-Lazare	20	11	0	9	22
Hôtel Perreault, St-Damien	20	10	1	10	21
Buckland Métal	20	10	0	10	20
St-Philémon, Lapointe Auto	20	9	0	11	18
I-P-L, St-Damien	20	3	0	17	6

Résultats des rencontres semi-finales:

Noël Amusements	11	Lanceur: Patrice Goulet
Hôtel Perreault	5	Lanceur: Jacques Asselin

Noël Amusements	13	Lanceur: Patrice Goulet
Hôtel Perreault	2	Lanceur: Yves Lacroix

St-Lazare	13	Lanceur: Robert Labrie
Buckland Métal	6	Lanceur: Lauréat Mercier.

SOMBRERO

SAM. DIM. 2-3 SEPT.



LAFONTAINE

Du 1 au 7 sept.

UN COMBAT FÉROCE POUR QUELQUES MILLIERS DE DOLLARS



LE PLUS GRAND "WESTERN" DE L'ANNÉE !



HOLDEN BORGNIÈRE
RYAN O'BRIEN
CATES SANCHEZ
JOHNSON

LA HORDE SAUVAGE

EN COULEUR ET EN PRIMEUR

DEUXIÈME GRAND SUCCÈS



JOHN WAYNE CHISUM

CINEMA TACHE

Du 1 au 7 septembre



LE MYSTÈRE ANDROMÈDE

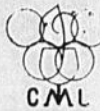
LE FILM DE SCIENCE-FICTION LE PLUS FORT PORTE À L'ÉCRAN DEPUIS DES ANNÉES!

ARTHUR HILL - DAVID WAYNE - JAMES OLSON - KATE REID

Produit par BORIS LEVEN Scénario de NELSON GIDDING Un film de MICHAEL CRICHTON Un film de ROBERT WISE Musique de GIL MELLE

SCOPE-COULEURS POUR TOUS 131 MIN.

sport-loisirs



par Jean-Claude Crojeau

Musicorama 72 est passé à Montmagny avec presque autant de succès que l'an dernier. Plus de 1,500 jeunes sont venus entendre leur idole. Dans l'ensemble, la présentation des artistes avait peut-être plus de valeur que l'an dernier. Cependant il faut avouer l'absence de vedette consacrée comme Lautre, l'an dernier, se faisait sentir. On nous réserve de grosses surprises pour l'an prochain. Guy Roy, responsable de la tournée, nous parlait de vedettes comme Charlebois et Pagliaro. Pour revenir à Musicorama 72, en somme ce fut une belle soirée assez rentable pour la C.M.L.

Denis Boulet a présenté son rapport des activités du terrain de jeux à la dernière réunion de la C.M.L. Ce rapport intéressant nous révèle une légère baisse dans le total des présences qui se chiffrent tout de même à près de 15,000. Le directeur a présenté à la C.M.L. des corrections à apporter dans la préparation du programme de l'an dernier. Un bon mot a été glissé pour les activités des jeunes de 13 ans et plus que dirigeaient Philippe Carrier et Lyne Gaudreau.

La rénovation de l'arène est commencée, oui vous avez bien lu "commencée".

En effet depuis jeudi dernier, plusieurs badauds se sont rendus assister à la destruction de tout l'intérieur de la bâtisse. Un groupe d'une vingtaine d'étudiants s'affairaient présentement à dégarnir tout ce qui tient encore à l'intérieur. Dès la fin de semaine il ne devrait plus y rester grand chose. Si les inconvenients n'arrivent pas en trop grand nombre, le tout devrait être prêt pour janvier prochain.

Jeudi soir dernier, un groupe de citoyens avaient répondu à l'appel du comité spécial des trois mandats par la C.M.L. pour mettre une suite au carnaval 72. Roger Desjardins, François Lachance et Guy Paradis semblaient bien satisfaits de la réponse obtenue. Le soir même après échanges d'idées bien profitables un comité exécutif a été formé pour mettre en branle un Festival de l'Oie Blanche. Ce dernier se déroulerait vers la fin du mois d'octobre et pour cette année se limiterait à quelques activités bien choisies et bien structurées. Nous avons confiance en cette formule et nous invitons la population à y croire parce que sans elle, les meilleures volontés n'y peuvent rien.

Les éliminatoires de la ligue de balle-molle de la Côte-du-Sud débutaient lundi soir dernier. Deux excellentes séries sont à prévoir, la première contre les Steelers et le Marois et la deuxième entre le Denys Confection et le St-Pamphile.

En fin de semaine à St-Pamphile, se tenait le tournoi de balle de l'endroit. La finale a été interrompue à la première manche. Les Steelers menaient 2 à 0 sur les Matériaux Blanchet de cette localité.

Le tournoi annuel de golf des clubs sociaux devrait être disputé dans la troisième semaine de septembre. A cette occasion le club Rotary défendra son championnat remporté l'an dernier. On sait que ce tournoi rencontre la faveur des membres des clubs locaux et cette année la participation devrait être trop forte puisque la partie ne sera pas disputée en période de vacances.

Quelques étudiants de notre ville sont déjà à l'entraînement avec l'équipe de football dugCEGEP de La Pocatière. On sait que cette équipe jouera dans une nouvelle section au cours de la prochaine saison. John Duncan espère bien connaître autant de succès que lors des dernières saisons.

Nous apprenons que le légendaire sportif Barthélemy Boulet est présentement hospitalisé. On nous a dit que ce n'était pas bien grave, un simple examen de routine. Nous souhaitons bonne chance à l'ami Barthé.

Regroupement des clubs de moto-neige

(J.P.L.) - Les dirigeants des clubs de moto-neige de la région se sont réunis à Tourville récemment pour discuter d'une affiliation possible. L'association regrouperait les clubs de St-Adalbert (Les Epinettes), Ste-Perpette (Etoile d'or), Tourville (Lac Noir), St-Damase (Les

Cerfs), Lac Trois-Saumons (Clubs sportifs), L'Islet (Les Apalaches) et La Pocatière (Hiboux).

Lors de cette réunion, les dirigeants ont décidé d'uniformiser le coût des cartes de membres à \$12.

De plus, les clubs de St-

Damase et de La Pocatière, étant équipés, ont consenti à entretenir les sentiers pour les deux comtés.

Une réunion aura lieu bientôt et chaque club présentera à cette occasion son programme d'activités pour l'hiver prochain.

Vif succès d'une partie de balle-molle à N.D. de Buckland

Une partie de balle-molle organisée par nos jeunes a remporté un vif succès. Notons que c'est la première fois qu'un tournoi de cet envergure a été joué chez nous mettant en lice 14 équipes de chez nous, allant des jeunes de 8 ans jusqu'à la soixantaine. Il fallait voir la vigueur et l'ambition des petits comme le courage et la tenacité des plus vieux, ce fut vraiment intéressant. Voici les équipes et leurs commanditaires.

- Buckland Métal 7
- Concassés de la Rive Sud 0
- Amagones 17 Dynamiques 0
- Montréal 9 Québec 8
- Pee-Wee 13 Moustiques 4
- Juvenil-s 21 Junior 2
- Petites Demoiselles 15
- Moustiques 0

Bantams 17 Vétérants 1
Trophées individuels et commanditaires
 Fernand Pichette
 Lucien Morissette
 Hôtel Beau-Site
 Mme Placide Fontaine
 Paul-Emile Laflamme
 P.H. Aluminium
 Entreprise Bel-Car
 Rodolphe Laroche
 Restaurant Chez-Pitt
 Henri Lemieux
 Gérard Laflamme et Claude Prévost
 Benoit Labonté
 Relais du sportif
 Claude Blouin et Transport Prévost.
Trophées d'équipes
 Meilleure performance: Buckland Métal (Commandité par J.A. Bélanger auto)
 Meilleur spectacle: Moustiques (Commandité par l'Hôtel R. Nolet Buckland)
 Nous félicitons sincèrement les organisateurs pour une si belle réussite et tous les participants pour ce bel esprit sportif. C'est un beau début qui se répétera sûrement.

CINE-PARC MONTMAGNY

ROUTE (20) TRANS-CANADIENNE, SORTIE 228
 ENFANTS DE MOINS DE 14 ANS: GRATUIT
 Ouvert tous les soirs - La projection débute au crépuscule - Fini le problème des gardiennes.

VEN. A JEU. 1-2-3-4-5-6-7 SEPT.



GAGNANT (1) PRIX DE L'ACADEMIE

CHARLTON HESTON JACK HAWKINS
 HAYA HARARIET STEPHEN BOYD



2e film



En plus, samedi seulement 2 autres films



Le Manoir des Erables

L'endroit par excellence pour les dîners d'hommes d'affaires.

BAR SALON
 Chambres d'Hôtel à louer à la semaine

"PISCINE"

SPECIALITES
 Noces, fiançailles, Réceptions, Soupers familiaux.

Tel 248-0100
 200, rue du Manoir, Montmagny.

RESTAURANT

Le Bonnet Enr.

Prop: Roger Comeau

Repas complet Permis de la Régie des Alcools **Bière et vin**

Spécialités: Spaghetti - pizza

Voyez Philippe et vous serez bien servi

ST-MAGLOIRE, CTE BELL. TEL.: 257-2681

"FAITES-NOUS CONFIANCE POUR VOS RECEPTIONS DE NOCES, DE FIANCAILLES, D'ANNIVERSAIRES ETC..."

La Salle Normandie, à St-Anselme, VOUS OFFRE:

Au-delà de 400 sièges, un magnifique décor, air climatisé, une ventilation adéquate - un maître de cérémonie qui sera à votre service du début à la fin de la réception ou de la veillée.

Hâtez-vous de faire vos réservations pour la prochaine année... Les bonnes dates s'en vont vite... et vous risquez de manquer le bateau... **Réservation: 885-4080**

En vedette



Annie Jacques

31 août et 1-2-3 septembre, jeudi, vendredi, samedi à 10 h et 12 h 30, dimanche dans l'après-midi.

PIANO-BAR

LUNDI - MARDI - MERCREDI
 DE 20 h. 30 A 2 HEURES

Pour tous genres de banquets ou réceptions consultez-nous.

HOTEL MONTMAGNY INN

Léo Boulet, prop.

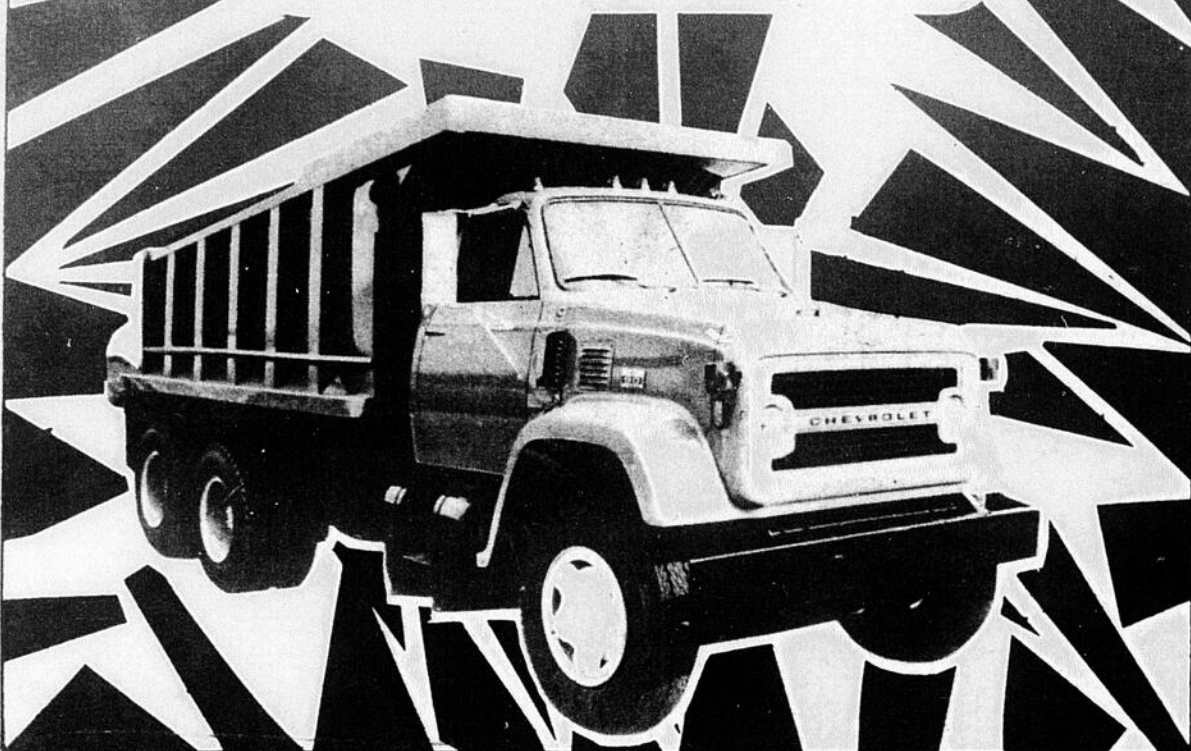
153, ST-LOUIS, MONTMAGNY

248-3350

Grand choix de camions usagés!

6 et 10 roues

En parfait ordre!



Notre choix d'autobus scolaires est actuellement à son grand complet



La Sécurité de Vos Enfants
C'est Notre Affaire



Ce que

Entretien
Sécurité

GM

veut
dire pour
VOUS

Les meilleurs soins pour
les meilleurs voitures et camions.

- **UN ENTRETIEN DE QUALITÉ**
Un entretien basé sur l'expérience obtenue avec des voitures et camions GM.
- **UNE INSTALLATION MODERNE**
Les outils qu'il faut pour faire le travail comme il faut.
- **DES TECHNICIENS FORMÉS PAR L'USINE**
Des spécialistes qui connaissent à fond votre voiture ou votre camion.
- **UN ÉQUIPEMENT SCIENTIFIQUE**
Chez nous, pas de devinettes.
- **DES PIÈCES APPROUVÉES PAR LES SERVICES GM**
Fabrication de qualité, spécialement pour les voitures et camions GM.
- **NOUS COMPRENONS VOS PROBLÈMES**
Notre expérience vous rapportera.
- **UNE ATTENTION TOUTE PERSONNELLE**
Nous savons que c'est ce qui ramène nos clients chez nous.
- **DE LA PROMPTITUDE**
Nous tenons nos promesses, mais sans jamais y sacrifier la qualité.
- **DE L'AMABILITÉ**
La seule chose de l'ancien temps que l'on trouve chez nous.
- **DES PRIX ÉQUITABLES**
Nous vous donnons tout ce que vous êtes en droit d'obtenir pour votre argent... y compris la satisfaction.

Acheter chez
Raymond Plourde,
c'est profiter du
"Prêt bancaire"

LE GARAGE DU SERVICE

Raymond Plourde
Automobiles Inc.

1300, 4e Avenue,
La Pocatière

856-2621